

JUILLET/AOÛT 2014



# MERKUR

DE LËTZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP): une chance pour le Luxembourg?



### ■ INTERNATIONAL

Une table ronde Luxembourg-Mongolie pour développer les opportunités économiques



### ■ FORMATION

Soutenir la croissance économique, l'emploi et l'esprit d'entreprise par un système d'enseignement et de formation performant

A tropical beach scene with a palm tree, a chicken, and a banner. The banner is green with white text and is attached to a string that extends across the sky. A small airplane is visible in the distance. The background shows a clear blue sky with some clouds and a calm sea.

**MADE IN A BIT EVERYWHERE**

**Labélisez vos produits et services  
d'origine luxembourgeoise !**



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez le label Made in Luxembourg !

**Renseignements : +352 42 39 39 - 310 [label@cc.lu](mailto:label@cc.lu) [www.cc.lu](http://www.cc.lu)**  
Une initiative de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

# Projet de loi «omnibus»: le ticket vers la simplification administrative?

Voilà plusieurs années que la simplification administrative figure au programme des gouvernements successifs comme une priorité pour améliorer l'attractivité et la compétitivité du Luxembourg. Si sur le fond, tous les acteurs impliqués s'accordent à dire qu'il y avait une nécessité et une urgence d'agir dans le sens d'une modernisation et simplification des démarches administratives, l'exercice s'est rapidement avéré plus laborieux que prévu. Face à cette apparente «complexité de la simplification administrative», le gouvernement avait pris la décision judicieuse de créer une plateforme interministérielle afin d'identifier – via un screening systématique des procédures et dans une démarche et un effort de réflexion communs avec les administrations et parties prenantes – une feuille de route vers une solution concertée et durable en matière de simplification administrative.

À l'issue d'une série d'entrevues bilatérales pilotées par le ministère d'Etat, les engagements politiques par rapport aux propositions d'action discutées ont été présentés aux représentants des employeurs le 29 mai 2013 et c'est à cette occasion que l'initiative d'une loi dite «omnibus» fut annoncée dans l'optique de regrouper à brève échéance et dans un seul texte l'ensemble des modifications législatives requises pour mettre en œuvre les différentes actions annoncées. Un projet de loi «omnibus» a finalement été déposé en juillet 2014.

Les propositions retenues s'articulent autour de treize thèmes différents faisant chacun l'objet d'un chapitre du projet de loi. Parmi les principaux efforts de simplification figurent avant tout des mesures de réduction des délais de procédure susceptibles de réduire le coût d'instruction des dossiers. D'autres mesures se traduisent par des efforts de dématérialisation et de transition vers le numérique dans l'optique d'une modernisation progressive de l'Etat, ainsi que par l'abandon de procédures qui n'ont plus de raison d'être et la régularisation de textes jugés non conformes à la loi par les cours et tribunaux.

Les mesures comprises dans le projet de loi «omnibus», en particulier celles en relation avec l'aménagement communal et les établissements classés, vont majoritairement avoir un impact positif et constituent dès lors, selon la Chambre de Commerce, un signal important à destination des entreprises et des porteurs de projets.

On peut cependant déplorer que le volet le moins complet à l'heure actuelle soit – inopinément – celui sur la législation environnementale où toute une série de questions restent ouvertes et ne sont guère prises à bras-le-corps

par le projet de loi. À titre d'illustration, le problème de la cascade d'études d'impact environnemental ne trouve pas de solution dans le texte proposé. Le régime très restrictif en matière de protection des biotopes demeure également inchangé. La Chambre de Commerce s'interroge d'autant plus sur l'absence de refonte de la législation environnementale dans la mesure où cette dernière, dans sa mouture et redondance actuelle, a été identifiée comme étant, justement, un des obstacles majeurs incombant aux entreprises.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de mesures prévues par le projet «omnibus» vont dans la bonne direction et devraient avoir un impact positif sur les procédures. Sur un certain nombre de points cependant, le gouvernement aurait pu aller plus loin. On ne peut, par exemple, que se féliciter du délai laissé à la cellule d'évaluation des PAP qui a été ramené de trois à un mois, mais un assouplissement de la procédure pour des modifications plus ponctuelles du PAP – tout comme la suppression dans l'évaluation même des critères subjectifs au profit de critères strictement objectifs – auraient encore simplifié les procédures. Seule la pratique montrera si les procédures seront réellement et suffisamment simplifiées. Aussi, serait-il judicieux de prévoir une exemption d'autorisation de construire pour tout projet qualifié d'utilité publique.

En matière d'établissements classés, la loi «omnibus» prévoit notamment que les établissements de classe 1 ne doivent à l'avenir plus s'adresser qu'à un seul ministère au lieu de deux aujourd'hui. De plus, moins de documents seront exigés pour les demandes d'autorisation d'établissement. Toutes ces mesures ne manqueront pas d'accélérer les procédures. S'il faut, une fois de plus, se réjouir de ces nouvelles règles, d'autres avancées devront suivre, telles que les contrôles *a posteriori* pour toute demande remplissant les critères prévus par des autorisations-types.

Dans son avis qu'elle va publier dans les prochaines semaines, la Chambre de Commerce fera l'analyse détaillée des mesures proposées, mais elle peut dès à présent saluer l'effort concerté du gouvernement pour commencer à débroussailler le cadre législatif et procédural dans l'intérêt des entreprises au Luxembourg. Les mesures annoncées vont majoritairement dans la bonne direction et témoignent de la volonté du gouvernement à mettre en œuvre un des objectifs prioritaires de son programme. Une étape nécessaire mais pas suffisante.



## DOSSIER

## 4 L'accord de libre-échange UE/USA – croissance et emploi pour le Luxembourg?



## FLASH

## 23 Le Club européen des CCI's métropolitaines réuni à Luxembourg

## DOSSIER

- 4 L'accord de libre-échange UE/USA – croissance et emploi pour le Luxembourg?

## VISITES ENTREPRISES

- 16 Fournisseur de solutions  
18 Localisation de véhicules en temps réel

## FLASH

- 22 Merkur fait peau neuve!  
22 Remise de distinctions honorifiques  
23 Le Club européen des CCI's métropolitaines réuni à Luxembourg  
24 Visite de l'ambassadeur du Japon

## INTERNATIONAL

- 26 Les TIC luxembourgeoises se présentent à Paris  
26 Calendrier septembre – décembre 2014  
26 Der Business Club Luxemburg im Gespräch mit dem luxemburgischen Premierminister Xavier Bettel  
27 Une table ronde Luxembourg-Mongolie pour développer les opportunités économiques  
28 South Korea and Japan seminar: know before you go!  
29 Une mission économique à Lisbonne pour promouvoir le secteur de la logistique  
30 Save the Date: Luxembourg – Taiwan Joint Business Council  
30 Exporting to the UK? Apply for the Golden Bridge Trade & Export Awards 2014

- 32 «Fit4Business»: volet N° 3 – «Les garanties financières et les sûretés à l'export pour assurer la bonne exécution des contrats internationaux»  
32 Visite accompagnée à la bourse de coopération «Match4Industry» à Kocaeli, Turquie  
33 Micro Enterprise Showroom 2014: événement *b2fair* à Venise  
33 Participez à la 19<sup>e</sup> édition du Salon à l'Envers à Thionville  
34 DIGIWAL: la plate-forme TIC incontournable  
35 MIDEST 2014: 4<sup>e</sup> édition de la convention d'affaires *b2fair*  
36 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires  
36 Textes européens publiés du 11 juin au 10 juillet 2014

## FORMATION

- 38 Soutenir la croissance économique, l'emploi et l'esprit d'entreprise par un système d'enseignement et de formation performant  
40 Renforcer les passerelles entre le système éducatif et le monde économique  
41 Se former à la fiscalité pour avancer au niveau professionnel  
47 Substances chimiques dangereuses: de l'UE au Luxembourg  
47 Accès à la formation professionnelle continue: de fortes inégalités entre les salariés

## INNOVATION

- 50 Les lauréats de l'édition 2013-2014 dévoilés le 18 septembre

- 53 Business meets Research: de nouvelles technologies de production au service de la compétitivité  
54 Sylvain Chery: la cohésion de groupe, l'alchimie vers le succès  
56 Nouveau site dédié au secteur des sciences de la vie au Luxembourg  
56 The first interactive Luxembourg start-up map is online  
57 Nouer des partenariats dans le bâtiment pour une gestion durable et une réduction des coûts

## FONDATION IDEA

- 60 «Il n'y a pas plus européen que le Luxembourg»

## ECONOMIE

- 64 Stratégie Europe 2020: le Luxembourg parmi les huit pays les plus performants de l'UE  
65 Taux de chômage: évolution défavorable au Luxembourg  
66 Analyse des règles fiscales et du régime fiscal du Luxembourg  
67 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise  
72 Logistique: Le Luxembourg se dote d'un label vert au niveau logistique  
73 Logistique: CFL multimodal ouvre une nouvelle ligne de train combiné de Bettembourg à Lyon  
73 Logistique: "Sustainable Logistics for Modular Production in the Process Industry"

## LEGISLATION &amp; AVIS

- 74 Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce



## INTERNATIONAL

### 28 South Korea and Japan seminar: know before you go!

75 Le Benelux lance des actions contre les arnaques à grande échelle visant les entreprises

## FEDERATIONS/U.E.L.

- 76 Enfin une simplification pour les entreprises?
- 76 Fernand Ernster, président
- 76 Un nouveau site Internet pour l'organisation patronale
- 77 Gerry Wagner, président de la Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules
- 77 Ed Goedert et Benji Kontz reprennent le volant
- 78 Nicolas Buck nommé vice-président

78 Remise des certificats de réussite aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire

- 79 Netty Thines, nouvelle présidente
- 79 Les normes créent des règles du jeu équitables
- 80 Lancement du portail dédié à la qualité, sécurité et conformité au Luxembourg
- 80 Première assemblée générale et lancement du site Internet

## GRAND ENTRETIEN

82 "We hope to continue our good cooperation"



## FORMATION

### 38 Soutenir la croissance économique, l'emploi et l'esprit d'entreprise par un système d'enseignement et de formation performant

## INFO ENTREPRISES

- 84 Cactus et BEO Ourdaller renouvellent leur partenariat
- 84 En bref
- 84 Epuramat met en place un site de démonstration en Allemagne
- 85 ADT-Center fête ses 15 ans
- 86 Streff se lance dans la construction d'un nouveau centre high-tech à Luxembourg
- 86 Luxcontrol diversifie ses activités en Chine
- 87 Le Bec Fin: terrasse gourmande et vue unique

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 88

**Editeur:**  
Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

**Paraît 10 fois par an**  
Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur  
**Rédaction:**  
Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Corinne Briault, Edouard Lehr

**Mise en page et impression:**  
Imprimerie Centrale S.A.  
**Conception graphique:**  
rose de claire, design.  
**Couverture:**  
lola  
**Crédit photographique:**  
MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M.-H. Trouilleux

**Publicité:**  
Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



## Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)

# L'accord de libre-échange UE/USA – croissance et emploi pour le Luxembourg?

**Rarement un accord aura suscité autant de controverses et de craintes que le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), actuellement en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Si l'accord aboutit, il créera la plus vaste zone de libre-échange au monde. Une chance pour le Grand-Duché et ses entreprises?**

L'idée de créer une vaste zone de libre-échange ne date pas d'hier. Vers la fin des années 90, l'idée avait commencé à germer, mais la proposition avait échoué en raison, notamment d'une préférence pour un système multilatéral de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à des relations bilatérales. Depuis, le contexte a changé. Le cycle de négociations commerciales de Doha entre les membres de l'OMC est au point mort et devant l'incapacité de l'OMC de relancer ces négociations, les pays multiplient les accords commerciaux bilatéraux. En juin 2013, le président du Conseil européen, Herman Van

Rompuy, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso et le président des USA, Barack Obama ont annoncé le lancement de négociations en vue de conclure un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis, également connu sous divers acronymes, tels que TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership – Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), GMT (Grand marché transatlantique) ou encore TAFTA (Transatlantic Free Trade Area). Le but est de favoriser et d'accroître les échanges commerciaux de part et d'autre de l'Atlantique Nord. Selon l'une des études d'impact effectuées<sup>1</sup>, l'Union européenne retirerait

de ce partenariat transatlantique des gains importants: près de 120 milliards d'EUR par an, contre 95 pour les Etats-Unis. L'accord entre les deux puissances dépasse donc largement le cadre des accords bilatéraux de libre-échange conventionnels et pourrait permettre de développer de manière spectaculaire leurs relations commerciales.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le TTIP pourrait constituer le plus important accord de libre-échange jamais conclu et une opportunité unique pour le Luxembourg, pays fortement ouvert et exportateur. Or, l'accord commercial que négocient actuellement l'Union européenne et les Etats-Unis fait couler beaucoup d'encre

<sup>1</sup> La source des données chiffrées, sauf indication contraire, provient d'une étude menée par le «Centre for Economic Policy Research» basé à Londres: [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/march/tradoc\\_150737.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/march/tradoc_150737.pdf)

et suscite encore beaucoup de scepticisme et d'inquiétudes. Pourquoi cette crainte? Quels sont les objectifs d'un tel accord et quelle position adopter face aux négociations en cours? Le TTIP est un sujet qui interpelle et le processus menant à ce traité pourrait s'avérer long au regard des nombreux défis qu'un tel accord suppose. Le succès du projet transatlantique dépendra immanquablement de la volonté des deux parties de trouver un accord équitable, notamment en matière d'élimination des derniers droits de douane, de réduction des barrières non-tarifaires au commerce et de protection des investisseurs.

Les barrières tarifaires entre l'Union européenne et les Etats-Unis étant déjà très faibles à 4 % en moyenne, il s'agit plutôt d'éliminer les barrières «derrière

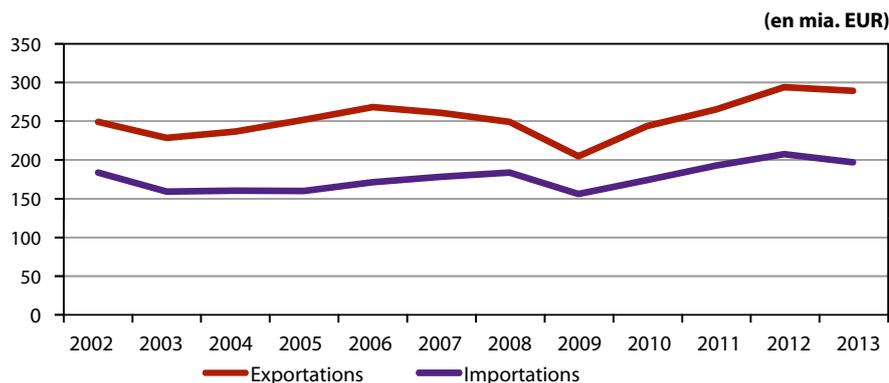
### Barrières non tarifaires = *non-tariff barriers (NTBs)*

Une barrière non tarifaire est une mesure qui est mise en place par un pays/une union de pays dans l'objectif de protéger son/leur marché de la concurrence extérieure et qui s'impose donc aux agents économiques étrangers, mais elle peut aussi simplement résulter de divergences méthodologiques. Les exemples les plus courants sont les contingents, les normes techniques ou sanitaires pour l'importation de produits, les formalités administratives complexes qui découragent les importations et les textes législatifs favorisant les entreprises nationales. Ce type de barrières est principalement utilisé dans les domaines de la santé, de l'hygiène, de la protection de l'environnement, de la propriété intellectuelle, des produits financiers et des investissements. A l'heure actuelle, elles peuvent représenter l'équivalent de tarifs douaniers de 10-20 % selon les secteurs.

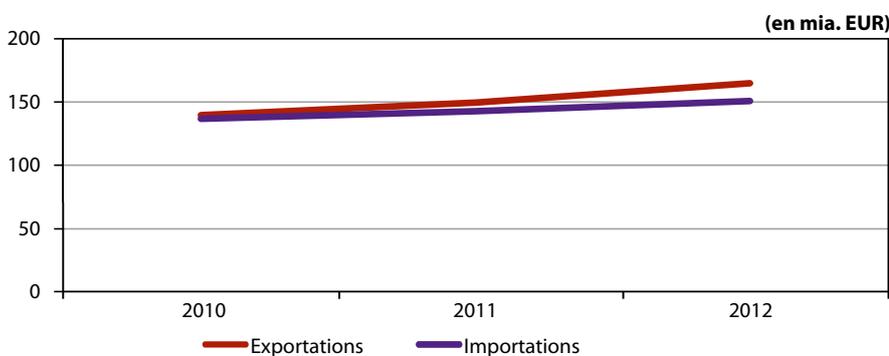
## Le renforcement des relations économiques entre l'UE et les USA – une longue histoire<sup>2</sup>

1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier sommet annuel UE/USA pour la promotion du libre-échange</li> </ul>
1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du «Think thank Transatlantic Policy Network» pour une meilleure coopération entre gouvernements/entreprises</li> </ul>
1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Genèse du "Trans-Atlantic Business Dialogue" qui offre un cadre pour la coopération entre les entreprises de l'UE et américaines</li> <li>• Naissance du projet de grand marché transatlantique (GMT)</li> </ul>
1998	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le «Partenariat économique transatlantique» a formulé l'objectif de l'ouverture des marchés et de la suppression des entraves dans le commerce et les investissements</li> </ul>
2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative pour développer la croissance et l'intégration économique transatlantiques</li> </ul>
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion ministérielle informelle UE/USA</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommet de Washington: nouveau partenariat économique transatlantique, visant à promouvoir le libre-échange dans l'industrie</li> <li>• Création du Conseil économique transatlantique visant à harmoniser les législations européenne et américaine</li> </ul>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du «Conseil de l'énergie UE-Etats-Unis» qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs clés actifs des deux côtés de l'Atlantique sur les questions énergétiques</li> </ul>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommet de Lisbonne: création d'un groupe de travail sur la cybersécurité et la cybercriminalité</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sommet de Washington: création d'un groupe de travail de haut niveau sur l'emploi et la croissance</li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 février: signature de la déclaration initiant les procédures nécessaires au lancement des négociations TTIP</li> <li>• 8-12 juillet: 1<sup>er</sup> cycle de négociations à Washington</li> <li>• 11-15 novembre: 2<sup>e</sup> cycle de négociations à Bruxelles</li> <li>• 16-20 décembre: 3<sup>e</sup> cycle de négociations à Washington</li> </ul>
2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10-14 mars: 4<sup>e</sup> cycle de négociations à Bruxelles</li> <li>• 19-23 mai: 5<sup>e</sup> cycle de négociations à Arlington (Virginie)</li> <li>• 14-17 juillet: 6<sup>e</sup> cycle de négociations à Bruxelles</li> </ul>

<sup>2</sup> Source : Le Monde diplomatique

**Graphique 1: Commerce de biens UE avec les USA**

Source: Eurostat

**Graphique 2: Commerce de services UE avec les USA**

Source: Eurostat

les douanes» (dites «barrières non tarifaires»: voir encadré) qui représentent un coût non négligeable pour les entreprises européennes.

Le TTIP est susceptible de constituer un des projets économiques, finan-

ciers et commerciaux les plus significatifs entre les deux poids-lourds économiques que sont l'Union européenne et les États-Unis. En effet, ces deux blocs économiques représentent plus de la moitié du PIB mondial, soit 41 % du PIB en

termes de pouvoir d'achat, et un tiers de l'ensemble des flux commerciaux mondiaux. A l'heure actuelle, Européens et Américains échangent des biens et des services pour un montant de 2 milliards EUR chaque jour. La balance des échanges entre les deux blocs économiques penche largement en faveur de l'Europe, et soutient la croissance économique européenne, la création et le maintien de nombreux emplois sur le Vieux Continent. Par ailleurs, les exportations européennes à destination des États-Unis pourraient augmenter à concurrence de 28 % grâce au TTIP.

Concernant l'échange bilatéral de biens en 2013, les chiffres les plus importants ont été enregistrés au niveau des machines et véhicules, dans le secteur de l'énergie et pour les produits chimiques.

Les services ont également connu une augmentation encourageante au cours des trois dernières années et ceci notamment en matière d'export de services aux entreprises, de transports et de services financiers. Les chiffres saillants pour les importations se réfèrent surtout aux services destinés aux entreprises, aux redevances et droits de licence, ainsi qu'aux transports.

Vu l'importance des relations commerciales entre les deux économies, clairement illustrée par les graphiques 1 et 2, chaque entrave éliminée par le TTIP pourrait engendrer des gains économiques importants.

Les discussions au sujet de l'accord TTIP connaissent toutefois une évolution défavorable, faisant du TTIP l'un des accords de libre-échange les plus controversés. Ne citons que trois des nombreuses inquiétudes des citoyens, entreprises et associations européens: le «mécanisme d'arbitrage international des différends» qui, selon les détracteurs du TTIP, constitue une grave menace pour les États européens, permettant aux multinationales transatlantiques de les poursuivre, la fin de la démocratie en Europe et la déferlante de produits OGM en Europe en provenance des États-Unis.

Pourtant, une analyse de l'ensemble des dispositions du TTIP sur base de faits et de chiffres montre que cet accord, fortement contesté par de nombreux citoyens européens, n'entraîne pas



**Le Luxembourg devra se positionner sur l'échiquier économique international et saisir l'opportunité unique du traité de libre-échange transatlantique**

<sup>3</sup> Source: Eurostat

## Mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etat<sup>3</sup> («Investor-State Dispute Settlement», ISDS)

Un des points de dissension les plus discutés est la (possible) mise en place d'un mécanisme de règlement des différends. Selon les critiques, ce régime relatif à la protection des investissements permet aux entrepreneurs transatlantiques d'attaquer un Etat dont les législations ou réglementations économique, sociale, environnementale ou de santé publique pourraient nuire à leurs affaires. Le but est pourtant d'inciter les investissements par une protection adéquate des investisseurs en leur offrant la possibilité d'avoir recours à des arbitres neutres en cas d'expropriation, tout en respectant la souveraineté des Etats. Il s'agit par ailleurs d'une pratique très répandue dans les accords commerciaux entre l'UE et des pays tiers.

Il ne peut être contesté que cette disposition n'a pas toujours eu l'effet escompté pour certains accords de libre-échange conclus par le passé. Des imprécisions au niveau des termes «expropriation indirecte» et «traitement juste et équitable» ont permis à certains investisseurs de profiter du système en lançant des poursuites juridiques contre des Etats. Cependant, la Commission européenne a pris des mesures correctrices visant à éviter que ces erreurs ne puissent se répéter, en apportant des précisions au niveau du texte et de l'adoption de règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Par souci de transparence et afin de démontrer son esprit de coopération, la Commission a également lancé une enquête publique en la matière qui est sur le point d'être clôturée et publiée.

Rappelons dans ce contexte l'importance des investissements directs étrangers («IDE») pour les deux parties: d'un côté, les Etats-Unis sont le plus grand investisseur à destination de l'UE (313 mia EUR en 2013) et de l'autre, ils sont notre principale destination de flux d'investissements (159 mia EUR en 2013). Les chiffres sont encore plus frappants pour les stocks d'investissements qui s'élèvent à 1.655 mia EUR (un équivalent de 32 % du stock total détenu par l'UE dans le reste du monde) pour les stocks européens aux Etats-Unis et les stocks américains dans l'UE27 se chiffrant à 1.536 mia EUR (un équivalent de 39% du stock total détenu par le reste du monde dans l'UE).

une course vers le bas. Contrairement aux craintes européennes, le TTIP va générer des gains effectifs avec la suppression des tarifs douaniers, des doublons administratifs, la diminution des obstacles non tarifaires aux échanges et la convergence réglementaire par reconnaissance mutuelle en matière de standards et de normes.

Une harmonisation des normes et standards pourrait représenter un vecteur de compétitivité non négligeable. Ainsi, jusqu'à 80 % des gains du TTIP pourraient provenir du démantèlement des barrières techniques et doublons administratifs, du surplus de libre-échange de services et d'une réduction pour moitié des restrictions en matière de marchés publics transatlantiques.

### ■ Un plaidoyer pour le TTIP – mettons un terme aux rumeurs!

Le TTIP s'inscrit dans le cadre de deux évolutions majeures: la perte d'importance continue des deux géants économiques sur la scène internationale en raison de leur faible croissance par rapport au développement économique spectaculaire de certains pays émergents et l'impasse du cycle de Doha qui assombrit les perspectives d'une

convention sur les échanges multilatéraux. Les efforts engagés pour aboutir à un TTIP ambitieux sont donc bien justifiés. Si les deux premières économies du monde parviennent à négocier un accord de libre-échange ambitieux, elles ont toutes les chances de pouvoir prétendre à établir les «règles du jeu» du

commerce mondial, au profit notamment des entreprises européennes.

### ■ Le TTIP pour tous!

A part les bénéfices pour les trois groupes d'acteurs illustrés ci-après, un accord de libre-échange d'une telle envergure a également des retombées

#### Les avantages clefs du TTIP



##### Croissance du PIB:

68 – 120 mia EUR pour l'UE  
50 – 95 mia EUR pour les USA



##### Commerce extérieur:

Augmentation de 28 % des exportations (187 mia EUR)  
UE vers USA (augmentation de 6 % dans l'UE et 8 % aux USA)



##### Revenu disponible par ménage européen:

Augmentation de 545 EUR par an

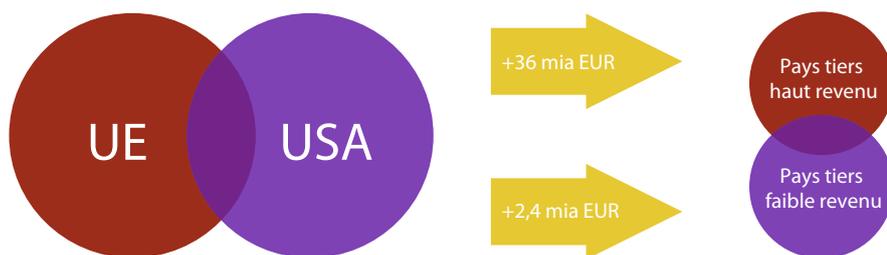


##### Emploi:

1 mia. EUR de commerce extérieur = 15.000 emplois dans l'UE

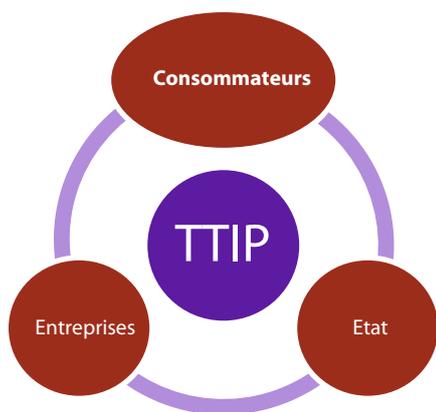
Source : Centre for Economic Policy Research (CEPR)

## Le TTIP et les pays tiers



Source : Centre for Economic Policy Research (CEPR)

## Les bénéficiaires



Force est de constater que tous les agents économiques pourraient gagner d'un accord bien négocié : les consommateurs bénéficiant d'un plus grand choix, d'une meilleure qualité et de prix moins chers; les entreprises profitant d'une plus grande zone de chalandises, de débouchés et de gains de productivité et de compétitivité; et l'Etat qui verra augmenter ses recettes fiscales et reculer le chômage.

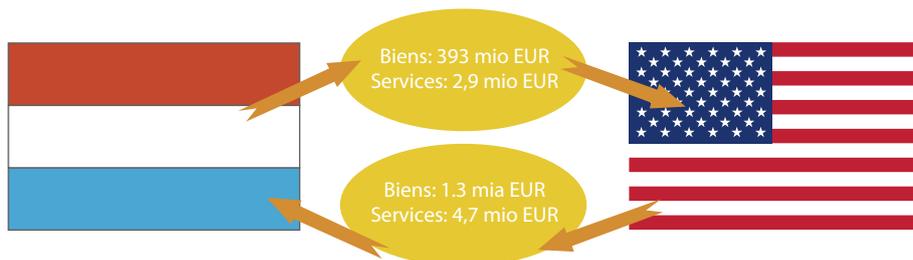
Source : Centre for Economic Policy Research (CEPR)

positives pour le reste du monde. Selon une étude du CEPR (Centre for Economic Policy Research, basé à Londres), les pays tiers vont profiter d'une augmentation significative de leur croissance économique, les pays partenaires de l'Union européenne et des Etats-Unis à revenu élevé gagnant 36 mia EUR et ceux à revenu faible bénéficiant de 2,4 mia EUR.

Le TTIP va non seulement améliorer l'accès au marché entre l'Union européenne et les Etats-Unis, mais également pour les pays tiers. A l'heure actuelle, les exportations de ces pays doivent être conformes aux deux

ensembles de normes s'ils veulent exporter vers les deux destinations, ce qui entraîne des coûts importants. Selon l'étude menée par le CEPR, les pays tiers devraient de cette manière profiter de 20 % des réductions de coûts liées à la suppression de barrières non tarifaires entre l'Union européenne et les Etats-Unis. En outre, l'effet positif sur les deux économies en termes de croissance économique et de revenus des ménages aura une répercussion directe non seulement sur la demande de produits européens et américains, mais également dans le reste du monde. Etant donné leur poids économique

## L'échange de biens et de services entre le Luxembourg et les USA



Source : Stateg 2014

non négligeable, l'Union européenne et les Etats-Unis pourraient ensuite servir de modèle pour les futurs accords visant à libéraliser le commerce et aider le libre-échange à surmonter sa crise actuelle de légitimité.

## ■ Une aubaine pour le Luxembourg?

Le Luxembourg en tant qu'économie exportatrice et ouverte profitera du TTIP. En tant que membre fondateur de l'Union européenne, le pays a toujours promu le libre-échange et concrétisé les libertés fondamentales européennes, à savoir la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. En termes d'exportations et d'importations, le Luxembourg est le pays le plus ouvert dans l'Union européenne et le 3<sup>e</sup> pays le plus ouvert au monde, après Singapour et Hong Kong. Le Grand-Duché exporte plus de 80 % des biens et services produits sur son sol; l'industrie manufacturière exportant même plus de 90 % de sa production. Cette ouverture au monde a d'ores et déjà convaincu beaucoup d'entreprises internationales de venir s'établir au Grand-duché. L'abandon d'une approche aussi bénéfique ne serait, par conséquent, guère judicieux. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le pays reste fortement dépendant de l'Europe et les problèmes rencontrés par l'Union européenne touchent directement le Luxembourg. Si ce dernier cherche à se repositionner sur l'échiquier économique international, il devra saisir l'opportunité unique du traité de libre-échange transatlantique.

Le TTIP prend toute son importance si l'on considère l'actuelle situation économique du pays. Au cours des dernières années, le Luxembourg a affiché une tendance baissière au niveau de sa compétitivité et les finances publiques se sont nettement dégradées, d'où la nécessité de renforcer le pouvoir d'achat, d'optimiser les marges et d'augmenter les recettes fiscales. Le moyen le moins onéreux pour y parvenir, tout en évitant un endettement public additionnel, pourrait être un accord de libre échange approfondi qui stimule le commerce extérieur.

Alors que les services représentent plus de 80 % de nos exportations et qu'un grand nombre de nos PME

sont des prestataires de services, les échanges commerciaux entre le Luxembourg et les Etats-Unis concernent pour l'heure essentiellement des biens. Depuis 2003, les exportations ont augmenté de 67,8 % et les importations ont subi une augmentation spectaculaire de 430,5 %. Certains prestataires de services tels que des compagnies d'assurance, des ingénieurs ou des architectes luxembourgeois sont actuellement contraints de s'approprier jusqu'à 50 autorisations différentes pour s'implanter sur le marché américain. La marge d'amélioration reste importante en matière d'échange de services et il convient de l'exploiter, notamment grâce aux opportunités exceptionnelles offertes par le TTIP.

Les obstacles au commerce auxquels sont confrontées les entreprises



Un accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne permettrait de faire face à la montée des pays émergents

### Barrières juridiques

Une entreprise présente au Luxembourg, spécialisée dans le dragage, rencontre des barrières juridiques fortement protectionnistes qui l'empêchent d'exercer ses activités aux Etats-Unis. Il s'agit notamment de la loi fédérale dénommée «Jones Act» qui interdit aux entreprises de dragage européennes de transporter du sable dans les eaux américaines, les matières sans valeur étant exclues de la définition d'une «marchandise», et le «Dredging Act» qui prévoit que toutes les entreprises de dragage ainsi que leurs équipages soient à 75 % américaines et que les navires soient construits aux Etats-Unis.

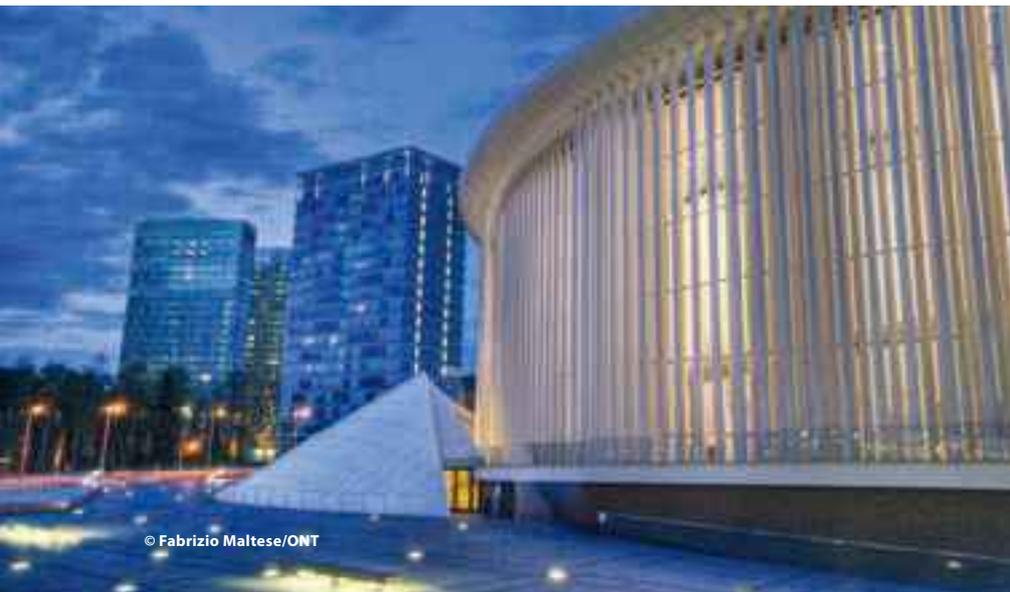
### Droits à l'importation

Une des entreprises clefs dans le domaine des matériaux durs au Luxembourg déplore que les droits à l'importation s'élevant à 6-7 %, en combinaison avec l'actuel taux d'échange, constituent un défi majeur en termes de compétitivité-prix.

### Barrières non tarifaires

Pour de nombreuses PME, les coûts d'exportation et d'investissement pèsent souvent plus lourds que les marges et gains potentiels pouvant être réalisés en exportant aux Etats-Unis. Une entreprise luxembourgeoise qui opère dans le domaine médical estime que le coût initial pour conformer sa production aux exigences américaines serait de 240.000 EUR et engendrerait un coût annuel de 100.000 EUR pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 600.000 EUR. Cependant, cette société respecte déjà la réglementation européenne très lourde s'appliquant à son domaine d'activité. Le TTIP pourrait clairement améliorer la donne dans ce domaine.

Une entreprise familiale luxembourgeoise, classée parmi les leaders mondiaux de la robinetterie en est un autre exemple pertinent. Actuellement, elle subit d'importants coûts supplémentaires liés au fait que différents standards sont d'application de part et d'autre de l'Atlantique. Un alignement de ces standards représente ainsi un vecteur de compétitivité non négligeable.



© Fabrizio Maltese/ONT

**Aux yeux de la Chambre de Commerce, l'accord de libre échange est une chance pour le Luxembourg, pays fortement ouvert et exportateur**

luxembourgeoises actives sur le terrain américain ou ayant l'intention de s'y implanter sont nombreux et un accord de libre-échange approfondi et exhaustif avec les Etats-Unis pourrait les aider à surmonter ces entraves. Suite à un nombre d'interviews avec des entreprises de taille divergente et provenant de différents secteurs, trois principales entraves au commerce ont pu être identifiées pour les entreprises du Luxembourg: les barrières juridiques imposées par les législateurs américains, les droits à l'importation et les barrières non tarifaires qui rendent trop cher le commerce aux Etats-Unis.

Ces trois barrières commerciales concernent notamment les PME. Les ressources financières et humaines dont les PME ont besoin pour surmonter des barrières commerciales sont sans doute plus limitées que celles dont disposent les grandes entreprises. Le TTIP pourrait les aider à accéder au marché américain et leur ouvrir des nouvelles voies. Représentant 99,6 % des entreprises, 70,3 % de l'emploi et 72,0 % du PIB, les PME constituent l'épine dorsale de l'économie luxembourgeoise et une importante source d'innovation, de nouveaux produits et services et d'emploi. Il y a donc lieu de bien préparer le terrain pour les

PME luxembourgeoises, les cas pratiques démontrant à quel point il est nécessaire d'insérer un «chapitre PME» dans le TTIP, qui tiendrait compte des besoins spécifiques des PME.

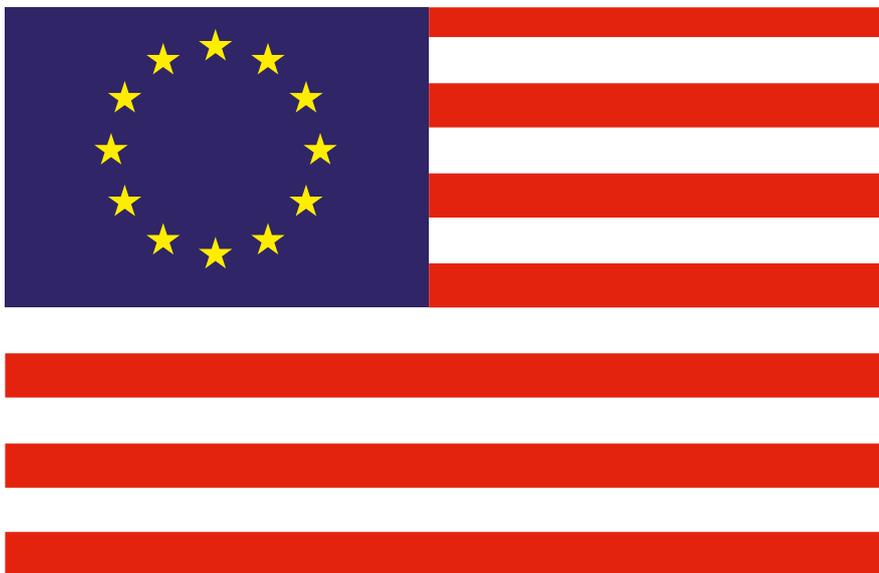
Dans ce contexte, la décision de la Commission européenne de prendre en compte les recommandations du «Mittelstand» européen en nommant un représentant d'Eurochambres au «TTIP Advisory Group», un groupe d'experts fournissant des conseils à la Commission européenne dans le cadre de la négociation du TTIP, est un signe clair aux pourfendeurs qui estiment que le TTIP serait un accord négocié uniquement dans l'intérêt des grandes entreprises et multinationales.

Cependant, les PME ne représentent qu'un facteur parmi d'autres sur lesquels l'UE doit insister, afin que les avantages se concrétisent pour les Européens et les Luxembourgeois.

#### ■ Les facteurs à surveiller

Afin que l'Union européenne soit récompensée pour ses efforts, celle-ci doit s'assurer que le TTIP prévoit les mêmes dispositions et règles pour les deux parties. Le Vieux Continent doit autant tirer profit du TTIP que le partenaire américain et il faut notamment éviter que les Etats-Unis n'érigent des barrières pour les entreprises européennes alors que l'UE élimine toutes les barrières aux entreprises américaines.

Ceci vaut par exemple pour les marchés publics américains qui sont souvent inaccessibles aux entreprises européennes, les marchandises destinées à l'usage étant protégées par le «Buy American Act». Il faut être particulièrement vigilant en matière de «dumping» et «countervailing», étant donné que les Américains disposent d'instruments plus efficaces que l'Union européenne. Compte tenu des expériences telles que la législation américaine FATCA («Foreign Account Tax Compliance Act»), il importe d'éviter désormais que les entreprises et institutions financières européennes soient traitées de façon discriminatoire. La création d'un véritable «level playing field» dans les services financiers est de haute importance, notamment pour le Luxembourg où la contribution des services financiers au PIB s'élève à 25,3 %.



**Le TTIP en cours de négociation entre les États-Unis et l'Europe suscite encore beaucoup d'inquiétudes sur la souveraineté des États**

Le TTIP représente une opportunité unique pour l'Union européenne et le Luxembourg à condition que ces domaines soient abordés avec une prudence particulière. D'après le calendrier

officiel, les négociations doivent aboutir en 2015. Bien qu'une signature du TTIP sous la Présidence luxembourgeoise serait accueillie très favorablement, il ne serait pas judicieux de signer

cet accord à la hâte. Il est primordial qu'un accord d'une telle envergure se pare de résultats équitables, une responsabilité que la Commission européenne est tenue d'assumer. ■

## La Chambre des Députés a invité à une audition publique «TTIP»: des messages clairs au niveau politique



**A**u vu des débats controversés autour la plus grande zone de libre-échange au monde, la Commission des Affaires étrangères et européennes de la Chambre des Députés a organisé une audition publique qui s'est tenue au Parlement le 11 juillet 2014 et en présence des députés et des eurodéputés luxembourgeois, de représentants institutionnels et de diverses ONG.

Du côté de la **Commission européenne**, **Marc Vanheukelen**, directeur de cabinet du Commissaire européen du commerce Karel van Gucht s'est rendu à la Chambre pour rappeler l'importance du TTIP pour la croissance européenne: étant donné que 90 % de la croissance est générée en dehors de l'Europe, elle doit s'assurer d'en avoir accès. Pour répondre aux principales angoisses des ONG présentes, M. Vanheukelen a notamment expliqué que l'Union européenne ne va pas céder à un changement de législation en matière

d'OGM, les inquiétudes y relatives étant injustifiées. Quant à la transparence du processus de négociation, il a relevé que la publication de certains documents était bloquée par les Etats-Unis et les Etats-membres de l'Union européenne et non pas par la Commission. Finalement, il a expliqué que le but de la standardisation est d'aider les PME à prendre pied sur le marché américain. Pour **Léon Delvaux** qui est intervenu **au nom du Ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn**, il est indispensable de continuer à fournir ces informations aux citoyens européens et luxembourgeois afin de leur faire prendre conscience que le TTIP représente une chance unique.

La **Chambre de Commerce**, n'a pas manqué l'occasion non plus de faire entendre sa voix pour rappeler l'urgence de diriger les débats polémiques vers une discussion factuelle. Pour **Carlo Thelen**, directeur général de la Chambre de Commerce, l'ac-

cord pourra servir de modèle pour des futurs accords de libre-échange, son succès étant toutefois lié à certaines conditions. Rejoignant l'avis de Carlo Thelen concernant l'énorme potentiel de la standardisation pour ouvrir de nouvelles voies pour les entreprises luxembourgeoises, **Henri Wagener** de la **FEDIL** a attiré l'attention des participants sur les avantages du TTIP pour l'Europe en matière énergétique. Egaleme nt présente, l'**ABBL** a plaidé pour un «level playing field» réglementaire ainsi qu'un marché intégré transatlantique, représentant un défi à l'heure actuelle, car les processus d'intégration du marché financier dans l'Union européenne n'en sont qu'à leur début, contrairement aux Américains qui disposent déjà d'un marché financier intégré. Par ailleurs, l'**ABBL** s'est dit quelque peu sceptique quant à des règles communes dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, expliquant qu'il est très difficile de trou-

ver des dispositions équivalentes, les règles de l'Union européenne étant plus contraignantes dans ce domaine que celles des Etats-Unis.

Les négociations du TTIP ont fait l'objet d'un grand débat. Ce «hearing» a été la première tentative au Luxembourg pour calmer les esprits

des adversaires en menant une discussion constructive. ■

## L'accord de libre-échange UE-USA expliqué aux entreprises

# Le Luxembourg devrait pouvoir profiter de belles opportunités qui seront créées par la signature du TTIP



(au centre): Son Excellence Monsieur Robert A. Mandell, Ambassadeur des Etats-Unis au Grand-Duché de Luxembourg et Madame Christina Sevilla, représentante adjointe auprès du Bureau du représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur

**A**fin de mieux informer les PME luxembourgeoises au sujet du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis (TTIP), la Chambre de Commerce a reçu Madame Christina Sevilla, représentante adjointe («Deputy Assistant») auprès du Bureau du représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur<sup>1</sup> («Office of the United States Trade

Representative», USTR) pour une session d'information suivie de questions/réponses.

Son Excellence Monsieur Robert A. Mandell, Ambassadeur des Etats-Unis au Grand-Duché de Luxembourg, la Chambre des métiers, la Confédération luxembourgeoise du Commerce, l'ABBL, ainsi que les entreprises luxembourgeoises Cargolux, Jan de Nul, Rotarex, Arcelor-Mittal, CAE Aviation et Hitec ont

pris part à cette rencontre qui s'est déroulée le 18 juillet dernier dans les locaux de l'institution.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le TTIP pourrait constituer le plus important accord de libre-échange jamais négocié et une opportunité unique pour le Luxembourg en tant que pays exportateur. Le Grand-Duché qui, en termes d'exportations et d'importations, est le pays le plus ouvert de l'Union euro-

<sup>1</sup> Le Bureau du représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur fait partie du Bureau exécutif du président des Etats-Unis, le représentant étant un membre du cabinet qui agit à titre de conseiller commercial, de négociateur et de porte-parole sur les affaires commerciales du président

péenne et se classe 3<sup>e</sup> parmi les pays les plus ouverts au monde, après Singapour et Hong Kong, exporte plus de 80 % des biens et services produits sur son sol, l'industrie manufacturière exportant même plus de 90 % de sa production. Les gains potentiels en matière de commerce extérieur sont donc potentiellement grands pour notre petite économie ouverte. Cependant, l'accord suscite encore beaucoup de scepticisme et de nombreuses inquiétudes, dus le plus souvent à une méconnaissance basée sur des préjugés et des informations erronées. Il est clair que le TTIP ne portera ses fruits qu'à la condition que la Commission européenne reste ferme sur sa position pour certains secteurs et domaines et qu'elle traite les autres questions (normes sociales, législation relative aux OGM, etc.) avec doigté.

Par ailleurs, une des conditions essentielles à un accord ambitieux et véritablement bénéfique à l'économie luxembourgeoise est de tenir compte des besoins des PME, ces dernières représentant 99,6 % des entreprises, mais aussi 70,3 % de l'emploi et 72,0 % du PIB au Luxembourg.

#### **Des messages américains positifs**

Dans son discours, Madame Sevilla en tant que chargée des poli-

tiques en faveur des PME, a relevé les opportunités réelles qu'offre le TTIP pour les PME des deux côtés de l'Atlantique. L'accord devrait notamment permettre d'acquérir de nouveaux clients, d'augmenter les exportations et les ventes et surtout, de soutenir la création d'emplois. Aux Etats-Unis, comme en Europe, les PME ont créé plus des deux tiers de l'emploi total au cours de la dernière décennie, en particulier dans le secteur de la haute technologie – un message encourageant pour le Luxembourg classé au 5<sup>e</sup> rang en termes de performance d'innovation par la Commission européenne. Rejoignant la position de la Chambre de Commerce, Madame Sevilla a souligné qu'il était essentiel de prévoir un «chapitre PME» dans le TTIP spécialement conçu pour les petites et moyennes entreprises, afin de les assister dans leurs affaires et démarches et de mettre en place un «réseau PME» pour promouvoir les partenariats.

La session a suscité un grand intérêt parmi les participants et de nombreuses questions ont été soulevées. Ainsi, les auditeurs ont été informés que les Etats-Unis, employant l'approche de la «liste négative»<sup>2</sup>, souhaitaient définitivement inclure le secteur des services financiers dans les négociations. Pour ce qui est des

dispositions relatives aux marchés publics, Madame Sevilla a déclaré que les Etats-Unis étaient prêts à étendre les discussions au niveau fédéral et se disaient favorables à une ouverture du marché à la concurrence.

Les messages américains sont encourageants. Pour Madame Sevilla, l'objectif principal du TTIP est de combler le fossé entre deux économies bien réglementées, par une réduction des doubles emplois et une plus grande efficacité – un objectif qui devrait servir l'intérêt des PME luxembourgeoises qui ont rappelé à cette occasion, les entraves qu'elles rencontrent sur le marché américain, surtout en matière de standardisation, de barrières douanières et de bureaucratie (doublons administratifs).

Au vu des nombreuses préoccupations manifestées par l'opinion publique, il s'avère qu'une approche stratégique en matière de transparence et d'information est plus que nécessaire pour un accord d'une telle envergure. La Chambre de Commerce y contribue.



<sup>2</sup> Une méthode de liste négative exige que des mesures discriminatoires touchant tous les secteurs soient libéralisées à moins que des mesures spécifiques ne soient établies dans la liste de réserves

## **Interview mit Lutz Güllner, Europäische Kommission**

### **TTIP: „Der Mittelstand profitiert überproportional“**

**D**ie geplante transatlantische Handels- und Investitionspartnerschaft (TTIP) soll Handelshürden abbauen und die Wirtschaftsbeziehungen zwischen der EU und den USA fit machen für das 21. Jahrhundert. Im Gespräch mit Lutz Güllner, Stellvertretender

Referatsleiter Information, Kommunikation und Zivilgesellschaft der GD Handel, Europäische Kommission, erörtern wir den Stand der Verhandlungen, gehen auf den Abbau von Handelshürden ein und diskutieren über die Vorteile von TTIP aus Sicht der Wirtschaft.

**Merkur: Herr Güllner, die EU und die USA verhandeln seit etwas über einem Jahr die Transatlantische Handels- und Investitionspartnerschaft (TTIP). Wie beurteilen Sie den Fortschritt der Verhandlungen?**



© Fotoquelle: Europäische Kommission

*Lutz Güllner:* Die Verhandlungen zu TTIP gehen gut voran. Wir beginnen damit, erste Angebote, etwa im Zoll- oder Dienstleistungsbereich, auszutauschen. Insgesamt sind wir aber noch in einem relativen frühen Stadium der Verhandlungen und natürlich ist auch noch keines der Verhandlungskapitel abgeschlossen. Im Oktober wollen wir dann eine politische Bestandsaufnahme machen, um sowohl den Fortschritt als auch die folgenden Schritte zu vereinbaren. Allerdings ist auch klar, dass diese Verhandlungen sehr komplex und schwierig sind, sowohl im Technischen wie auch im Politischen. Die EU und die USA sind die zwei wichtigsten Wirtschaftsräume in der Welt mit hochentwickelten regulatorischen Systemen – hier stehen sich also zwei starke Partner auf Augenhöhe gegenüber. Das ist natürlich eine ganz andere Dynamik, als eine Verhandlung mit einem kleineren Partnerland.

**Merkur: Kleine und mittelständische Unternehmen (KMU) sind überproportional von Handelshürden betroffen. Wie wird TTIP reale Erleichterungen für KMU schaffen?**

*Lutz Güllner:* Wir sind davon überzeugt, dass der Mittelstand überproportional von die-

sem Abkommen profitieren wird. KMU sind meist in besonderer Weise von Handelshemmnissen betroffen, gerade bei regulatorischen und administrativen Anforderungen, die dann schnell zu einer echten Handelshürde werden können. Im Unterschied zu großen Unternehmen haben die KMU oftmals nicht die entsprechenden finanziellen oder personellen Ressourcen, um alle Anforderungen zu erfüllen. Hier will TTIP ansetzen und echte Erleichterungen für KMU bringen: Einerseits durch Vereinfachung der Vorschriften, andererseits durch zusätzliche Informationen um den Marktzugang zu erleichtern. Wir haben hier viele Beispiele, wie beispielsweise der Klavierhersteller, der zusätzliche Informationen über die Holzbeschaffenheit liefern muss oder kleinere Brauereien, die nicht die gleichen Vorteile genießen, wie ihre amerikanischen Rivalen.

**Merkur: Im Fokus des TTIP steht die Zusammenarbeit und evtl. gegenseitige Anerkennung von Zertifizierungen, Normen und Standards. Wie stellen Sie sicher, dass durch TTIP die Qualitäts- und Sicherheitsstandards europäischer Produkte nicht gesenkt werden?**

*Lutz Güllner:* Die Zusammenarbeit im Bereich der Regulierungsvorschriften ist sehr komplex. Hier geht es in erster Linie um die bessere Koordination der Regulierungsbehörden. Wir wollen vermeiden, dass wir bei neuen Regulierungen völlig unterschiedliche und oftmals unvereinbare Ansätze wählen. Mit TTIP wollen wir aber auch bestehende Regulierungen kompatibel machen, um hiermit unnötige Kosten für Unternehmen zu vermeiden, die etwas durch Doppelvorschriften entstehen. In einigen Fällen können wir vielleicht auch eine gegenseitige Anerkennung der jeweiligen Vorschriften erreichen – das wird aber eher die Ausnahme sein und nur in den Bereichen möglich sein, in denen wir sehr ähnliche Schutz-

niveaus und Sicherheitsstandards haben. Über eine mögliche Ausweitung unserer Qualitätsstandards muss sich also niemand Sorgen machen.

**Merkur: Müssen Unternehmen befürchten, dass sie durch diese Zusammenarbeit zusätzliche Dokumentations- und Selbstzertifizierungspflichten auferlegt bekommen, die das Exportgeschäft verkomplizieren?**

*Lutz Güllner:* Das wäre genau das Gegenteil von dem, was wir mit TTIP erreichen wollen! Die Grundidee ist, unnötige Hemmnisse abzubauen und den Handel zu erleichtern, nicht zusätzliche Bürokratie zu schaffen. Wie das dann genau aussehen wird, hängt natürlich von der spezifischen Branche und Produktgruppe ab.

**Merkur: Für Unternehmen ist es sehr aufwändig, wenn in jedem Handelsabkommen unterschiedliche Regelungen z.B. für die Bestimmung des Warenursprungs definiert werden. Werden diese Regeln weltweit vereinheitlicht?**

*Lutz Güllner:* Es ist und bleibt das Ziel in unserer Handelspolitik, möglichst zu multilateralen Lösungen zu kommen. Deshalb bleibt die EU auch ein starker Verfechter der multilateralen Verhandlungen, etwa im Rahmen der Doha Runde. Aber solange dieser Prozess weiterhin so zäh bleibt, müssen wir als EU darauf achten, den Anschluss an die ungeheure wirtschaftliche Dynamik in einigen Weltregionen nicht zu verlieren. Deshalb verhandeln wir mit fast allen unserer Handelspartner auch bilaterale Abkommen, die allerdings nicht als Alternative, sondern eher als Bestandteil eines multilateralen Abkommens gesehen werden können. Hier versuchen wir, so konsistent wie möglich zu sein, auch bei den Ursprungsregeln. ■

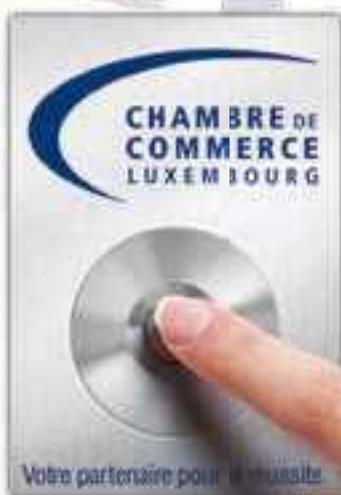
# Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?



6.500 m<sup>2</sup> modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au coeur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

**Chambre de Commerce**  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
Tél.: + 352 42 39 39 - 240  
events@cc.lu  
www.cc.lu



**E**tre davantage sur le terrain, plus proche des ressortissants, se positionner comme l'interlocuteur privilégié des entreprises luxembourgeoises pour contribuer à leur réussite est l'une des grandes priorités de la Chambre de Commerce qui, au travers de ses différentes équipes, a toujours entretenu des liens étroits avec les entreprises, les écoles et universités grâce à des rencontres, conférences, débats ... Carlo Thelen, son directeur général, poursuit, régulièrement, les visites d'entreprises pour s'enquérir de leur vécu au quotidien, des problèmes rencontrés et de leurs desiderata envers la Chambre de Commerce et des autorités publiques (administrations, ministères ...). Chaque mois, Merkur, par le biais de cette nouvelle rubrique, consacrerà ces pages aux visites d'entreprises effectuées par les collaborateurs de la Chambre de Commerce.

## CTG Luxembourg PSF

# Fournisseur de solutions



(de g. à d.) Carlo Thelen, Chambre de Commerce; Richard Catellani, Caroline Simon, Rénaud Wauthier, CTG Luxembourg PSF et Steve Breier, Chambre de Commerce

**A**ujourd'hui, CTG développe des solutions et des services informatiques innovants pour répondre aux besoins et aux défis d'affaires dans de nombreux secteurs à forte croissance. CTG est ainsi un important fournisseur de solutions informatiques et de conseil aux entreprises, également sur le marché des soins de santé, ainsi que des services gérés de dotation informatique pour les grandes entreprises de technologie et de grandes entreprises. CTG s'est

vue décerner plusieurs fois le titre de «Best WorkPlaces» au Luxembourg. Ce label récompense les employeurs qui se soucient du bien-être de leurs salariés et cherchent à créer un environnement agréable de travail.

■ **Entretien avec Rénaud Wauthier, Managing Director, CTG Luxembourg**  
**Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement?**

Actuellement, nous travaillons sur l'intégration de nos services afin

d'offrir à nos clients des solutions «end to end» depuis l'analyse des spécifications fonctionnelles, développement, test et support en production.

Nos clients peuvent également nous demander d'héberger leur solution et de réaliser le support applicatif. Nous avons notamment mis en place 3 «delivery centers (DC)» depuis nos bureaux de Bertrange afin de proposer des solutions d'outsourcing à nos clients. Ils se nomment DC développement, DC Test et DC BOS (business & operation support).

### **Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?**

Ce n'est pas d'une réalisation en particulier dont je suis fier mais plutôt d'avoir développé avec l'équipe de direction une société qui compte parmi les leaders de la place et ce, uniquement par croissance organique. CTG est une société particulière à Luxembourg, où respect des clients et des employés n'est pas un vain mot. Notre slogan «Happy people produce quality» est là pour en témoigner. Nous avons notamment remporté 2 fois le concours «Best Workplaces» et terminé 2 fois «second», tout secteur confondu. CTG, c'est une vraie culture d'entreprise avec des valeurs.

### **Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité?**

Le Luxembourg est en forte concurrence avec les autres places financières en Europe et dans le monde et de ce fait, nos clients sont soumis à de fortes pressions afin de réduire au maximum leurs coûts

pour rester compétitif. Et l'un de ces coûts principaux, c'est l'informatique. Il nous faut donc développer des solutions en interne ou au travers de partenaires ou de filiales à l'étranger afin de réduire au maximum nos coûts d'analyse, de développement et de test.

### **Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens?**

Avec des «si», on met Paris en bouteille dit l'adage. Je ne souhaite donc rien changer à la situation du marché, mais trouver des solutions pour m'y adapter au mieux. Parmi celles-ci, la Chambre de Commerce peut nous apporter son aide en nous mettant en contact avec des organismes étrangers où nous souhaiterions établir des partenariats ou ouvrir une filiale afin de développer nos solutions informatiques à moindre coût.

## **Historique**

CTG Luxembourg a été créée en août 1996. En 2004, la société obtient l'agrément PSF de support en tant qu'opérateur de systèmes informatiques primaires et secondaires du secteur financier.

CTG Luxembourg PSF a connu une forte croissance année après année et compte actuellement 200 employés, ce qui en fait une des 5 plus grandes sociétés informatiques à Luxembourg. CTG Luxembourg PSF a également développé une société dénommée CTG IT Solution dont l'activité est de servir toutes les institutions européennes et qui compte 50 employés.

Avec ces 2 sociétés, le chiffre d'affaires s'élève à plus ou moins 25 millions d'EUR. La société délivre ses services au travers de 4 lignes qui sont: Financial Services, Application Solutions, Testing et IT Services Management. CTG Luxembourg est la filiale de CTG Europe qui compte 700 employés. Le groupe CTG emploie 3700 personnes principalement aux Etats-Unis. La société est cotée au Nasdaq sous le symbole «CTG».



## SkyCom Telematics Systems

## Localisation de véhicules en temps réel



(de g. à d.) Carlo Thelen, Chambre de Commerce; Paul Lenert, CEO de Skycom Claude Lenert, fondateur de SkyCom et Patrick Ernzer, Chambre de Commerce

**V**oilà tout juste 20 ans que l'ingénieur Claude Lenert a lancé dans le garage familial son entreprise Skycom pour proposer au marché son expertise en matière de télématique (techniques associant l'informatique et les télécommunications). Les premières années seront consacrées au développement et au lancement du service de gestion de flotte WinFleet. Les premières versions du logiciel phare de SkyCom fonctionneront encore sur la base de la communication par satellite et par radio, ce qui réservera le produit dans une première étape à une clientèle plutôt fortunée. Dès 1996, le logiciel sera adapté pour fonctionner également via le réseau GSM. En 1997, la police néerlandaise fait appel aux services de SkyCom pour assurer la surveillance des transports de prisonniers. D'autres commandes et applications du logiciels suivront et peu à peu le portefeuille de clients s'enrichira d'enseignes importantes, telles que Daimler Chrysler ou encore le

syndicat intercommunal SIGRE. En 2003, le logiciel WinFleet s'ouvre à la communication par GPS/GPRS et dès 2005 la société de Niederdonven propose au marché une solution intégrée de gestion de flotte de véhicules entièrement basée sur Internet. La facilité d'utilisation et la fiabilité de cette solution convaincront notamment les PTT Luxembourg d'équiper leurs véhicules du système de géolocalisation certifié «Made in Luxembourg». En 2012, SkyCom installe son 10.000<sup>e</sup> ordinateur de bord. En janvier 2014, Paul Lenert, ancien directeur général du groupe Saint-Paul et frère du fondateur de la société, rejoint l'entreprise dans la fonction de CEO. Les deux frères travaillent la main dans la main pour développer les activités de la société et se réjouissent surtout du très haut taux de satisfaction et de fidélité de leur clientèle. Aujourd'hui, le produit est accessible au grand nombre et même aux particuliers et permet aux PME/PMI d'optimiser sensible-

ment le rendement de leurs flottes de véhicules.

■ **Entretien avec Claude Lenert, fondateur de SkyCom, et Paul Lenert, CEO**  
**Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement?**

Actuellement, nous travaillons sur le lancement de la dixième version du logiciel WinFleet, qui offrira des fonctionnalités élargies. L'intégration de la technologie RFID et l'utilisation de piles dont la durée de vie se mesure en années permettront notamment d'ouvrir de toutes nouvelles possibilités. Une entreprise pourra, par exemple, connaître l'endroit exact de ses containers ou outils lourds. Il sera aussi possible de contrôler en temps réel la température ambiante dans des véhicules de transport et dans des surfaces de stockage ou encore de récolter des données détaillées sur l'état de maintenance des véhicules équipés. Le champ d'application s'étend donc énormément.

### Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?

Le système WinFleet est clairement la réalisation dont nous sommes les plus fiers puisque ce logiciel a été entièrement développé en interne par notre équipe. Comme nous disposons également de nos propres serveurs, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer à nos clients un service clé-en-main. Peu importe sa demande, il aura toujours affaire à un seul et unique prestataire, SkyCom.

### Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité?

Le plus grand défi pour une société de haute technologie comme la nôtre est évidemment de rester compétitive et d'optimiser en permanence son mode opérationnel. Les

technologies de l'information et de communication (TIC) sur lesquels se base nos produits évoluent rapidement et demandent donc une grande réactivité et pro-activité. La concurrence ne chôme pas et il faut veiller à rester à la pointe du progrès si l'on veut subsister dans le long terme.

### Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens?

L'environnement législatif dans lequel opèrent les entreprises est primordial pour leur succès. La Chambre de Commerce doit donc veiller à ce que cet environnement reste compétitif et attrayant pour les créateurs d'entreprises et les sociétés existantes. Par ailleurs, nous souhai-

### Historique

SkyCom a été créée en 1994 dans le garage familial par l'ingénieur diplômé Claude Lenert. Avec le développement et le lancement du service de gestion de flotte WinFleet, l'entreprise s'est rapidement positionnée comme un pionnier en matière de géolocalisation de véhicules. Aujourd'hui le produit en est à sa 9<sup>e</sup> version et est utilisé par plus de 1.000 clients et installé sur plus de 12.000 véhicules. L'entreprise de Niederdonven compte 22 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,2 millions d'EUR.

tons que le gouvernement réfléchisse à la mise en place de mesures d'accompagnement plus efficaces pour soutenir les entreprises développant des technologies écologiques ou des produits permettant de réduire l'empreinte écologique. ■

Besoin de conseils ?

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

**ESPACE ENTREPRISES**

Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 330  
info@espace-entreprises.lu  
www.espace-entreprises.lu



# QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un iPod nano 16 GB silver!

## LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 16 GB silver.

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg en France, en partenariat avec un Cluster luxembourgeois, ont organisé le 16 juin dernier une matinée de présentation dédiée à un secteur industriel luxembourgeois.

### 1. De quel secteur étaient issues les sociétés luxembourgeoises accueillies à Paris?

- De l'industrie numérique?
- Du secteur financier?
- De l'industrie pharmaceutique?

Dans la continuité du cycle de conférences «FIT4Business», l'Enterprise Europe Network-Luxembourg organise le 3e volet du Cycle de conférence «Fit4Business» qui aura lieu le 23 septembre.

### 2. Quel est le thème de cette nouvelle conférence?

- Les clauses financières des contrats de partenariat internationaux – Les principaux contrats-types?
- Comment mener des négociations à terme?
- Les garanties financières et les sûretés à l'export pour assurer la bonne exécution des contrats internationaux?

Au mois de juillet, la Chambre de Commerce a organisé une matinée de sensibilisation au Lycée Ermesinde à Mersch, au cours de laquelle les intervenants ont fait découvrir aux élèves l'économie luxembourgeoise et les opportunités offertes par la création d'entreprise. Les interventions ont été complétées par les témoignages de deux entrepreneurs à l'origine de la création de la start-up «NUBS», première plateforme de financement communautaire du Luxembourg.

### 3. Dans le cadre de quelle relation, les représentants de la Chambre de Commerce ont-ils profité de ce programme pour appuyer les revendications en faveur du renforcement du dialogue entre les acteurs de l'éducation et de l'économie?

- La relation «école-entreprise»?
- La relation «école-Chambre de Commerce»?
- La relation «école-économie»?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) avant le 9 septembre 2014. Une seule réponse par foyer.



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
E-mail	

Félicitations à Mme Becker Isabelle (Junglinster) la gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 04/2014 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 05/2014: Mme Enza Beltrami (Rustroff, France)

# Kennt Ihre Strecke. Vom Start bis zum Ziel. Und spart bis zu 5 % Diesel extra.

Der neue Actros mit Predictive Powertrain Control.

Noch wirtschaftlicher durch Europa\*: Mit Predictive Powertrain Control. Das vorausschauende, auf Wunsch erhältliche System holt noch mehr aus dem neuen Actros – weil es den Verlauf der Straße wie bevorstehende Gefälle und Steigungen schon kennt, bevor Sie da sind. Und deshalb Gangwahl und Geschwindigkeit vorausschauend optimieren kann. Das Ergebnis: zusätzlich bis zu 5 % weniger Verbrauch. Mehr über den neuen Actros mit Predictive Powertrain Control erfahren Sie über den QR-Code, bei Ihrem Mercedes-Benz Partner oder im Internet unter [www.mercedes-benz.com/Gesamtwirtschaftlichkeit](http://www.mercedes-benz.com/Gesamtwirtschaftlichkeit)

\* 95% Abdeckung auf Autobahnen und Bundesstraßen.

Über die Kuppe rollen.



Schwung ausnutzen.



Schaltungen am Berg vermeiden.



Eine Marke der Daimler AG



Mercedes-Benz  
Trucks you can trust

Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

Mercedes-Benz Leudelange – 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tel.: 26 37 26-1 (Verkauf und Service)

Mercedes-Benz Roost – 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tel.: 26 80 85-1 (Service)

## Merkur fait peau neuve!



**E**n décembre 2014, Merkur change! Tout en conservant son positionnement, le magazine de la Chambre de Commerce entend moderniser et enrichir son contenu et son contenant et s'offrira un ton plus audacieux et résolument plus proche des préoccupations et du quotidien des entreprises.

La publication s'enrichira de nouvelles rubriques et thématiques et réserve encore de nombreuses surprises et nouveautés.

Après ce numéro double des mois de juillet/août, un dernier numéro double de la formule actuelle paraîtra fin septembre, avant de laisser place à la nouvelle version de Merkur. La régie publicitaire du magazine sera assurée par Maison Moderne, qui conçoit également la nouvelle maquette.

La sortie du Merkur nouvelle formule, édition janvier/février 2015, est prévue pour le 15 décembre!

27 juin 2014

## Remise de distinctions honorifiques



**D**ans le cadre d'une cérémonie qui a eu lieu ce 27 juin à la Chambre de Commerce, Madame Francine Clo-sener, Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Economie, et Monsieur Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, ont remis les décorations conférées à plusieurs ressortissants de la Chambre de Commerce, couvrant notamment les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'Horesca, ainsi qu'à ses employés méritants.

### ■ Ordre de Mérite

#### La Médaille

Monsieur Claude BACK  
1<sup>er</sup> Employé de Bureau auprès de la LSC, Bascharage

Monsieur Paul DE VRY, Membre du Letzebuenger Maarteverband, Hellange

Monsieur Jean-Robert GOERENS  
Membre du comité des Syndicats des agences de voyages du Luxembourg, Luxembourg

Monsieur Jacques HERZ  
Membre du conseil d'administration de l'ILTM, Howald

Monsieur Patrick MOES  
Membre du Groupement des Entrepreneurs Asbl, Luxembourg

Monsieur Gianni PIETRANGELO  
Président du Syndicat des agences de voyages du Luxembourg, Luxembourg

Monsieur Sidney SCHAMBURGER  
Membre du Comité du Groupement des Syndics Professionnels du GDL (GSPL), Contern

Monsieur Romain SCHULER  
Membre/Trésorier du Groupement des Syndics Professionnels du GDL (GSPL), Esch/Alzette

#### **Chevalier**

Monsieur Marc GIORGETTI  
Membre du Groupement des Entrepreneurs Asbl, Dondelange

Monsieur Marc JACOBS  
Membre élu de la Chambre de Commerce, Heisdorf

Monsieur François KOEPP  
Directeur – Secrétaire Général de l'Horesca, Luxembourg

Madame Edith STEIN  
Conseillère Affaires Internationales, Canach

Monsieur Roger THOSS  
Conseiller, Membre du Comité de Direction de la LSC

#### **Commandeur**

Monsieur Lucien BAATZ  
Membre du Groupement des Entrepreneurs Asbl, Colmar-Berg

Monsieur Jean FEYEREISEN  
Président de l'IFSB S.A., Luxembourg

Monsieur Nicolas SOISSON  
Directeur de la FEDIL, Breinert

#### ■ **Ordre de la Couronne de Chêne**

##### **Médaille en Argent**

Madame Edmée GOUDEN  
Trésorière du Letzebuurger Maarteverband, Tétange

Monsieur Marc LEYEN  
Membre du comité du Syndicat des agences de voyages du Luxembourg, Steinfort

Madame Gabrielle WELTER  
Membre du Syndicat des agences de voyages du Luxembourg, Bereldange

#### **Chevalier**

Monsieur Steve BREIER  
Membre du Comité de Direction, Dudelange

Madame Liliane FISCH  
Secrétaire de direction FEDIL, Moutfort

Madame Nita GEORG  
Assistante de Direction, Rollingen

Monsieur Gérard HOFFMANN  
Administrateur FEDIL, Président du GT TIC, Luxembourg

Monsieur Jacques LANNERS  
Vice-président FEDIL, Président de l'ILTM, Steinsel

Monsieur René WINKIN  
Secrétaire général du Groupement pétrolier luxembourgeois et du groupe de travail «Affaires industrielles» Doncols

#### **Officier**

Monsieur Claude BAER  
Administrateur FEDIL, Président du STI, Membre du Groupement Pétrolier Luxembourgeois, Esch/Alzette

Monsieur Charles LOESCH  
Administrateur FEDIL et Membre actif du GT des affaires sociales FEDIL, Luxembourg

Monsieur Paul REICHERT  
Membre de l'ILTM, Holzem

---

19-20 juin 2014

---

## Le Club européen des CCI métropolitaines réuni à Luxembourg

**E**n marge du salon GR Business Days, la Chambre de Commerce a accueilli les 19 & 20 juin derniers les présidents et directeurs généraux d'une quinzaine de Chambre de Commerce et d'Industrie des métropoles européennes les plus importantes. Les représentants officiels, qui se réunissent deux fois par an, ont passé en revue les principales tendances et sujets d'actualité concernant l'économie européenne, échangé leurs visions sur les problématiques touchant de près le monde entrepreneurial

et examiné les opportunités et défis du réseau des CCI européennes. Le programme de la réunion à Luxembourg a également dévoilé un ordre du jour très ambitieux, allant de l'analyse des principales tendances conjoncturelles à un échange de réflexions stratégiques sur les défis majeurs à relever pour les grandes villes européennes en termes de gouvernance durable.

Par ailleurs, les différentes parties ont échangé des bonnes pratiques et constitué plusieurs groupes de travail, dédiés notamment au développement

de services innovants et à valeur ajoutée, ainsi qu'au secteur du transport et de la logistique.

Ces réunions constituent une excellente occasion de souligner le rôle important que jouent les régions européennes, notamment dans le cadre de la politique de cohésion européenne qui encourage les régions à présenter des stratégies de développement efficaces, impliquant l'ensemble des acteurs économiques. A ce titre, les CCI métropolitaines insistent sur le fait que les villes ne peuvent être des moteurs écono-



Les présidents et directeurs généraux d'une quinzaine de Chambre de Commerce et d'Industrie des métropoles européennes se sont réunis au Luxembourg pour une réunion de travail riche en échanges

miques isolés et qu'en matière de développement urbain, il convient d'adopter une approche concertée associant

pouvoirs publics, entreprises et société civile. Une discussion approfondie a porté sur l'importance de l'accès aux

financements pour les entreprises et la mise en place de mesures d'accompagnement durables. ■

16 juin 2014

## Visite de l'ambassadeur du Japon

**S**.E. Madame Atsuko Nishimura, la nouvelle ambassadeur du Japon au Grand-Duché, entrée en fonction en avril 2014, a été reçue à la Chambre de Commerce pour une entrevue avec Carlo Thelen, directeur général. Dans le cadre de cette visite de courtoisie, les relations bilaté-

rales entre les deux pays ont été débattues. Le Japon est le deuxième partenaire asiatique du Luxembourg après la Chine et cinq banques nippones sont établies au Grand-Duché. Le pays est également la troisième puissance économique mondiale après les Etats-Unis et la Chine, et dispose d'un marché

domestique de 127 millions d'habitants au pouvoir d'achat parmi les plus élevés au monde. Le réservoir d'épargne des ménages équivaut à trois fois le PIB et la richesse par habitant y est dix fois plus élevée qu'en Chine et deux fois plus élevée qu'en Corée. En matière de politique industrielle, le Japon a fait le choix d'investir massivement dans la R&D, faisant aujourd'hui du pays un fournisseur mondial incontournable en technologies de pointe (automobile, électronique, nouveaux matériaux, énergies renouvelables ...).

Au cours de cet entretien, le séminaire pays du 4 juillet a été ensuite abordé (voir rubrique «International») en vue de la préparation de la mission économique officielle au Japon et en Corée du Sud qui aura lieu du 5 au 11 octobre prochain. Cette mission, présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire du Luxembourg et dirigée par le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, Etienne Schneider, est organisée en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie, les Luxembourg Trade and Investments Offices à Séoul et à Tokyo, l'agence de promotion «Luxembourg for Business» et la Chambre de Commerce. ■



S.E. Madame Atsuko Nishimura, la nouvelle ambassadeur du Japon au Grand-Duché, a été reçue à la Chambre de Commerce



MADE IN  
NOBODY KNOWS

Labélisez vos produits et services  
d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez le label Made in Luxembourg !

**Renseignements : +352 42 39 39 - 310 [label@cc.lu](mailto:label@cc.lu) [www.cc.lu](http://www.cc.lu)**  
Une initiative de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

## CALENDRIER

## SEPTEMBRE – DÉCEMBRE 2014

## Septembre

11	Taiwan-Luxembourg Joint Business Council in Luxembourg
18	Séminaire pays: Brésil
23	Conférence Fit4Business (Volet 3): «Les formules de garanties financières et les sûretés à l'export», Luxembourg
25-26	Visite accompagnée et événement de matchmaking b2fair/Match4Industry au salon Santeck Fair à Kocaeli (TR)
30/9 – 2/10	Événement de matchmaking lors du salon MSV à Brno (CZ)

## Octobre

5-11	Mission officielle en Corée du Sud et au Japon, visite du «International Air Cargo Forum» à Seoul.
6-7	Visite accompagnée et événement de matchmaking b2fair au «Salone delle MicroImprese» à Venise (I)
6-8	Stand collectif au salon Expo Real à Munich (D)
8	Événement de lancement de la «Semaine européenne des PME 2014» et Portes Ouvertes «EU Open Day» à Luxembourg
16	Séminaire pays Canada
16	Participation au Salon à l'Envers à Thionville (F)
16	Participation au Parlement européen des Entreprises à Bruxelles (B)
19-23	Stand collectif au salon SIAL à Paris (F)
25-28	Mission économique en Israël
27-31	Mission officielle en Inde

## Novembre

3-5	Visite d'Etat du président allemand Gauck au Luxembourg
4	Stand collectif et événement de matchmaking b2fair au salon Digiwal à Louvain-la-Neuve (B)
4-7	Événement de matchmaking b2fair au salon Midest à Paris (F)
6	Séminaire pays Pérou dans le cadre de la visite d'une délégation péruvienne
12-15	Stand collectif au salon Medica à Düsseldorf (D)
14-20	Mission à São Paulo, Rio de Janeiro & Mexico, organisée par LfF
19-21	Stand collectif au salon Logitrans à Istanbul (TR)
24-26	World Islamic Banking Conference au Bahreïn organisée par LfF
26-27	Luxembourg-Turkey Business Council dans le cadre de la visite du ministre de l'économie turc
26	Conférences «Les programmes INTER-REG à l'horizon 2020», Luxembourg

## Décembre

2	Roadshow Milan, organisée par LfF
2-3	Stand collectif au salon Wallonia Export Invest Fair à Liège (B)
2-5	Stand collectif au salon Pollutec à Lyon (F) avec focus technologique sur la Grande Région

16 juin 2014

## Les TIC luxembourgeoises se présentent à Paris



L'ambassade de Luxembourg en France a accueilli les sociétés luxembourgeoises issues de l'industrie numérique

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg en France, en partenariat avec l'ICT Cluster, ont organisé le 16 juin dernier une matinée de présentation de l'industrie numérique luxembourgeoise.

Autour des thèmes: «Découvrir le secteur des TIC au Luxembourg» et «Comprendre et exploiter les opportunités d'affaires franco-luxembourgeoises», le programme riche a permis de réunir sept sociétés luxembourgeoises (Post, Bce, Silicon Luxembourg, Digidash, Inui Studio et Oxford Biochronometrics) venues présenter

leur expertise et échanger ensuite via des entretiens individualisés avec un public ayant largement répondu présent à l'appel.

Sociétés françaises issues des divers secteurs des TIC (informatique, audiovisuel, télécommunications...), institutionnels, journalistes ou encore pôles de compétitivité avaient fait le déplacement afin d'échanger avec l'ensemble des orateurs parmi lesquels S.E.M. l'ambassadeur Paul Dühr, Jeannot Erpelding, directeur Affaires Internationales de la Chambre de Commerce ou encore Jean-Paul Hengen, ICT Cluster Manager. ■

18. Juni 2014

## Der Business Club Luxemburg im Gespräch mit dem luxemburgischen Premierminister Xavier Bettel

Der luxemburgische Premierminister Xavier Bettel weilte am 18. Juni 2014 zu einem offiziellen Arbeitsbesuch in Berlin. Dabei stand neben den politischen Terminen mit Bundeskanzlerin Dr. Angela Merkel und dem Regierenden Bürger-

meister Klaus Wowereit auch ein Meinungsaustausch mit den Mitgliedern des Business Club Luxemburg e.V. zu Wirtschaftsthemen auf dem Programm.

Wo liegen die Prioritäten der neuen Regierung im Bereich der Wirtschaftspolitik? Wie positioniert sich

der Finanzplatz Luxemburg und welche Anpassung wird es im Arbeitsrecht geben? Diese und andere Fragen konnten die Mitglieder im direkten Gespräch mit dem Premierminister erörtern.

Mit einem gesunden Maß an Kontinuität und Reformen möchte der „Neue“, wie Premierminister Xavier Bettel sich selbst bezeichnet, sein Land für die aktuellen und zukünftigen ökonomischen Herausforderungen rüsten. Die Regierung fördert dabei, wie diejenige seines Vorgängers Jean-Claude Juncker, die Entwicklung zukunftsweisender Wirtschaftszweige, darunter ICT, Biotechnologie und Umwelttechnologien. Darüber hinaus setzt man in Luxemburg verstärkt auf Transparenz, Schnelligkeit und Serviceorientiertheit in amtlichen Prozessen, um die Attraktivität des Wirtschaftsstandortes Luxemburg für lokale und ausländische Unternehmen weiter zu erhöhen.

Am selben Tag fand die zweite Mitgliederversammlung des Business Club Luxemburg in Berlin statt und damit feierten die Mitglieder, die aus ganz Deutschland angereist waren, zugleich das zweijährige Bestehen der Netzwerk-Plattform. Ehrengast der diesjährigen Mitgliederversammlung war der Präsident der luxemburgischen Handelskam-



Im Rahmen eines Arbeitsbesuches von Premierminister Xavier Bettel in der deutschen Hauptstadt, fand die zweite Mitgliederversammlung des Business Club Luxemburg statt, zu dem Michel Wurth als Ehrengast und Präsident der luxemburgischen Handelskammer teilgenommen hat

mer Michel Wurth. Als Ehrenmitglied unterstützt die luxemburgische Handelskammer den Business Club Luxemburg seit seiner Gründung und somit war es Michel Wurth ein besonderes Anliegen, im Dialog mit den Mitgliedern die konkreten Herausforderungen und Chancen in der grenzübergreifenden Zusammenarbeit zu diskutieren und erste Lösungsansätze herauszuarbeiten.

Der Business Club Luxemburg organisiert regelmäßig Veranstaltungen in Deutschland, um die Vielfalt der

luxemburgischen Wirtschaft vorzustellen, und ist dabei zugleich ein vertrauensvoller Ansprechpartner für luxemburgische Unternehmen und Vertreter der Regierung, wenn es um die Fragestellungen der grenzübergreifenden Zusammenarbeit geht.

Der Business Club Luxemburg e.V. wurde 2012 auf Initiative der Handelskammer Luxemburg und der luxemburgischen Botschaft in Berlin gegründet.

[www.businessclub-luxemburg.de](http://www.businessclub-luxemburg.de)

3 juillet 2014

## Une table ronde Luxembourg-Mongolie pour développer les opportunités économiques

Le 3 juillet 2014, la Chambre de Commerce a organisé une table ronde sur les opportunités économiques entre le Luxembourg et la Mongolie à l'occasion de la visite de S.E. Luvsanvandan Bold, ministre des Affaires étrangères de Mongolie au Luxembourg.

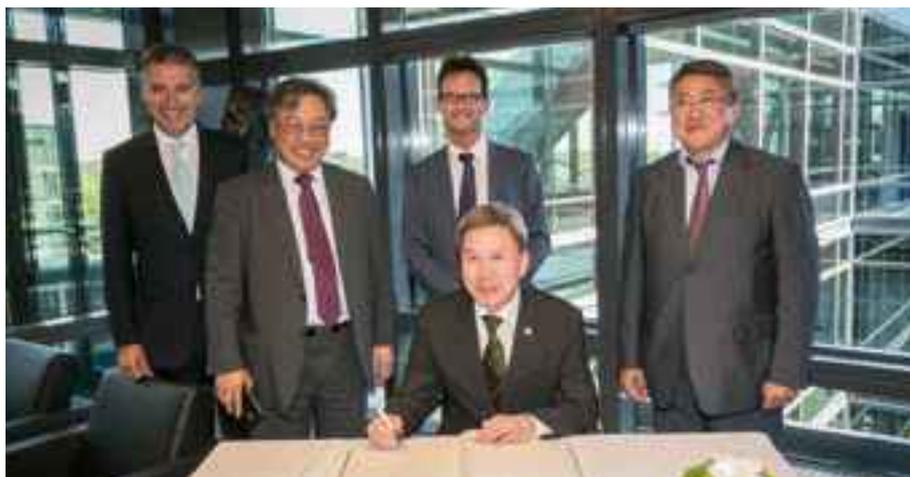
Se situant entre la Russie et la Chine, la majeure partie des échanges commerciaux de la Mongolie concerne ses deux grands voisins. Une grande partie de l'activité économique en Mongolie est basée sur l'élevage et l'agriculture,

le pays possède aussi d'importantes réserves en minerais et autres matières premières. Des secteurs émergents comme les TIC et le tourisme se développent en Mongolie et constituent des marchés à fort potentiel.

Traditionnellement, la Mongolie constitue un des pays cibles de la coopération internationale du Grand-Duché de Luxembourg. Le gouvernement s'est engagé à déboursier quelque 12 millions d'EUR pour la réalisation sur la période 2007-2016, de projets touchant aux secteurs de la santé et de la finance, et plus

particulièrement liés à la télémédecine pour le diagnostic cardiovasculaire et à la formation bancaire.

Parallèlement aux entrevues ministérielles, S.E. Luvsanvandan Bold a profité de sa venue au Luxembourg pour visiter la société SES, qui participe actuellement, dans le cadre d'un consortium européen à un appel d'offres international de la Mongolie, et rencontrer la communauté d'affaires du Luxembourg lors d'une table ronde organisée par la Chambre de Commerce. Dans ce cadre, la délégation mongole a pré-



(de g. à d.) Philippe Cahen, consul honoraire de la Mongolie au Luxembourg, R. Amarjargal, membre du parlement et ancien Premier ministre, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, S.E. Luvsanvandan Bold, ministre des Affaires étrangères, Davaadorj Khishigdelger, ambassadeur de Mongolie pour le Luxembourg et la Belgique



Echanges entre la délégation mongole et la communauté d'affaires luxembourgeoise

July, 4 2014

## South Korea and Japan seminar: know before you go!

**D**iscovering South Korea and Japan without visiting the countries, this was the objective of the recently held seminar organized by the Luxembourg Chamber of Commerce. Dealing with both Asian coun-

tries and especially doing business in a totally different business culture needs serious preparation. Since it is one of the Chamber's core roles, to assist Luxembourg companies going abroad and developing new markets far away from home, it

was a logic step that the Chamber had to arrange such a seminar. Especially in view of the upcoming mission to Korea and Japan (5-11 October 2014) the Chamber of Commerce gathered market specialists in order to brief the entrepreneurs about both markets and to highlight the various opportunities Korea and Japan have to offer.

The first part of the seminar showcased South Korea's economic performance and outlined the excellent framework which exists since the entry into force of the EU-South Korea Free Trade Agreement 3 years ago. But the true success story of South Korea has been explained in-depth by the Deputy Head of Mission of the South Korean Embassy in Brussels, Mr Yong Ho Kim. The combination of innovation and "decent" manufacturing forged the entrepreneurial eco-



The Chamber of Commerce gathered market specialists in order to brief the entrepreneurs about both markets and to highlight the various opportunities Korea and Japan have to offer

system in Korea over the last decades and helped the country to achieve its pre-crisis growth rates in 2012. Numerous support organisations help European business people to get more familiar with the Korean business environment and the seminar was therefore the ideal platform to present KOTRA (Korea Trade-Investment Promotion Agency), KIC (Korea Research and Innovation Centre) and the Korean Cultural Centre, all based in Brussels, but assisting Luxembourg companies as well to enter the Korean market.

The second part of the seminar on Japan was attended by HE Ms Atsuko Nishimura, Ambassador of Japan to the Grand Duchy of Luxembourg. During her opening speech, she underlined the long political relations between Japan and

Luxembourg and invited the seminar participants to head to Japan and to experience on their own, how Japan is reshaping its economy thanks to the three pillar strategy of Prime Minister Abe's reform program called: Abenomics. All speakers in the Japan panel made it clear, an opening up of the Japanese economy is a necessary evidence if growth rates of previous decades are the announced target. The concept of "revitalisation" was present in all the presentations given by representatives from the Embassy, from JETRO (Japan External Trade Organization) and from the EU-Japan Centre for Industrial Cooperation and pairs with the numerous opportunities for foreign companies to enter the Japanese market. ■

If you need further information or if you want to join the Korea-Japan mission, feel free to contact [korjap2014@cc.lu](mailto:korjap2014@cc.lu)



Tokyo, Japan

10 juillet 2014

## Une mission économique à Lisbonne pour promouvoir le secteur de la logistique

Le 10 juillet, la Chambre de Commerce a organisé, en collaboration avec l'ambassade du Luxembourg au Portugal, la Chambre de Commerce luso-belgo-luxembourgeoise et Aicep Portugal Global, une mission économique à Lisbonne axée sur le secteur de la logistique. Cette initiative, se déroulant également en présence de Sérgio Monteiro, secrétaire d'Etat pour les Infrastructures, le transport et la communication, avait comme objectif de stimuler la coopération entre les opérateurs logistiques des deux pays.

L'économie du Portugal, touchée gravement par la crise économique et financière il y a trois ans, vient de conclure officiellement le programme de redressement, négocié en mai 2011 avec l'Union européenne et le Fonds Monétaire International (FMI), qui lui ont accordé un prêt de 78 milliards d'euros en échange d'un plan d'économies budgétaires drastique. Les signes d'une reprise économique sont dès lors évidents: baisse du chômage, augmentation des investissements nationaux

et étrangers, hausse du PIB avec un taux anticipé d'1 %.

Le Portugal reste un partenaire attractif pour les entreprises luxembourgeoises, entre autres au regard de sa situation géographique et de sa proximité des marchés lusophones d'Afrique et d'Amérique du Sud, mais également en raison du tissu économique innovant et porteur de nouvelles technologies.

Lors de la conférence logistique ouverte par Pedro Pinto, président de la Chambre de Commerce luso-belgo-luxembourgeoise, S.E. Paul Schmit, ambassadeur du Luxembourg à Lisbonne a rappelé qu'il existe de nombreuses relations historiques entre les deux pays que les échanges commerciaux ne reflètent pas, et a estimé que des événements de promotion économique comme la conférence du 10 juillet pourront contribuer à tisser des liens entre les acteurs économiques des deux pays et à exploiter davantage le potentiel de collaboration.

Sérgio Monteiro, secrétaire d'Etat pour les Infrastructures, le Transport et la Communication, a continué par un



Sérgio Monteiro, secrétaire d'Etat pour les Infrastructures, le Transport et la Communication a présenté les réformes structurelles entreprises actuellement par le Portugal

tour d'horizon sur l'ensemble des réformes structurelles majeures que le Portugal réalise actuellement, notamment en ce qui concerne le droit du travail, le droit de la compétition et le régime d'imposition sur les revenus. Le Portugal, qui a retrouvé son indépendance financière, s'engage à créer un environnement propice aux investissements étrangers, et nationaux et ceci dans une optique à long terme, apportant ainsi

stabilité et confiance aux investisseurs. Quant aux infrastructures logistiques, des investissements majeurs sont prévus pour le développement des réseaux routiers, ferroviaires et aériens à travers 59 projets, dont les sources de financement sont à la fois d'origines privée et publique, nationales et européennes. Sérgio Monteiro a également évoqué le projet de développement du réseau ferroviaire commun du Portugal et de l'Espagne, les deux pays se sont engagés en effet à utiliser les mêmes standards pour réaliser une liaison ferroviaire directe vers l'Europe du nord.

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et président du Cluster for Logistics a présenté, quant à lui, les multiples facettes de l'économie du Luxembourg à travers les secteurs porteurs, à savoir la finance, les TIC, les énergies renouvelables, les sciences de la vie, la logistique et le tourisme.

Charles Gosselin, Cluster Manager du Cluster for Logistics a présenté les principaux corridors des flux logistiques en

Europe, ainsi que l'infrastructure logistique du Luxembourg avec ses trois hubs, à savoir le port de Mertert, le terminal multimodal, ainsi que l'aéroport du Findel et le Cargo Center. David Arendt, directeur du Luxembourg Freeport, a poursuivi par une présentation des spécificités du freeport qui ouvrira ses portes le 17 septembre 2014 et accueillera des objets de valeur, tels que des oeuvres d'art, des vins précieux ou des documents sensibles. Le Freeport combine les technologies et le «know-how» de nombreux pays européens et sera orné d'une géante fresque réalisée par le célèbre artiste portugais Alexandre Farto connu sous le nom VIHLS.

Paulo Perreira da Silva, CEO de Renova, a ensuite témoigné de son expérience relative au développement de ses affaires au Luxembourg. Renova constitue une vraie «success story» d'une entreprise portugaise qui a réussi à créer un produit unique, faisant de la marque un succès mondial. L'homme d'affaires charismatique s'est lancé sur le marché luxem-

bourgeois il y a quelques années, et est devenu leader sur plusieurs segments. Selon lui, le succès provient n'est pas seulement une question de qualité du produit, mais s'explique aussi par la présence d'une grande communauté d'origine portugaise au Luxembourg.

Vera Soares, chargée de missions au ministère de l'Economie, a clôturé la conférence en soulignant les nombreuses opportunités entre les deux économies, qui se diversifient dans les mêmes niches. Elle a relevé leur caractère innovateur qui pourra être une source de nouvelles coopérations, comme les échanges commerciaux se concentrent à l'heure actuelle majoritairement sur les secteurs plus traditionnels.

Le déjeuner de networking qui a suivi a été l'occasion pour les représentants des entreprises luxembourgeoises et portugaises de s'entretenir sur des opportunités concrètes lors de réunions bilatérales programmées par la Chambre de Commerce luso-belgo-luxembourgeoise. ■

September, 11-12 2014

## Save the Date: Luxembourg – Taiwan Joint Business Council

**T**he Luxembourg Chamber of Commerce is proud to announce the visit of a high level business delegation from Taiwan on September 11 & 12, 2014. This visit will take place on the occasion of the 7<sup>th</sup> Luxembourg – Taiwan Joint Business Council to be held on the 11<sup>th</sup> of September 2014. The visiting delegation will be composed by high-level Business leaders in the sectors of ICT, Green Technologies, Financial Services and outbound & inbound Tour Operators.

For further information please feel free to contact Chamber of Commerce – International Affairs  
Contact persons: Viviane Hoor or Sarah Nilles – Tel: (+352) 42 39 39-315/316 – E-mail: ai@cc.lu ■

September, 12 2014

## Exporting to the UK?

### Apply for the Golden Bridge Trade & Export Awards 2014

**T**he Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Great Britain (BLCC) annually presents the Golden Bridge Award to the most successful Belgian or Luxembourg company exporting to or trading in the UK, in either the service or

manufacturing sector. Awards are also presented to the Best SME and Best Newcomer.

#### Why participate?

For companies doing business in the UK, the Golden Bridge Awards are the

perfect opportunity to celebrate their success, raise their company profile, reward their staff, and showcase their export credentials. Former winners and finalists have confirmed that the award has enhanced their image both at home and in the UK market.

### Entry requirements for Luxembourg companies

1. All companies in the manufacturing or service sector can apply;
2. Companies must have been actively exporting to or trading in the UK for a minimum of three years;
3. The Head Office must be registered in the Luxembourg Trade Register. Subsidiary companies can also apply, but documentation must be submitted by the Head Office;
4. The products or services must have their origin in Luxembourg;
5. The company must not have won a Golden Bridge Award in the last three years.



### Application process

Prospective applicants should complete the entry form available on the website of the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Great Britain (BLCC).

Entries must be received by the 12<sup>th</sup> September, 2014. Entry is free of charge. After applications close, up to three companies will be shortlisted in each category, based on three main criteria:

1. Financial performance;
2. Strategy and innovation;
3. Motivation for entering the awards.

Companies will be informed in September whether they have been shortlisted. Shortlisted companies will be asked to attend a jury meeting in London in October, where the winners will be chosen.

### Ceremony

All shortlisted companies will be invited to the awards ceremony in the prestigious Victorian Ballroom at the BLCC Club House in central London. This will be a glamorous and exciting evening attended by many successful Luxembourg, Belgian and British businesses, as well as influential trade and investment representatives. ■

For further information, please contact the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Great Britain (BLCC)  
Phone: (+44) 207 127 42 92 – E-mail: [events@blcc.co.uk](mailto:events@blcc.co.uk)

Désir d'investir  
aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 360/310  
[international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)  
[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



23 septembre 2014

## «Fit4Business»: volet N° 3 – «Les garanties financières et les sûretés à l'export pour assurer la bonne exécution des contrats internationaux»

**D**ans la continuité du cycle de conférences «FIT4Business» organisé en octobre 2013 et en mars 2014, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a le plaisir de vous inviter à assister au 3<sup>e</sup> volet du cycle de conférence «FIT4Business»: Acquérir les bons réflexes pour organiser en toute sécurité vos démarches à l'international – Volet N° 3 – «Les garanties financières et les sûretés à l'export pour assurer la bonne exécution des contrats internationaux (paiement & livraison)» qui aura lieu le mardi 23 septembre 2014 de 9h30 à 14h30 à la Chambre de Commerce.

Que vous soyez primo-exportateur ou professionnel de l'export plus

aguerri, «bien exporter» c'est avant tout s'informer et bien cerner les risques et les facteurs de réussite à l'export: formalités à accomplir, aides à l'export, transport international, etc.

En matière de formalités de paiement, la conférence se penchera sur le crédit documentaire, un instrument de crédit sécurisé pour les paiements à l'international destiné à faciliter aux entreprises l'approvisionnement en biens, pour la fabrication de leurs produits.

Le non-paiement constitue par ailleurs un risque majeur pour les entreprises. Pour éviter ce risque, vous vous mettez au courant des services et de l'assurance crédit qui assurent une limitation des risques et une indemnisation maximale en effectuant un suivi

scrupuleux de vos clients (santé financière, évaluation du risque pays, suivi des paiements ...).

En matière de transport international, la conférence vous donnera également l'occasion de clarifier la notion et le rôle joué par les Incoterms (International Commercial Terms), des clauses standardisées et reconnues permettant d'éviter les malentendus et les conflits inhérents à toute transaction internationale, liés à des pratiques commerciales et interprétations différentes d'un pays à l'autre entre un client et son fournisseur ainsi que de préciser les responsabilités et obligations des vendeurs et des acheteurs pour la livraison de marchandises. ■

24-27 septembre 2014

## Visite accompagnée à la bourse de coopération «Match4Industry» à Kocaeli, Turquie

**D**ans le cadre des activités b2fair, la Chambre de Commerce a lancé le concept «Doing Business Onsite», une nouvelle formule de rencontres d'affaires ciblées et sélectives. La grande nouveauté consiste dans le fait que les rendez-vous auront lieu dans les zones industrielles et seront complétés par des visites en entreprise, offrant aux participants la possibilité d'un suivi direct sur place. Ainsi, les rendez-vous affaires seront organisés dans le cadre du salon

«SANTEK» le 25 septembre et poursuivront au parc industriel de TOSB à Kocaeli le 26 septembre 2014. Grâce à sa situation idéale à proximité d'Istanbul, la région de Kocaeli représente aujourd'hui un des tissus industriels les plus denses de la Turquie.

Kocaeli est une province du nord de la Turquie, située au bord de la Mer Noire. Grâce à une situation idéale au fond du Golfe d'Izmit et à la proximité d'Istanbul, de nombreuses entreprises industrielles (industrie lourde, raffine-

rie, chimie ...) se sont installées dans cette région.

L'événement offre aux participants la possibilité de rencontrer des entreprises turques, européennes ainsi que d'autres pays des secteurs suivants: machinerie, automobile, métaux & métallurgie, chimique, électrique et électronique, technologies de l'Information, plastiques et caoutchouc, construction et matériels de construction, énergie, environnement, TIC.

Outre les rendez-vous d'affaires, les entreprises auront la possibilité de visiter les entreprises locales. Pour faciliter le déplacement des entreprises luxembourgeoises, la Chambre de Commerce propose un voyage collectif au départ de Luxembourg à un tarif forfaitaire. ■

Pour de plus amples renseignements: Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg Enterprise Europe Network – Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)  
[www.b2fair.com/match4industry2014](http://www.b2fair.com/match4industry2014)

---

6-7 octobre 2014

---

## Micro Enterprise Showroom 2014: événement b2fair à Venise

**L**es 6 et 7 octobre 2014, le salon multisectoriel «Micro Enterprise Showroom» (*Salone delle Microimprese*) accueillera pour la deuxième fois un événement b2fair permettant aux participants à ce salon à Venise de nouer de nouveaux contacts d'affaires au niveau international.

Outre des stands d'exhibition et l'événement b2fair, les participants peuvent participer à des conférences interactives et à des présentations des micro-entreprises internationales. En 2013, cet événement a accueilli 91 entreprises de 8 pays différents et 424 rendez-vous d'affaires ont été organisés.



De plus amples informations sur l'événement de matchmaking b2fair sont disponibles en ligne sous: [www.een-matchmaking.com/microentreprise2014](http://www.een-matchmaking.com/microentreprise2014).  
L'inscription est possible à partir de ce même site web.

---

16 octobre 2014

---

## Participez à la 19<sup>e</sup> édition du Salon à l'Envers à Thionville

**L**a Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg invite à participer à la 19<sup>e</sup> édition du «Salon à l'Envers» qui se déroulera le 16 octobre 2014 à Thionville. Comme chaque année, ce salon constitue pour les entreprises luxembourgeoises et régionales une plate-forme de rencontres «b2b» entre acheteurs et fournisseurs de la Grande Région. En 2013, le salon a réuni plus de 1.500 participants et quelque 170 donneurs d'ordres qui ont présenté leur société et exprimé leurs besoins en termes d'achats. Les donneurs d'ordres ont ainsi pu établir plus de 5.000 contacts avec les visiteurs.



Ce salon, qui s'inscrit dans la continuité du salon «GR Business Days» organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg les 18 et 19 juin dernier dans les locaux

de Luxexpo, aura pour but de stimuler la compétitivité et la croissance des petites et moyennes entreprises au sein de la Grande Région et de poursuivre le renforcement et le développement des

relations économiques et commerciales interrégionales. Cette année, le pays mis à l'honneur sera la Belgique. ■

Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Affaires Internationales

Personne de contact: Annelore Domingos

Tél.: (+352) 42 39 39-378 – Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: salonenvers@cc.lu

Manifestation d'intérêt – Merkur Juillet/Août 2014 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

#### Souhaite participer en tant que

donneur d'ordres (acheteur)

fournisseur (visiteur)

Le Salon à l'Envers sera organisé par «Entreprendre en Lorraine-Nord (ELN)» en collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, le Département de la Moselle, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine, la CCI des Vosges ainsi que la CCI de la Moselle.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Merci de retourner le présent formulaire par courrier ou par fax à l'adresse suivante:**

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**

Affaires Internationales – Services européens et Grande Région

L-2981 Luxembourg

Personne de contact: Annelore Domingos

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: salonenvers@cc.lu

**4 novembre 2014**

## DIGIWAL: la plate-forme TIC incontournable

La Chambre de Commerce invite à participer en tant qu'exposant à la deuxième édition du salon DIGIWAL qui se déroulera le 4 novembre 2014 à Louvain-La-Neuve. Suite au succès de la première édition, qui a accueilli 60 exposants et plus de 700 participants professionnels, le forum DIGIWAL, événement fédérateur wal-

lon qui met en réseau les acteurs TIC avec les entreprises qui veulent développer leur compétitivité numérique a décidé de réitérer pour la deuxième fois consécutive le salon à Louvain-La-Neuve.

Le salon DIGIWAL propose en une seule journée des conférences thématiques, des possibilités d'autodiagnostiquer la performance IT pour les entre-

prises visitant le salon, présentations de cas clients, interviews et débats sur le plateau TV, démonstrations technologiques et des rendez-vous d'affaires programmés grâce au *b2fair*.

En cas d'intérêt suffisant, les organisateurs du salon essayent de regrouper les exposants luxembourgeois sur un «Stand collectif luxembourgeois».

En outre, la Chambre de Commerce organisera, en fonction de l'intérêt des entreprises luxembourgeoises, une visite accompagnée au salon incluant la participation aux rendez-vous d'affaires *b2fair*.

En cas d'intérêt de votre part nous vous invitons à nous retourner le coupon-réponse ci-dessous.



Pour toute information complémentaire concernant les frais de participation, contacter la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg Affaires internationales  
Personnes de contact: Niels Dickens/Annelore Domingos  
Tél.: (+352) 42 39 39-371/378 – E-mail: [digiwal@een-matchmaking.com](mailto:digiwal@een-matchmaking.com)

**Manifestation d'intérêt – Merkur Juillet/Août 2014** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Souhaite participer en tant que**

- exposant au salon DIGIWAL et souhaite recevoir de plus amples informations.
- visiteur au salon DIGIWAL et souhaite recevoir de plus amples informations.

**Merci de bien vouloir retourner le présent formulaire à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**

Affaires Internationales  
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg  
Personnes de contact: Niels Dickens / Annelore Domingos  
Tél.: (+352) 42 39 39-370 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)

**4-7 novembre 2014**

## MIDEST 2014:

### 4<sup>e</sup> édition de la convention d'affaires *b2fair*

**D**u 4 au 7 novembre 2014, la Chambre de Commerce organise pour la 4<sup>e</sup> fois consécutive une bourse de contacts internationale lors du salon MIDEST à Paris. Le salon MIDEST est connu comme étant l'un des rendez-vous-clés les plus importants au niveau mondial pour les sous-

traitants industriels internationaux. Son objectif est de former un point de rencontre unique, rassemblant l'offre et la demande au sein du secteur de la sous-traitance. En 2013, 1.700 exposants provenant de 46 pays et 40.000 visiteurs professionnels de 78 pays différents ont participé au salon MIDEST.

La plate-forme de rencontres d'affaires internationale «*b2fair*» a pour but de faciliter et de renforcer le développement du commerce bilatéral au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà.

De plus amples informations et inscriptions sur l'événement de matchmaking *b2fair* sous:  
[www.b2fair.com/midest2014](http://www.b2fair.com/midest2014)

## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concu-

rente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques. Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats

membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.). Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

### Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

### OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société slovène, fabricant de textiles maison et possédant ses propres capacités de production, recherche des détaillants pour la vente de ses articles au Luxembourg, ainsi que des grossistes dans le secteur horeca (EEN 20141606001)
- 2 Société belge, active dans la distribution de peintures et d'objets de décoration pour intérieurs, également grossiste en parquets et sols en bois, recherche de nouveaux fournisseurs en Europe (EEN 20100126019)
- 3 Société italienne, fabricant de fours à micro-ondes et de fours à basse consommation d'énergie, recherche des intermédiaires commerciaux en Europe. Ses clients potentiels sont des fondries de laiton, verre, céramique, aluminium et zinc (EEN 20100909036).
- 4 Société russe, spécialisée dans le développement de services web et d'électronique intégrée d'entraînement (IDE) pour le développement de logiciels, recherche des partenaires pour une production réciproque ainsi qu'un contrat de franchise et d'agent en Europe (EEN 20140905001)
- 5 Société roumaine, spécialisée dans les systèmes de sécurité (vidéo surveillance, alarme anti-intrusion, contrôle d'accès, alarme incendie, etc) propose ses services en tant qu'agent, représentant ou distributeur, à tout partenaire étranger souhaitant accéder au marché roumain (EEN 20100203023)
- 6 Société espagnole, spécialisée dans la commercialisation et la distribution de produits/composants hydrauliques et pneumatiques, recherche des partenaires en Europe qui souhaiteraient introduire leurs produits sur le marché espagnol. La société agirait dès lors en qualité de distributeur ou d'agent commercial sur le territoire espagnol (EEN 20121012048).
- 7 Société polonaise, prestataire de services pour le secteur de la construction et de l'industrie (vente/réparation de machines de construction et équipement industriel), recherche des partenaires en Europe pour agir en qualité d'intermédiaire commercial (agent, représentant, distributeur) (EEN 20140905002)
- 8 Société anglaise, active dans la vente et la distribution de produits pour bébés, recherche des fournisseurs de produits/accessoires pour bébés de grande qualité. La société commercialise ses produits sur internet et ses sources en tant que distributeur pour des sociétés européennes (EEN 20121213035)
- 9 Société arménienne, active dans les technologies de transmission de données et de communication, spécialisée dans l'import de ces données (routeur, camera, antenne Wifi, fibre optique, etc.), propose ses services en tant qu'agent commercial à des sociétés qui produisent ces appareils. La société souhaite importer et distribuer ces équipements pour élargir son offre et étendre ses activités (EEN 20120912015)
- 10 Société belge, active dans la fourniture de pierre de grande qualité (marbre et granite), propose ses services en tant que sous-traitant. La société est également intéressée par une production réciproque (EEN 20100125048)

### BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Juillet/Août 2014 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6

7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**

**Affaires européennes et Grande Région**

**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

## Textes européens publiés du 11 juin au 10 juillet 2014

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande

en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

### Actes législatifs publiés du 11 juin au 10 juillet 2014

#### Accords internationaux

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Accord entre l'Union européenne et l'Etat d'Israël concernant la participation de l'Etat d'Israël au programme de l'Union intitulé «Programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» (2014-2020)» |
|---|---|

#### Directives

- |   |            |  |
|---|------------|--|
| 2 | 2014/82/UE | Directive de la Commission du 24 juin 2014 modifiant la directive 2007/59/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les connaissances professionnelles générales et les exigences médicales et en matière de licences Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE |
| 3 | 2014/81/UE | Directive de la Commission du 23 juin 2014 modifiant l'annexe II, appendice C, de la directive 2009/48/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité des jouets en ce qui concerne le bisphénol A  |

### Actes non législatifs publiés du 11 juin au 10 juillet 2014

#### Règlements

- |   |             |   |
|---|-------------|---|
| 4 | 686/2014/UE | Règlement de la Commission du 20 juin 2014 modifiant les règlements (CE) n° 0983/2009 et (UE) n 384/2010 en ce qui concerne les conditions d'utilisation de certaines allégations de santé liées à l'effet réducteur des stérols et stanols végétaux sur le cholestérol LDL sanguin Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE        |
| 5 | 651/2014/UE | Règlement de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité   |
| 6 | 634/2014/UE | Règlement de la Commission du 13 juin 2014 modifiant le règlement (CE) n° 1126/2008 portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, pour ce qui concerne l'interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretation |

#### Décisions

- |   |             |   |
|---|-------------|---|
| 7 | 2014/363/UE | Décision de la Commission du 13 juin 2014 modifiant la décision 2007/742/CE sur les pompes à chaleur électriques, à gaz ou à absorption à gaz   |
| 8 | 2014/361/UE | Décision du Conseil du 5 juin 2014 relative à la position à prendre par l'Union européenne au sein du Conseil des ministres ACP-UE concernant la révision de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE  |
| 9 | 2014/346/UE | Décision du Conseil du 26 mai 2014 relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne lors de la 103 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail en ce qui concerne les amendements au code de la convention du travail maritime |

### Actes adoptés par des instances créées par des actes internationaux

- |    |        |  |
|----|--------|--|
| 9  | N° 113 | Règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des projecteurs pour véhicules automobiles émettant un faisceau de croisement symétrique ou un faisceau de route ou les deux à la fois et équipés de lampes à incandescence, de sources lumineuses à décharge ou de modules DEL |
| 10 | N° 98  | Règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des projecteurs de véhicules à moteur munis de sources lumineuses à décharge  |

## BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Juillet/Août 2014 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- 1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
**Affaires européennes et Grande Région**  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

## Enseignement et formation professionnelle

## Soutenir la croissance économique, l'emploi et l'esprit d'entreprise par un système d'enseignement et de formation performant



(de g. à d.) Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce; Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce; Fernand Ernster, Vice-président de la Chambre de Commerce et président du Conseil de gérance de la LSC et Gérard Eischen, directeur de la LSC

**L**e mardi 8 juillet, la Chambre de Commerce a tenu une conférence de presse dédiée à l'enseignement et la formation professionnelle, organisée en marge de son Assemblée plénière qui s'est déroulée, pour l'occasion, au Lycée Ermesinde à Mersch. Les dirigeants de la Chambre de Commerce ont adressé aux responsables politiques leurs revendications pour rendre les systèmes d'enseignement et de formation plus performants au Luxembourg. Un accent particulier a été mis sur l'évaluation de la réforme de la formation professionnelle et sur la nécessité d'une stratégie cohérente en matière de «Lifelong Learning». La Chambre de Commerce a également présenté les faits saillants relatifs à son offre de formation.

Dans son mot d'introduction, le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, a rappelé que la Chambre de Commerce organise traditionnellement son Assemblée plénière du mois de juillet en dehors de son enceinte au Kirchberg. Cette année, le choix s'est porté sur le Lycée Ermesinde pour souligner l'importance que

la Chambre de Commerce accorde à l'enseignement et à la formation, en général, respectivement la «Relation Ecole-Entreprise», en particulier. Dans le cadre de ce dernier programme, dont l'objectif est de familiariser les jeunes avec les grands concepts économiques et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, la Chambre de Commerce avait organisé le matin un workshop pour les élèves des classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>. Divisé en deux ateliers, le workshop a initié les élèves à l'histoire économique du Luxembourg, au fonctionnement général de l'économie et aux opportunités offertes par la création d'entreprises.

Les responsables de la Chambre de Commerce ont également saisi l'opportunité de cette conférence de presse pour adresser leurs revendications aux responsables politiques, estimant que les systèmes d'enseignement et de formation ne peuvent être performants, qu'à condition qu'ils préparent à la vie professionnelle, tiennent compte des besoins de l'économie, et promeuvent l'esprit d'entreprise. Un rapprochement du monde scolaire et de l'écono-

mie, un système d'enseignement performant permettant de faciliter l'entrée sur le marché du travail et la création d'un cadre légal cohérent pour la promotion du «Lifelong Learning» sont autant de pistes à explorer pour dynamiser l'emploi et l'économie luxembourgeoise.

### ■ Formation professionnelle initiale et apprentissage: les enjeux de la réforme professionnelle

La Chambre de Commerce a également commenté l'actuel débat sur la réforme de la formation professionnelle introduite en décembre 2008 et a précisé qu'elle ne remettait pas en question la réforme et continuait à s'identifier avec son objectif principal qui est le rapprochement du monde scolaire et du monde économique. Pour cette raison, la Chambre de Commerce soutient le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans le processus de mise en œuvre de la réforme. S'il y a indéniablement eu des problèmes dans la phase de mise en route de la réforme, Fernand Ernster, Vice-président de la Chambre de Commerce et président du Conseil de gérance de la LSC, s'est réjoui du fait que d'importantes adaptations, tenant compte des considérations de la Chambre de Commerce, aient pu être effectuées. Celles-ci ne sont malheureusement pas encore suffisantes et il subsiste à l'heure actuelle encore des problèmes qui risquent d'hypothéquer le succès de la réforme. Ainsi, la Chambre de Commerce regrette l'absence totale de statistiques et de chiffres fiables sur le bilan de la formation professionnelle. Ces statistiques sont en effet essentielles pour pouvoir tirer des conclusions ou pour effectuer des comparaisons avec le système précédent. De plus, la Chambre de Commerce déplore un rattrapage désorganisé, voire inexistant et revendique une révision des modes d'évaluation et une multiplication des rattrapages.

La Chambre de Commerce a également constaté que les futurs apprentis disposent, à la fin de la classe de neuvième, de moins en moins de compétences nécessaires pour apprendre une profession («Mangelnde Ausbildungsreife»). Pour remédier à ce problème et être en mesure d'identifier les candidats aptes à la formation professionnelle, la Chambre de Commerce propose la création d'un «assessment center», qui pourrait faire gagner un temps non négligeable aux entreprises à la recherche de candidats à l'apprentissage en nombre et qualité suffisants pour satisfaire aux besoins des différents secteurs économiques. La Chambre de Commerce revendique, par ailleurs, l'adaptation du cadre réglementaire pour les stages en entreprise, le cadre actuel étant déficient et mettant toute entreprise accueillant des stagiaires en situation irrégulière.

La Chambre de Commerce estime qu'il faudrait également revoir les conditions de participation à la réforme pour les représentants d'entreprises et les experts bénévoles, jugeant celles-ci peu favorables à un engagement et une acceptation de la formation professionnelle par le monde économique. Malgré les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la réforme, Fernand Ernster s'est dit confiant que ceux-ci pourront être résolus en concertation avec toutes les parties prenantes. Il a souhaité que des solutions à élaborer entre tous les partenaires soient opérationnelles dans les meilleurs délais et a mis en avant le fait que cette démarche nécessitera une plus grande réactivité de la part des responsables de l'éducation nationale pour pallier les problèmes signalés à différentes occasions par la Chambre de Commerce. Une analyse sans tabous devra être entamée par l'éducation nationale dans les meilleurs délais, comme annoncé dans le programme gouvernemental.

Enfin, Fernand Ernster a rappelé l'importance de la réforme de l'enseignement secondaire qui nécessite une restructuration en profondeur pour satisfaire aux exigences du monde du travail. Il a enjoint le ministère à s'engager pour une transposition rapide de cette réforme.

### ■ **Formation professionnelle continue: pour une assurance qualité dans le «Lifelong Learning»**

Dans le domaine de la formation professionnelle continue, la Chambre de Commerce s'engage pour une politique cohérente en matière de «Lifelong Learning (S3L)» et insiste sur l'importance de la création d'un cadre cohérent et transparent, qui inclut dans le «Cadre Luxembourgeois des Qualifications» (CLQ) les formations non formelles. La mise en place d'une structure d'accréditation pour les organismes de formation, les programmes et les ressources pédagogiques en considération de critères de qualité stricts, sous le pilotage d'une autorité nationale, est une autre revendication de la Chambre de Commerce. En ce qui concerne la contribution financière de l'Etat à la formation professionnelle continue, la Chambre de Commerce souhaite discuter avec le Gouvernement d'une réorientation des moyens budgétaires mis à disposition.

### ■ **La Chambre de Commerce: un acteur fédérateur misant sur la qualité de son offre de formation et de ses services**

Les responsables de la Chambre de Commerce ont également profité de cette conférence de presse pour rappeler que la Chambre de Commerce est dans le secteur de la formation professionnelle, un des principaux acteurs au Luxembourg. Ainsi, au niveau de la formation professionnelle initiale (FPI), elle gère chaque année environ 1.800 contrats d'apprentissage, ce qui représente les deux tiers des contrats d'apprentissage signés au Luxembourg.

Dans le pilier formation professionnelle continue (FPC), la Chambre de Commerce se distingue non seulement par la qualité de ses services – elle est certifiée ISO 9001 et a été élue «Best Learning and Development solutions» trois années de suite –, mais aussi par la qualité de son offre de formation. Dans le développement de son offre de formation continue, la Chambre de Commerce se concentre de plus en plus sur les domaines qu'elle considère comme étant son «core business», tels que la création et la gestion d'entreprises. Ces

formations reprises sous le label «LSC Entrepreneurship» ont cumulé en 2013, 1.797 inscriptions du total de 7.893 inscriptions réalisées au niveau de la FPC en 2013.

En matière de formation universitaire (FUN), prédomine la signature d'un contrat de coopération avec l'Université du Luxembourg en vue de l'instauration d'une filière «Business Education».

Dans ce contexte, Fernand Ernster a expliqué qu'un élément-clé de la stratégie de développement de la Chambre de Commerce est la création de synergies avec d'autres acteurs de la formation. A côté du partenariat avec l'Université du Luxembourg, la Chambre de Commerce a mobilisé ses proches partenaires pour discuter d'une mutualisation des compétences dans le domaine de la formation professionnelle continue. Ainsi, les responsables de la Chambre de Commerce ont pu convenir avec les représentants du monde bancaire et de la place financière d'une démarche concertée qui devrait, à court terme, aboutir à la création d'une structure commune proposant une gamme de formations transversales. Une autre initiative importante a été le lancement de la «Learning Factory», inaugurée en janvier 2014 à Foetz, qui permet aux entreprises d'améliorer leur performance énergétique et leur productivité.

Enfin, la qualité garde toute son importance comme élément important de la stratégie de développement de la Chambre de Commerce. En complément d'une démarche qualité aux différentes étapes du cycle de vie d'une formation, la Chambre de Commerce veut assurer une amélioration continue au niveau des compétences de ses formateurs, qui sont les garants de l'excellence des programmes dispensés. Pour ce faire, elle organise régulièrement des sessions de son programme «Train the Trainers». Au-delà de la simple formation, a été mis en place un dispositif complet «Train the Trainers» qui, selon une approche intégrative, encourage les formateurs à adopter une attitude d'amélioration continue, s'inscrivant dans un parcours d'apprentissage tout au long de la vie. ■

## Relation Ecole-Entreprise

# Renforcer les passerelles entre le système éducatif et le monde économique



**Matinée riche en débat entre les acteurs de l'éducation et ceux de l'économie luxembourgeoise avec de g. à d.: Jeannot Medinger (Lycée Ermesinde), Mehmed Özen (Lycée Ermesinde), Carlo Thelen (Chambre de Commerce), Marc Wagener (Chambre de Commerce), Vincent Hieff (Chambre de Commerce), Paul Weber (NUBS S.A.) et Fabien Nizard (NUBS S.A.)**

**A**telier de sensibilisation sur la création d'entreprise, exposés sur l'économie luxembourgeoise, visites d'immersion en entreprises, témoignages d'entrepreneurs, interventions de *guest speakers*: la Chambre de Commerce a lancé une panoplie d'initiatives en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation. Dans un contexte où l'insertion professionnelle des jeunes est devenue un enjeu socio-économique majeur au Luxembourg, la priorité reste, aux yeux du patronat, le renforcement du dialogue entre acteurs publics et privés et la modernisation du cadre institutionnel des établissements scolaires.

Le 8 juillet, la Chambre de Commerce a organisé, en marge de son Assemblée plénière, une matinée de sensibilisation au Lycée Ermesinde à Mersch, au cours de laquelle les intervenants ont fait découvrir à une centaine d'élèves âgés de 15 à 18 ans

le fonctionnement général de l'économie luxembourgeoise ainsi que les opportunités offertes par la création d'entreprise. Les interventions ont été complétées par les témoignages de Fabien Nizard et Paul Weber, deux jeunes entrepreneurs à l'origine de la création de la start-up «NUBS», première plateforme de financement communautaire du Luxembourg.

Les représentants de la Chambre de Commerce ont profité de ce programme pour appuyer les revendications en faveur du renforcement du dialogue entre les acteurs de l'éducation et de l'économie. La relation école-entreprise reste l'une des clés de l'orientation qui facilite la transition entre le monde scolaire et la vie professionnelle. Face à des difficultés d'insertion qui ne cessent de croître, les acteurs publics et privés doivent intervenir de plus en plus activement dans le champ de la formation professionnelle et de l'aide à l'emploi. La Chambre de Commerce est

depuis longtemps convaincue que la mise en œuvre d'une forte relation école-entreprise présuppose avant tout la responsabilisation et la coordination des acteurs au plan national. Préparer les jeunes à leur vie future et semer l'esprit d'entreprendre est un défi socio-économique majeur qui relève de la responsabilité de chacun: parents, enseignants, chefs d'entreprise, acteurs économiques ...

Le lycée ne doit pas être perçu comme étant un monde en vase clos. L'accueil de représentants de la Chambre de Commerce au Lycée Ermesinde démontre une nouvelle fois que les portes s'ouvrent. Le LEM estime que la présence d'acteurs économiques et professionnels au sein de son établissement est un atout indéniable et favorise l'exploration et la mise en pratique des intérêts et talents personnels de ses élèves. Les collaborateurs de la Chambre de Commerce ont été largement impressionnés par la visite guidée des lieux organisée par des élèves volontaires, des classes de septième et de sixième, qui ont fait preuve d'un esprit d'initiative et d'un engagement personnel exceptionnels. En marge des cours et des études, les «entreprises» constituent une obligation pour les élèves. Le principe majeur de ces «entreprises» internes est la collaboration autour d'une production commune, collaboration unissant élèves et adultes. La mission de chaque «entreprise» inclut des travaux de production, de développement et de commercialisation. Selon le corps enseignant, ces «entreprises» internes constituent un moyen de responsabilisation, de spécialisation, mais également de détente des lycéens. Les représentants de la Chambre de Commerce ont tenu à féliciter le directeur du LEM, Monsieur Jeannot Medinger, ainsi que son adjoint, Monsieur Mehmed Özen, pour ce modèle exemplaire

Le LEM est à la recherche d'entreprises pouvant proposer des stages de courte durée (1-2 semaines) aux élèves ou d'entreprises aux activités hors du commun qui pourront être présentées aux élèves. En cas d'intérêt, merci de vous adresser à la responsable du service REE de la Chambre de Commerce: [doris.mulombe@lsc.lu](mailto:doris.mulombe@lsc.lu) ■

qui peut faire référence en matière de concepts pédagogiques innovants.

Le modèle scolaire du Lycée Erme-sinde et les nombreuses initiatives en faveur du rapprochement du monde de l'entreprise, proposées par des lycées à travers le pays, font espérer que les établissements scolaires mettront davantage

un point d'honneur à la sensibilisation des élèves aux réalités de la sphère économique. Il importe à cet égard d'amplifier cette dynamique, afin de faire partie intégrante de tous les programmes de formation. La Chambre de Commerce continuera à développer ses activités dans le cadre de la «Relation Ecole-Entreprise»

et à se positionner comme fédérateur des initiatives entamées du côté patronal. En effet, seules les relations construites durablement entre acteurs de l'éducation et de l'économie permettront à chaque jeune de se projeter dans l'avenir avec les meilleures chances d'intégration dans le monde du travail. ■

## Remise des certificats et diplômes

# Se former à la fiscalité pour avancer au niveau professionnel

**L**a remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité «cycles A et B», organisée par la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg, a eu lieu ce mercredi 2 juillet dans les locaux de la Chambre de Commerce. Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants les compétences techniques permettant de mettre en œuvre les principes fondamentaux du droit fiscal luxembourgeois. La formation est divisée en deux cycles: le «cycle A» traite de la fiscalité des ménages tandis que le «cycle B» aborde la fiscalité des entreprises. Une prochaine session de cette formation débutera en septembre 2014.

Un diplôme, signé par Monsieur Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est décerné aux détenteurs des certificats des 2 «cycles A et B» tandis que les participants n'ayant suivi qu'un des deux cycles se voient remettre un certificat sous l'autorité du ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Pour cette promotion, 143 participants étaient inscrits au «cycle A» tandis que 192 participants étaient inscrits pour le «cycle B».

Lors de son mot de bienvenue, Gérard Eischen, directeur de la LSC, a félicité les lauréats pour leur implication et a également salué la bonne collaboration entre la

Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg et la LSC, laquelle permet de former chaque année plusieurs centaines de personnes en matière de fiscalité dans des conditions optimales.

Monsieur Marc Barthelemy, président de la commission d'examen et professeur-attaché au ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a ensuite pris la parole pour saluer les efforts des personnes ayant terminé avec succès les formations en fiscalité et pour passer en revue les statistiques liées à cette promotion. Cette année, pour le «cycle A»,

87 participants sur 143 inscrits ont réussi leur formation, soit 60,8 %. Pour le «cycle B», le taux de réussite se monte à 52,60 %, soit 101 réussites pour 192 inscrits.

Enfin, Monsieur Jean-Paul Bemtgen, président de la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg, a insisté sur l'intérêt de la formation professionnelle continue et plus spécifiquement en matière de fiscalité. Il a relevé que le fait de suivre des formations en dehors des heures de travail nécessite non seulement beaucoup de persévérance, mais aussi une discipline exemplaire. ■



**La remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité «cycles A et B», organisés par la LSC en collaboration avec la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg, a eu lieu ce 2 juillet dans les locaux de la Chambre de Commerce**

Pour tout renseignement concernant cette formation, contactez la LSC ([www.lsc.lu](http://www.lsc.lu), E-mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu)) ou la Société de Comptabilité, 23, rue de Soleuvre, L-4670 Differdange (E-mail: [scl.kerschen\\_christiane@pt.lu](mailto:scl.kerschen_christiane@pt.lu), Tél.:(+352) 621231459 (matin))

## Train the Trainers

un programme de formation  
en faveur de l'assurance qualité



Ce programme à deux niveaux aborde tant les éléments de base indispensables à un enseignement réussi que des matières plus spécifiques permettant de perfectionner l'approche pédagogique. Chaque niveau de formation est clôturé par une séance de validation («assessment») devant un jury d'experts avec comme objectif l'octroi du certificat de réussite. Les deux niveaux de formation, fondamentaux (Level 1) et perfectionnement (Level 2), sont dispensés périodiquement chaque année. Les calendriers des sessions sont disponibles sur le site web [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu).

### DESCRIPTION

Cette formation, destinée aux personnes appelées à dispenser régulièrement ou occasionnellement des formations professionnelles, a pour but de rendre plus efficace le transfert et l'appropriation des connaissances par les apprenants.

Elle amènera les participants à mieux se connaître, à définir leur style en tant que formateur et à faire un tour d'horizon pratique sur les mécanismes d'apprentissage de l'adulte, les techniques d'animation, les différents types d'apprenants et l'impact des nouveaux médias sur leur pratique de formation.

Les participants seront sollicités en permanence et le déroulement de cette formation très interactive sera fait d'alternance entre apports et exercices. L'animation sera également elle-même une illustration de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine.

La formation sera animée par des formateurs professionnels et expérimentés.

À l'issue de la formation, les participants pourront se soumettre, pour chacun des deux niveaux de formation, à la présentation d'une séance de formation devant un jury d'experts, en vue de l'obtention des certificats de réussite «Formateur» (Level 1) et «Formateur expérimenté» (Level 2).

### PUBLIC-CIBLE

Formation «Train the Trainers - Fondamentaux»: Toute personne destinée à transmettre son expérience et son savoir lors de formations.

Formation «Train the Trainers - Perfectionnement»: Toute personne ayant suivi avec succès l'examen de la session fondamentale.

### MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Composée de multiples outils de connaissance de soi et d'animation ainsi que d'exercices pratiques, la formation sera une source d'illustration et d'inspiration pour les apprenants sur les façons d'animer et de susciter l'intérêt et la participation de son public.

### DURÉE TOTALE

4 jours de formation par session  
1 heure d'assessment par session

### LANGUE VÉHICULAIRE

Français

### CONTACT

**LSC**  
Sylvia Riddlesprige  
Conseillère en formation  
Tél: 42 39 39 220  
E-mail: [sylvia.riddlesprige@lsc.lu](mailto:sylvia.riddlesprige@lsc.lu)

### LIEU DE FORMATION

Centre de Formation  
de la Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg



## Formez-vous à la comptabilité et finance avec les cours du soir de la LSC



Formation	Date de début	Durée	Prix
<b>COMPTABILITÉ ET FINANCE</b>			
TC.1 – Fonctionnement d'un système comptable	23/09/2014	10 h	85€
TC.2 – Opérations portant sur l'actif	14/10/2014	10 h	85€
TC.3 – Opérations portant sur le passif	11/11/2014	10 h	85€
TC.4 – Procédure bilantaire	02/12/2014	10 h	85€
TC.5 – Gestion comptable de la TVA et des impôts I	10/11/2014	10 h	85€
TC.6 – Gestion comptable des salaires	01/12/2014	10 h	85€
TC.7 – Actes de commerce	06/10/2014	10 h	85€
TC.8 – Types de sociétés	17/11/2014	10 h	85€
TC.9 – Mathématiques financières I	01/10/2014	10 h	85€
TC.10 – Comptabilité informatisée (Principes de base, MS Excel et BOB 50)	15/10/2014	20 h	250€
TC.11 – Analyse financière I	04/11/2014	10 h	85€
TC.12 – Budget et business plan I	13/11/2014	10 h	85€
TC.13 – Comptabilité analytique de gestion	10/11/2014	20 h	170€
TC.14 – Mathématiques financières II	30/09/2014	20 h	170€
C.1.1 – TVA II	14/10/2014	20 h	170€
C.1.2 – Impôts II	16/10/2014	20 h	170€
C.2.1 – Calcul et comptabilisation des salaires	07/10/2014	20 h	170€
C.2.2 – Opérations hors-bilan	10/11/2014	20 h	170€
C.2.3 – Comptabilité des sociétés	07/10/2014	20 h	170€
C.2.4 – Consolidation des comptes	17/11/2014	20 h	170€
C.2.5 – Normes IFRS	06/10/2014	20 h	170€

Découvrez notre offre de formation complète sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

### RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

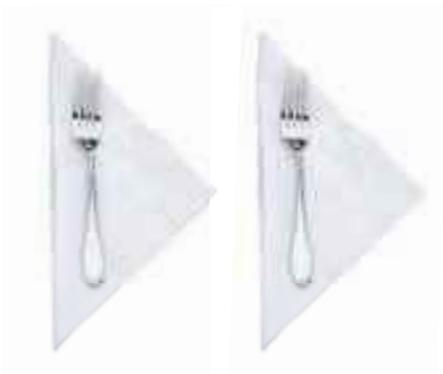
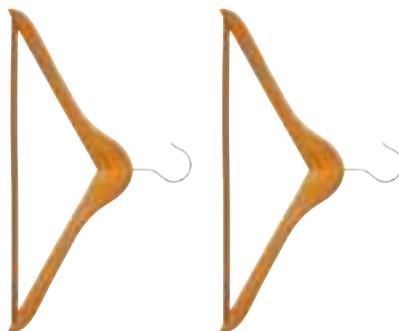
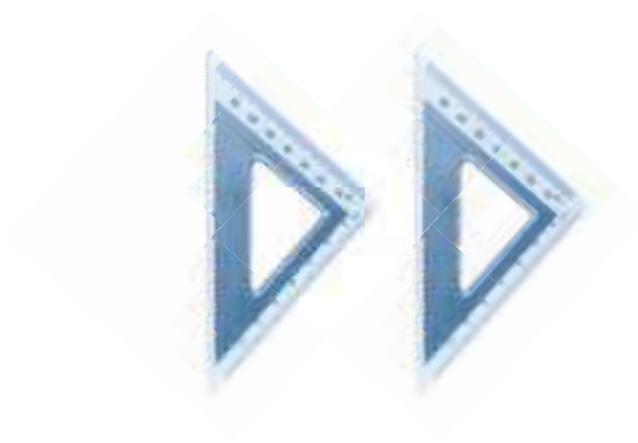
Adresse postale: L-2981 Luxembourg  
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu  
F: (+352) 42 39 39-820

\* uniquement applicable aux cours TC.1 - C.2.5 suivis en 2014

# Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

## Déclarez vos postes d'apprentissage



### Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices

Formulaire de déclaration à télécharger sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) ou [www.adem.lu](http://www.adem.lu) | Déclaration à envoyer par fax à l'Adem au 40 61 39  
Plus d'informations : LSC au 42 39 39 - 210



# Formulaire à compléter et à renvoyer



**LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'orientation professionnelle

## Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier - Titre premier - Contrat d'apprentissage  
(Art. L. 111 - 1. - Art. L. 113 - 6.)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Agence pour le développement de l'emploi est obligatoire.  
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'orientation professionnelle.

\* matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

### Employeur :

Matricule\* : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) \_\_\_\_\_ apprenti/e(s) \_\_\_\_\_  
(nombre) (profession/métier)

DAP  CCP  DT

Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) \_\_\_\_\_ apprenti/e(s) \_\_\_\_\_  
(nombre) (profession/métier)

DAP  CCP  DT

Apprentissage adulte

En cas de déclaration de " conseiller en vente ", prière d'indiquer la spécialisation correspondante :

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme \_\_\_\_\_

et/ou à se présenter le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures.

Matricule : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Candidat/e de votre choix:

au cas où vous avez déjà un(une) candidat(e)

Adresse : \_\_\_\_\_

(Localité)

, le

(Date)

(Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse  
**ADEM - Orientation professionnelle**  
**Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg**  
ou par Fax : 40 61 39  
Tél. : 247-85387 / 247-85480

AT04B

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.



# Formulaire à compléter et à renvoyer



**LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'orientation professionnelle



**LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Ministère de l'Education nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation professionnelle

## Offre de stages de formation

### Organisme de formation

Matricule : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Tuteur/Tutrice : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. /Fax : \_\_\_\_\_

### Nombre(s) d'offre de stage(s) et Spécialisation(s)

Nombre(s) de poste(s) offert(s) :	Spécialisation(s) :		
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_  
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse  
**ADEM - Orientation professionnelle**  
**Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg**  
ou par Fax : 40 61 39  
Tél. : 247-85387 / 247-85480

## Substances chimiques dangereuses: de l'UE au Luxembourg

**P**rés de 60 participants ont pris part à la séance d'information «Substitution of hazardous chemicals – Regulation-driven innovation» organisée le 26 juin 2014 par le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, service national d'assistance géré par le CRP Henri Tudor dans le cadre du cycle «Betriber & Ëmwelt».

Avec pour objectif d'aider les entreprises tant dans leur démarche de substitution de leurs substances chimiques dangereuses que dans leurs activités de recherche et développement pouvant y être liées, l'événement, introduit par Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, a sensibilisé les entreprises présentes à la législation et aux outils en matière de substitution de substances chimiques, plus précisément sur:

- les principes de substitution dans la législation européenne et la cascade réglementaire découlant des décisions européennes, ainsi que l'anticipation des contraintes qu'elles imposent aux entreprises. Ainsi l'impact de différentes législations européennes (telles que REACH et CLP, ou encore celles sur la protection des travailleurs, les biocides, RoHS) sur la pression de substitution de certaines substances chimiques a été abordé en s'appuyant notamment sur le cas du formaldéhyde largement utilisé par l'industrie chimique.



60 participants ont pris part à la séance d'information intitulée «Substitution of hazardous chemicals – Regulation-driven innovation»

- les différents outils existants au niveau européen pour permettre aux entreprises d'anticiper les impacts réglementaires sur leurs activités, en particulier, l'outil SUBSPORT, un portail Internet regroupant des informations destinées à soutenir les entreprises dans leurs efforts de substitution des substances dangereuses ([www.subsport.eu](http://www.subsport.eu)).

Enfin les entreprises TextilCord Steinfurt, Goodyear Dunlop Tires Europe et ArcelorMittal ont présenté leurs retours d'expérience en termes de projets d'innovation initiés dans le cadre d'évolution des contraintes réglementaires dans leur domaine d'activité.

Le prochain rendez-vous du cycle «Betriber & Ëmwelt» proposant une série d'événements sur des thématiques liées à la réglementation environnementale sera consacré à la transposition au Luxembourg de la Directive 2010/75/UE. Organisé par le Centre de Ressources des Technologies de l'Environnement (CRTE), du CRP Henri Tudor le 16 octobre 2014, avec le soutien de la Chambre de Commerce et de son organisme de formation, la LSC, la session d'information intitulée «Transposition de la Directive 2010/75/UE relatives aux émissions industrielles «IED»: impact au niveau national» constituera une nouvelle occasion pour les entreprises luxembourgeoises exerçant une activité industrielle de s'informer sur les réglementations européennes les impactant. ■

### INFPC

## Accès à la formation professionnelle continue: de fortes inégalités entre les salariés

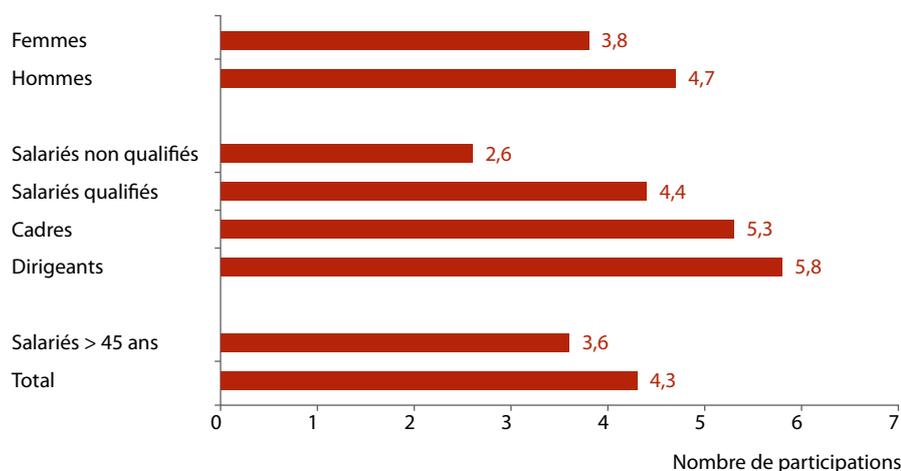
**E**n 2012, dans les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'Etat pour le financement du plan de formation, un salarié suit, en moyenne, 4,3 formations, soit 6 % de plus qu'en 2011. S'il existe des différences concernant l'accès à la formation selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, il en existe également selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle.



accès à la formation selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, il en

existe également selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle.

**Graphique 1: Nombre moyen de participations à des formations par salarié selon le sexe et le statut professionnel – 2012**



### ■ L'inégale participation entre hommes et femmes

Les hommes suivent, en moyenne, 4,7 formations, contre 3,8 pour les femmes. Cet écart reflète sans doute l'évolution des trajectoires professionnelles, généralement plus favorables aux hommes, aussi bien que la préférence des employeurs pour les collaborateurs à temps plein, plus souvent masculins. En effet, 87 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes en 2012 (Zahlen, 2013).

Dans la plupart des secteurs d'activité, la différence entre hommes et femmes est en faveur des premiers. Il n'y a que dans le secteur «Construction» où les femmes participent à un

plus grand nombre de formations que les hommes (2,3 formations contre 1,9). Avec 6,4 formations pour les hommes, contre 3,4 pour les femmes, c'est dans le secteur «Agriculture et industrie» que l'écart est le plus marqué.

Par ailleurs, les résultats sont contrastés selon la taille des entreprises. Dans les petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés), les femmes participent à autant ou plus de formations que les hommes. Dans les entreprises de 250 salariés et plus, la situation est à l'avantage des hommes. L'inégalité entre les hommes et les femmes est la plus forte dans les très grandes entreprises (1.000 salariés et plus): les hommes participent,

en moyenne, à 7,8 formations, contre 4,4 pour les femmes.

### Dirigeants et cadres mieux lotis

Comme en 2011, avec 5,8 et 5,3 formations, les dirigeants et les cadres suivent plus de formations que les salariés qualifiés (4,4) et que les salariés non qualifiés (2,6). Si les dirigeants et les cadres suivent autant de formations qu'en 2011, l'accès à la formation des salariés qualifiés s'améliore (+0,4 formation), alors que celui des salariés sans qualification est relativement stable, voire tend à se dégrader (-0,3 formation). Les stratégies de développement des compétences au sein des entreprises continuent donc de bénéficier davantage aux catégories socioprofessionnelles supérieures.

Malgré le soutien financier renforcé de l'Etat à la formation des salariés âgés de plus de 45 ans (encadré Dispositif «salariés +»), ces derniers participent, en moyenne, à 3,6 formations, contre 4,3 formations pour l'ensemble des salariés. La situation est hétérogène selon les secteurs d'activité. Alors que les salariés âgés de plus de 45 ans du secteur «Information et communication» suivent, en moyenne, 1,1 formation, ils participent à cinq fois plus de formations dans le secteur «Agriculture et industrie» (5,3).

Les Fonds sociaux européens  
investissent dans votre avenir



### Dispositif «salariés +»

L'Etat soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 20 % de leur investissement en formation. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans, baptisés «salariés +».

Plus d'information sur [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)



## BUSINESS EXCHANGE

POUR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE RÉUSSIE

- CONSEIL EN STRATÉGIE ET FINANCEMENT
- MATCHING PERSONNALISÉ
- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR DES MENTORS
- BOURSE D'ENTREPRISES



[WWW.BUSINESS-EXCHANGE.LU](http://WWW.BUSINESS-EXCHANGE.LU)

LA PLATE-FORME DES REPRENEURS  
ET CÉDANTS D'ENTREPRISES

 **Opportunet**



---

**1,2,3 GO**

---

## Les lauréats de l'édition 2013-2014 dévoilés le 18 septembre

**Depuis le mois de mai, les entrepreneurs engagés dans le parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO 2013-2014 sont entrés dans la dernière ligne droite du processus d'accompagnement. 33 plans d'affaires ont finalement été déposés et vont être notés par un jury, durant cet été. Les lauréats seront dévoilés lors de la grande soirée de clôture du parcours d'affaires programmée le 18 septembre, à Metz.**

« Cet événement a pour objectif de concilier l'intérêt des porteurs de projet qui reçoivent des conseils des coachs pour finaliser leur business plan, et celui de nos coachs et partenaires, qui rencontrent un maximum de créateurs d'entreprises. L'ambition est de donner aux différents acteurs

l'occasion de travailler de manière constructive sur un business plan déjà bien avancé et de résorber des faiblesses précises et identifiées. Cet exercice vient compléter les avis des coachs 'officiels' qui ont suivi le projet tout au long du parcours » précise Frédérique Gueth, manager 1,2,3 GO-Busi-

ness Initiative A.s.b.l à propos du Business Plan Booster 1,2,3 GO, organisé au Technologie Zentrum de Trèves, en mai dernier. Un rendez-vous qui a marqué l'entrée de la dernière ligne droite pour les 86 porteurs de projets retenus dans le cadre de l'édition 2013-2014 du parcours de plans d'affaires.

86 projets sélectionnés sur 187 candidatures reçues.

Concrètement, lors du Business Plan Booster, chacun des porteurs de projet a bénéficié de trois entretiens individuels de 1 heure assurés par 3 des 17 coachs participant à cette journée. Des coachs qui, comme les porteurs de projets, étaient issus des différents territoires de la Grande Région. L'occasion aussi de se voir délivrer des messages par de jeunes managers. «Plutôt que d'engager du personnel pour ce faire, il est important pour l'entrepreneur d'assurer lui-même la vente et toute la partie commerciale. Personne ne pourra mieux vendre un produit ou un service que le créateur ou l'inventeur lui-même. Le contact avec le client est également important car il lui permet d'accumuler les feedbacks de ces derniers» a précisé Oliver Streckle, le patron de Viamon, une entreprise qui a développé une solution de tracking pour sécuriser des installations photovoltaïques contre le vol à l'aide d'un GPS intégré. Le dirigeant connaissait d'ailleurs d'autant mieux les attentes et besoins du public qu'il avait en face de lui qu'il a été l'un des lauréats du précédent parcours 1,2,3 GO.

### ■ Les jurés entrent en scène

«Le Business Plan Booster est vraiment très intéressant dans la mesure où l'on est dans le concret. Comme les coachs sont des experts de leur domaine, on peut aller dans les détails et faire le plein d'informations et de commentaires pertinents. Finance, investissement ou marketing, j'ai le sentiment d'avoir engrangé des informations qui vont me permettre d'avancer, dans des

domaines que je maîtrise forcément moins que les aspects techniques de mon projet» indique Denis Crespe de la société luxembourgeoise InSoft Design qui développe des outils innovants destinés aux développeurs de logiciels, dans des domaines comme la banque et l'assurance. «Les coachs avec lesquels j'ai pu échanger étaient complémentaires et véritablement désireux de m'aider à avancer dans mon projet. On a abordé le projet sur le fonds, sur sa forme et même anticipé des projections. C'est d'autant plus positif qu'en ce qui me concerne, j'ai tout particulièrement bien accroché avec l'un des coachs et nous avons d'ores et déjà commencé à travailler ensemble, dans la durée (il a intégré le parcours sur le tard)» ajoute Frank Kremer, un Français qui travaille à la création de Immoovation, une entreprise qui développe un concept novateur dans le domaine de l'immobilier entre particuliers, sur internet.

Le 11 juin, 33 candidats ont officiellement déposé leur plan d'affaires. Durant l'été, chacun de ces business plan va être examiné et noté par trois coachs, autres que ceux qui ont accompagné le porteur du projet tout au long de son parcours afin de garantir la plus grande objectivité. Une soixantaine de professionnels sont mobilisés pour cette opération à l'issue de laquelle seront désignés les lauréats 2014. Les porteurs de projet dont le plan d'affaires a obtenu plus de 70 % des points après évaluation seront récompensés de différentes manières: un soutien financier (un total de 60.000 EUR de prix par édition), une visibilité accrue dans les médias de la Grande Région, un certi-

ficat attestant que le projet a été suivi et évalué par les experts du réseau, enfin une mise en avant lors de la soirée de clôture avec la projection d'un petit film promotionnel sur le projet.

### ■ Robert Papin, en invité de marque

La grande soirée de clôture de l'édition 2013/2014 du parcours de plan d'affaires est programmée le 18 septembre prochain, à Metz. Un événement auquel participeront 200 décideurs et chefs d'entreprise et qui s'annonce d'ores et déjà passionnant. «Il est encore trop tôt pour tout dévoiler mais je peux déjà vous confirmer que nous accueillerons un invité de marque en la personne de Robert Papin» indique Frédérique Gueth. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, Robert Papin a créé et dirigé de nombreuses entreprises. Homme de terrain, il est également l'auteur de nombreux ouvrages de référence tant dans le domaine de la création d'entreprise qu'en matière de management et leadership. Son ouvrage «Stratégie pour la création d'entreprise» (éd. Dunod) s'est écoulé à plus de 80.000 exemplaires. Mais c'est également un grand spécialiste de la formation, il est en effet le fondateur et le directeur d'HEC Entrepreneurs. Sur un millier d'élèves passés par HEC Entrepreneurs, 470 sont aujourd'hui PDG ou DG. Des résultats flatteurs qui en appellent d'autres; depuis sa création en 2000, le réseau 1,2,3 GO a contribué à la création ou au développement de plus de 330 entreprises en Grande Région. Ces start-ups emploient actuellement plus de 1.200 personnes. ■

## 1,2,3 GO – Business Initiative A.s.b.l.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative A.s.b.l. stimule la création d'entreprises innovantes en Grande Région. Business Initiative gère et anime le réseau interrégional 1,2,3 GO composé de 400 experts et entrepreneurs qui accompagnent gratuitement les porteurs de projets innovants dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO. Pour participer au parcours, les projets doivent remplir 4 critères d'accès: avoir un caractère innovant, être économiquement viables, être établis en Grande Région et ne pas être financés par du capital à risque. En fin de parcours, les meilleurs plans d'affaires sont récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue. En Grande Région, 1,2,3 GO est représenté depuis 2003 par des relais locaux: Luxinnovation à Luxembourg, la CCI Sarre à Sarrebruck, le Technologie Zentrum à Trèves et le Business Innovation Center à Kaiserslautern en Rhénanie-Palatinat, les 7 CEEI en Belgique francophone, la CCI54 à Nancy et la CCI57 à Metz en Lorraine. Ces relais interviennent pour la prospection et la maturation des projets innovants dans leur région respective et coordonnent la mise en relation des experts avec les porteurs de projets de leur région. ■

# SOIRÉE DE CLÔTURE 1,2,3 GO

## 18 Septembre 2014

à partir de 17h30

1.  
IMAGINEZ

Découvrez les meilleurs  
projets d'entreprises  
innovantes en  
Grande Région !



3.  
DÉVELOPPEZ

2.  
ÉLABOREZ

HÔTEL DE RÉGION - PLACE GABRIEL HOCQUARD - METZ (FRANCE)

Inscription et plus de détails d'ici peu sur :

**WWW.123GO-NETWORKING.ORG**

### MERCI À NOS PARTENAIRES !

#### NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



#### NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:



#### NOS PARTENAIRES MÉDIAS:



#### ORGANISÉ PAR:



## Business meets Research: de nouvelles technologies de production au service de la compétitivité

Le Forum «Business meets Research» a attiré de nombreux participants inscrits ainsi que des visiteurs des GR Business Days. En effet, pour sa 7<sup>e</sup> édition, le Forum «Business meets Research» a pris place cette année au cœur des GR Business Days. Organisé par Luxinnovation, l'Agence nationale de promotion de l'innovation et de la recherche, cet événement phare du paysage de la recherche-développement et de l'innovation a permis aux participants de s'informer sur la thématique «Manufacturing of the future». Des conférences et workshops interactifs ont été combinés à des rencontres bilatérales dans le cadre de l'«Innovation Matchmaking»; une formule gagnante appréciée de tous.

Luxinnovation a invité les organismes de recherche publics et le Fonds National de la Recherche à présenter leurs compétences et expertises au plus grand nombre. Cette 7<sup>e</sup> édition a confirmé l'importance des collaborations public-privé en matière d'innovation. Des intervenants du Luxembourg et de la Grande Région se sont donnés rendez-vous au Forum «Business meets Research» pour présenter les dernières tendances, technologies et résultats de recherche en matière de fabrication.

### De la recherche à la réalité à l'Université de Manchester

L'essence de l'innovation est la transformation de la connaissance en valeur. Or, transformer les résultats de recherche en innovations n'est pas chose évidente pour tout le monde. La recherche est rarement une priorité pour les entreprises, notamment les PME et même les meilleurs chercheurs ne sont pas forcément de bons entrepreneurs. Partant de ce constat, Luxinnovation a invité le Dr Rich Ferrie, directeur des opérations à l'«University of Manchester Intellectual Property» (UMIP) au Forum Business meets Research pour décrire une démarche collaborative fructueuse. Le Dr Rich Ferrie a ainsi expliqué comment Manchester a su dévelop-

per une infrastructure et un processus systématique unique qui ont permis la création de 50 nouvelles entreprises et l'accord de 340 licences de technologie depuis 2004. Les investisseurs, entrepreneurs et décideurs présents ont ainsi pu interagir avec les représentants de l'Université de Manchester.

### Vers une industrie du futur

Transformer encore plus rapidement les idées en produits durables, tel est le défi de demain et les chercheurs et entrepreneurs l'ont bien compris. Le Forum «Business meets Research» a pour mission de les faire se rencontrer et de démontrer à quel point s'enrichir de cette complémentarité leur est profitable, en encourageant le dialogue pour créer des passerelles entre ces deux mondes.

Le monde de l'industrie évolue rapidement, les procédés de production gagnent en performance et s'enrichissent de nouvelles technologies de fabrication automatisées. Le Forum «Business meets Research» se focalise, cette année, sur une thématique incontournable: «**Manufacturing of the future**».

Invités à débattre des problématiques liées à l'évolution de ces nouvelles technologies de production, les partici-

pants ont également découvert le savoir-faire d'acteurs de la Grande Région.

Différentes technologies ont été présentées au cours du workshop «Additive Manufacturing» couvrant à la fois les matières plastiques, métalliques et céramiques. Organisée dans le cadre du projet Interreg IntermatGR – qui a pour objectif de mutualiser des compétences dans le domaine des matériaux et des procédés au niveau de la Grande Région afin de déclencher un transfert de savoirs et de technologies au-delà des frontières – cette conférence a laissé la parole à des entrepreneurs et chercheurs qui ont dressé un état de l'art du domaine. Toni Drescher, Head of Department au Fraunhofer Institute for Production Technology (IPT), a d'ailleurs animé un workshop au cours duquel les participants ont défini une possible roadmap pour le Luxembourg et la Grande Région afin de tirer profit au maximum de cette technologie plus que prometteuse. Car il est vrai que les avantages de la technologie additive sont multiples. En effet, en plus de permettre de produire à faibles coûts par rapport aux procédés tels que le fraisage, le soudage, le formage, entre autres, on constate aussi moins de gaspillage de matières premières et les pièces fabriquées gagnent nettement en légèreté.



### L'automatisation de l'industrie pour plus de rentabilité

Parmi les nouvelles technologies de production les plus novatrices, on trouve également la robotique avancée. Le workshop dédié à cette thématique «Robotisation of small scale production» a rassemblé des personnes désireuses de s'informer sur les dernières évolutions en matière. Bon nombre d'entre eux représentaient des PME, pour qui le procédé de robotisation de petites séries paraît intéressant car permettant de produire avec une meilleure efficacité et plus de liberté. En effet, ces dernières années, la collaboration homme-machine permettant à un opérateur de travailler conjointement avec un robot s'est largement développée. L'émergence de robots flexibles pouvant

exécuter des tâches diverses et variées et ne nécessitant qu'une programmation limitée est significative. L'automatisation de l'industrie est aussi dans cette perspective une opportunité de relocalisation des moyens de production dans les pays développés.

Les PME, bien qu'intéressées par ces nouveaux procédés, ont profité de cette occasion pour faire part de leur crainte d'être mal conseillées et d'investir des sommes conséquentes dans un robot qui ne correspondrait pas à leurs besoins.

### Ecotechnologie et industrie

Les avantages de ces nouvelles techniques de fabrication d'un point de vue environnemental ont également été abordés. La conférence inti-

tulée «Environmental sustainability of manufacturing» a rassemblé chercheurs et entrepreneurs désireux d'apprendre comment concevoir des produits durables ou utiliser des matières premières renouvelables.

Toutes les nouvelles technologies abordées par les acteurs présents lors du Forum «Business meets Research» ont comme point commun d'assouplir la production. Les participants ont pu prolonger les discussions et échanger leurs points de vue et expériences dans le domaine lors des rendez-vous bilatéraux organisés en parallèle dans le cadre de l'Innovation Matchmaking. Grâce à ces discussions et présentations, les PME trouveront sans doute là, la clé de leurs performances futures. ■

Pour plus d'informations sur l'édition 2014 du Forum Business meets Research, consultez: [www.business-meets-research.lu](http://www.business-meets-research.lu)

## BusinessMentoring

# Sylvain Chery: la cohésion de groupe, l'alchimie vers le succès

**A**près avoir découvert des domaines variés au travers de ses études – ingénierie mécanique, industrie, puis management et systèmes d'information – Sylvain Chery entre dans la vie active avec enthousiasme, sans plan de carrière précis en tête, mais déjà avec un véritable goût pour la liberté et l'indépendance. C'est au cours des premières années de sa vie professionnelle au Luxembourg, chez marchFIRST puis Deloitte Consulting, qu'il fait la connaissance de ses futurs associés. Cette rencontre provoque un véritable déclic chez le jeune cadre, qui débouche sur la concrétisation d'un projet entrepreneurial commun, basé sur une véritable alchimie de groupe. Rencontre.

**Lorsque vous avez créé Agile Partner en 2004 avec vos associés, votre projet commun était de construire une société de services informatiques différente de celles que vous**

**aviez pu connaître au travers de vos expériences passées. Concrètement, qu'est-ce qui vous différencie de vos concurrents?**

En ce qui concerne nos compétences et nos services, notre différence repose sur l'expertise que nous avons acquise dans le domaine «agile», c'est-à-dire des pratiques de développement logiciel et des méthodes de gestion de projet qui mettent l'accent sur l'adaptabilité plutôt que sur le suivi d'un plan initial. Ces méthodes de travail répondent aux besoins croissants de flexibilité pour réagir rapidement, face aux changements du marché. Elles intègrent également des spécificités du développement logiciel que sont l'évolution constante des technologies et la difficulté de définir, a priori, la solution la mieux adaptée aux besoins des utilisateurs. En effet, le besoin crée la solution mais celle-ci influence également les usages, donc il faut des interactions fréquentes entre l'équipe de dévelop-

pement et les utilisateurs pour aboutir finalement à une solution satisfaisante, en minimisant les gaspillages de temps et de ressources. Aujourd'hui, l'agilité se répand de plus en plus et, même si je crois que nous pouvons garder une longueur d'avance, ces compétences se diffusent plus largement d'année en année. Mais je réalise que ce qui nous différencie de nos concurrents, c'est aussi notre culture d'entreprise et notre organisation assez atypique pour une société comme la nôtre, avec peu de hiérarchie. C'est vraiment le fruit de notre projet initial puisque nous voulions créer un environnement qui permette à chacun de s'épanouir dans son travail, avec des gens autonomes, tout en cultivant un réel esprit d'équipe.

**En l'espace de 10 ans, votre entreprise a connu une croissance continue. Elle se portait donc plutôt bien lorsque vous avez déposé votre candidature en tant que mentoré. Alors,**

## qu'êtes-vous venu précisément chercher dans le mentorat?

Créer sa société avec 4 associés, c'est une chose, mais mettre en œuvre une équipe de 30 personnes, c'est tout un art! J'ai beaucoup appris ces dix dernières années et, comme la plupart des dirigeants de PME, mon quotidien est fait d'une multitude d'activités très variées, car j'interviens aussi bien dans la gestion administrative et financière, que dans le management des équipes, le marketing, la relation avec nos clients et le delivery de certaines missions. Je voyais dans le mentorat une opportunité pour m'aider à prendre du recul, à tirer un bilan personnel de ces dernières années, en vue de me positionner par rapport à l'évolution future de la société. Mon objectif était de préparer l'avenir d'Agile Partner en concentrant mes efforts sur les domaines qui peuvent générer de la valeur ajoutée.

**Au regard de ces éléments, peut-on dire que votre vision d'entreprise a changé? Quelles sont les pistes que vous avez identifiées à ce jour, et qui devraient vous permettre de booster**

## encore un peu plus la croissance de votre entreprise?

D'abord, le mentorat m'a permis de mieux comprendre et exprimer mes objectifs personnels. A partir de là, j'ai initié certaines actions impliquant l'ensemble de l'équipe de Direction pour mener une réflexion sur la stratégie de l'entreprise et son organisation. C'est un travail récurrent qui a été lancé, et dont les premiers résultats vont se faire sentir d'ici quelques semaines, ce qui devrait nous permettre d'aborder l'avenir avec confiance. Par ailleurs en cours de route, j'ai eu à faire face à des situations assez critiques. L'écoute, le soutien, et les conseils avisés des mentors du réseau ont été précieux pour me permettre de surmonter ces difficultés.

**Voilà maintenant 8 mois que vous avez rejoint le programme Business-Mentoring. Ressentez-vous déjà une progression au niveau de votre développement personnel?**

Bien sûr, je crois que grâce au programme, j'ai commencé à progresser en termes de compréhension de mes propres objectifs mais aussi dans l'exer-

cice de ma fonction. Je crois que ma participation au programme Business-Mentoring est intervenue à une étape importante de mon parcours. Je ressentais le besoin d'être accompagné pour franchir cette étape et je crois que le programme s'avèrera très bénéfique à l'issue de la relation mentorale. J'ai encore quelques semaines devant moi... et tout autant de sujets que j'aimerais aborder avec mon mentor; mais je me sens déjà plus confiant aujourd'hui.

**Enfin, à la lumière de cette expérience, pourriez-vous nous donner votre propre définition du mentorat?**

Le mentorat, c'est une sorte de «guide du management interactif» pour dirigeant. Comme un guide de voyage... mais appliqué à la gestion d'entreprise. Il vous aide à choisir votre destination et le trajet à emprunter pour l'atteindre. En chemin, on peut bénéficier des avis et des recommandations de celui qui a déjà pris une route similaire. Mais finalement, on reste le voyageur qui doit suivre son propre chemin et vivre sa propre expérience. ■

Avec le mentorat, je souhaitais avant tout renforcer ma confiance en ma capacité à atteindre des objectifs ambitieux et à avoir, par mon action, un impact positif sur mon entreprise.

@

*Sylvain Chery*

MODALITÉS DE PARTICIPATION  
Inscription et critères de sélection sur [www.businessmentoring.lu](http://www.businessmentoring.lu)  
CONTACT : [businessmentoring@cc.lu](mailto:businessmentoring@cc.lu)

BUSINESS MENTORING  
PROGRESS IN BUSINESS

my start  
Eng Iddi, Meng Zukunft.

TÜVRheinland  
CERTIFIED  
www.tuv.com  
ID 9105272343

[www.letzbio.lu](http://www.letzbio.lu)

## Nouveau site dédié au secteur des sciences de la vie au Luxembourg



**C**e site a été présenté à l'occasion du forum BIO Convention à San Diego, Californie, USA, qui a eu lieu du 23 au 26 juin 2014, dans le but d'une première vague de promotion du secteur des sciences de la vie au Luxembourg. En effet, le Luxembourg est en passe de devenir un pôle spécialisé dédié au secteur des sciences de la vie grâce à son savoir-faire actuel en matière de diagnostics molé-

culaires, de bio-informatique, d'informatique médicale et d'appareils médicaux. Cette initiative s'inscrit dans le contexte des efforts de diversification de l'économie luxembourgeoise.

Le site [www.letzbio.lu](http://www.letzbio.lu) s'adresse aux chercheurs, aux entreprises et aux investisseurs de ce secteur, et plus spécifiquement aux acteurs internationaux, afin de les inciter à venir au Luxembourg. En mettant en évidence des partenariats basés sur le savoir-faire local, notamment avec les instituts Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (LCSB) et Life Sciences Research Unit (LSRU) de l'Université du Luxembourg, l'Integrated BioBank of Luxembourg (IBBL) et le CRP-Santé, le site LetzBio aspire à générer du trafic et à promouvoir tous les acteurs locaux spécialistes des sciences de la vie.

Les informations sont classées et regroupées dans des portefeuilles spécifiques, avec une identité simple et ergono-

mique. Le site Web propose un annuaire permettant d'accélérer la recherche de coordonnées spécifiques. La facilité de la préparation d'un projet de recherche, de création d'entreprise ou d'investissement au Luxembourg y est décrite à travers des fonctions en 5 étapes.

Des sections interactives, des contenus téléchargeables et des descriptions détaillées viennent compléter le site LetzBio.

Le ministre de l'Economie Etienne Schneider déclare être satisfait de l'excellente collaboration entre tous les acteurs impliqués dans le développement et la promotion du secteur des sciences de la vie sous la marque commune «Luxembourg for Business – Proud to Promote Science and Technology». LetzBio est une initiative collaborative menée par le ministère de l'Economie, Luxinnovatation, le Fonds National de la Recherche et Luxembourg for Business. ■

### Silicon Luxembourg and POST Telecom

## The first interactive Luxembourg start-up map is online

**W**ith the support of POST Telecom, Silicon Luxembourg, the first web-based media that profiles and promotes start-ups and entrepreneurial activity in Luxembourg, has built the first interactive map to promote the start-up ecosystem within the Grand Duchy and abroad.

"I had the idea to produce such a map since the very beginning of Silicon Luxembourg, and I'm glad it has finally come to fruition," said Charles-

Louis Machuron, the founder of Silicon Luxembourg. "Each country or large city has its own map, so it was time to have ours."

Recently, both the public and private sectors in Luxembourg have made considerable strides to increase support for start-ups through various initiatives. This has led to noteworthy growth in entrepreneurial activity, including the creation of numerous ventures, business incubators and

funding opportunities. Silicon Luxembourg felt that it was time to put together a single interactive map that provided information for all interested parties about the Luxembourg start-up ecosystem.

"The goal is to always ensure that the interactive map contains all the start-ups and start-up-related businesses and organizations. Thus, we need everyone's help to keep the map fresh and up to date," noted Machuron. "We hope everyone will enjoy exploring the Luxembourgish start-up ecosystem using the interactive map."

As an important partner in producing the interactive start-up map, POST Telecom decided to support the initi-

Discover the map here:

[www.siliconluxembourg.lu/luxembourg-startup-map/](http://www.siliconluxembourg.lu/luxembourg-startup-map/)

ative because they would like to help start-ups become more visible in Luxembourg and internationally. POST

Telecom's cloud services can speed up the setup of the ICT infrastructures start-ups need to operate from Luxem-

bourg in a flexible way – for E-mails, internal collaboration solutions and phone systems. ■

## SuperDrecksKëscht

# Nouer des partenariats dans le bâtiment pour une gestion durable et une réduction des coûts

**C**onstruire dans le respect de l'environnement ne signifie pas seulement choisir des matériaux durables, une bonne isolation thermique et des installations techniques consommant peu d'énergie, il convient également d'accorder beaucoup d'importance à tous les aspects touchant à la prévention des déchets et à la gestion écologique de ces déchets, c'est à dire la collecte sélective des déchets de chantier. Des lois nationales et des programmes de subvention encadrent la pertinence des projets de construction, qu'il s'agisse de la construction de nouveaux bâtiments ou de travaux de restauration ou de démantèlement, pour le développement durable, la protection de l'environnement et celle du climat est bien connue.

L'outil de gestion écologique des chantiers de la SuperDrecksKëscht permet non seulement de construire dans le respect de l'environnement, mais également de réduire les coûts et d'avoir des impacts positifs sur la sécurité du travail sur les chantiers. Les maîtres d'ouvrage soucieux de l'environnement adoptent le concept de la SuperDrecksKëscht fir Betriber et profitent ainsi de conseils de partenaires, d'échanges de compétences et de savoir-faire avec les architectes et les ingénieurs, du stade de la planification jusqu'à la réalisation de l'ouvrage. Ce



partenariat entre les architectes et ingénieurs et la SuperDrecksKëscht existe depuis 2006 et est appuyé par l'Ordre des Architectes et Ingénieurs (OAI).

Les maîtres d'ouvrage qui souhaitent ainsi gérer leur chantier selon le concept SuperDrecksKëscht fir Betriber, peuvent s'adresser directement à des bureaux d'étude agréés par la SuperDrecksKëscht. Les entreprises artisanales travaillant dans le bâtiment peuvent recourir non seulement aux services du conseiller de la SuperDrecksKëscht fir Betriber, mais aussi à ceux d'un autre partenaire compétent.

De nombreuses entreprises du bâtiment ont remarqué que le concept de la SuperDrecksKëscht fir Betriber présente de nombreux avantages et qu'appliquer ce concept signifie concrètement de pouvoir obtenir un soutien lors de la mise en place

et la gestion du centre de recyclage sur le chantier par le biais de conseils concrets sur place, un soutien dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des responsables et des ouvriers (formations, dépliants, auto-collants pour étiqueter les récipients de collecte), une certification par le biais du label de la SuperDrecksKëscht fir Betriber.

Les chantiers, tout comme les entreprises, peuvent obtenir le label SuperDrecksKëscht fir Betriber, certifié selon la norme internationale DIN EN ISO 14024. Le concept de chantier de la SuperDrecksKëscht fir Betriber a déjà été appliqué avec succès sur plusieurs chantiers (Dexia Bil à Esch/Alzette, extension de la Cour de Justice européenne à Luxembourg-Kirchberg, Bâtiment administratif à Esch-Belval, Laboratoire nationale de Santé à Dudelange). ■

**Vous trouverez sur le site internet de la SuperDrecksKëscht des informations détaillées sur le concept de gestion des déchets de chantier. Vous pouvez télécharger ces informations sous forme de fichier pdf.**

**Vous trouverez notamment des conseils en matière de prévention des déchets au stade de planification ainsi que de l'organisation et de la mise en œuvre du chantier. Les conseils sont classés par corps de métiers ([www.sdk.lu/fr/construction.html](http://www.sdk.lu/fr/construction.html)).**

**Les conseils de prévention des déchets figurent également dans le guide sur la construction et restauration durables publié par le CRTI-B ([www.crtib.lu/guide](http://www.crtib.lu/guide))**

# Désir d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

**Chambre de Commerce**  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 360/310  
[international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)  
[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Evitez les procès et les relations commerciales rompues en signant la **CHARTRE DE LA MÉDIATION**

La Chambre de Commerce annonce en coopération avec la Chambre des Métiers et le Ministère de l'Économie la signature de la Charte de la Médiation. Elle invite ses ressortissants à participer à cet événement. Les entreprises et organisations signataires de cette Charte de la Médiation reconnaissent :

- qu'il est de l'intérêt de l'ensemble des entreprises de prévenir les contentieux et de résoudre leurs litiges à l'amiable plutôt que par la voie contentieuse,
- qu'il existe une méthode permettant de trouver des solutions amiables, même après l'échec d'une négociation et l'introduction d'une procédure contentieuse.

### 1. Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est un processus de gestion des conflits confidentiel et sur mesure, plus efficace et plus rapide qu'une procédure judiciaire classique.

Elle représente une façon professionnelle de négocier, le médiateur maîtrisant une technique spéciale acquise en sus de sa formation initiale dans un domaine spécifique comme l'économie, le droit, les technologies, la construction, etc. Les parties gardent le contrôle du conflit sans passer la main à un juge et ont ainsi l'assurance de disposer d'un médiateur ayant les compétences spécifiques indispensables à une bonne appréciation de leur litige.

### 2. Pourquoi opter pour la médiation ?

La médiation peut prévenir et gérer des conflits mettant à mal le bon fonctionnement de l'entreprise et permet d'éviter de longs procès avec le risque - au-delà d'engendrer des coûts internes et externes importants - de perdre une relation commerciale précieuse.

### 3. Qu'est-ce que la Charte de la Médiation ?

En signant la Charte de la Médiation, les signataires et participants à la vie économique du Grand-Duché déclarent sans engagement juridique quelconque et de façon symbolique, leur intention d'envisager la médiation comme mode de résolution d'un conflit pour un règlement efficace, économique et durable de leur conflit.

La Charte de la Médiation est un outil de promotion du site économique du Grand-Duché qui propose un mode de gestion moderne et adapté des conflits. Elle fait partie de la politique d'image de marque du gouvernement et est soutenue par le Ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers.

La Charte de la Médiation représente une étiquette pour les entreprises qui affichent ainsi leur volonté d'avoir recours à des méthodes modernes, efficaces et subsidiaires de résolution des conflits en s'engageant à avoir « le réflexe médiation » avant de passer devant le tribunal.

### 4. Quels sont les avantages de signer la Charte de la Médiation ?

Les entreprises et organisations signataires et le Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC) deviennent partenaires en matière de résolution alternative des conflits par voie de médiation.

Le CMCC met à disposition des entreprises et organisations signataires des informations sur la médiation et les soutient dans toutes les démarches, notamment en matière de conseil pour l'utilisation de clauses de médiation, en soumettant une proposition de médiation à une autre partie, en coopérant avec les avocats et en gardant le contact avec un délégué de l'entreprise ou de l'organisation en tant qu'interlocuteur privilégié.

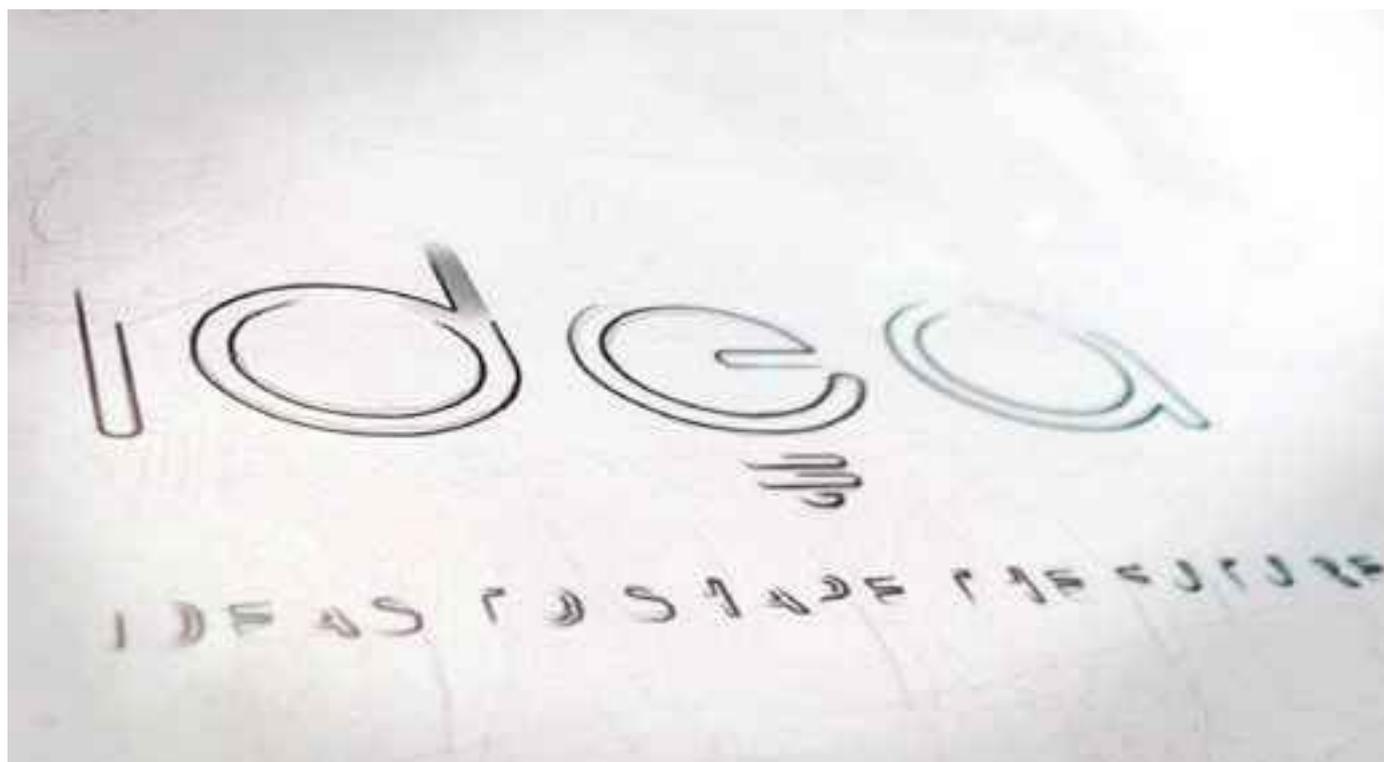
Les entreprises et organisations signataires s'engagent à former leur personnel en matière de médiation avec l'aide du CMCC, prestataire de services dans ce domaine.

Le CMCC publiera sur son site internet les logos des entreprises et organisations signataires, afin de porter à la connaissance du public leur adhésion à un mode de gestion moderne des conflits.

La signature de la Charte de la Médiation est reconnue en tant qu'initiative valorisante dans le cadre du label ESR – Entreprise Socialement Responsable.

Le CMCC se réserve le droit de demander à l'entreprise de ne plus se prévaloir de la Charte de la Médiation au cas où elle ne coopérerait plus au sens de celle-ci.

Avec le soutien de :



### Idée du mois n° 3

## «Il n’y a pas plus européen que le Luxembourg»

La 3<sup>e</sup> «Idée du mois»<sup>1</sup> d’IDEA est consacrée à l’analyse des stratégies de *nation branding*, un terme de plus en plus utilisé qui peut être défini comme un instrument de positionnement d’un pays dont l’objectif est de se différencier ainsi que se positionner à son avantage dans la mondialisation en utilisant une combinaison d’outils de marketing et de communication. En poursuivant une stratégie de marque-pays, les gouvernements essaient de construire de manière coordonnée et structurée la réputation internationale de leur pays et de le promouvoir pour attirer des touristes, des investisseurs, des migrants, des clients et des talents, ainsi que l’attention des médias internationaux et des gouvernements étrangers.

**L**a construction d’une image de marque est une tâche complexe et nécessite une stratégie avisée si le Luxembourg compte accroître son rayonnement international. Il s’agit d’un processus de longue haleine pendant lequel il faut définir une stratégie cohérente et œuvrer à maintenir la réputation nationale à l’étranger dans le temps. En outre, un concept de marque-pays doit s’appuyer sur deux piliers fondamentaux :

l’identité et la cohérence. L’identité, l’impression subjective ressentie d’un pays, fait que la marque ne se résume pas à son logo ou à son slogan – il s’agit d’une entité immatérielle à part entière. Une marque possède toujours une existence propre qui se définit par une histoire, une culture, des valeurs et une personnalité. En revanche, sa cohérence représente la garantie que les produits et les services qu’elle propose sont toujours en phase avec cette

identité, même s’ils sont très éloignés les uns des autres.

En prenant conscience de la valeur de leur marque et en étant prêt à investir dans la communication, de nombreux pays ont déjà poursuivi des stratégies de marque-pays pour améliorer l’image qu’ils donnent à l’étranger. En Europe, les stratégies de marque-pays sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus employées. IDEA a ainsi analysé trois pays (la Suède, la Suisse et la

<sup>1</sup> «Nation Branding – nouveau positionnement du Grand-Duché».

Principauté de Monaco) comparables au Grand-Duché qui ont réussi à mettre en place une image de marque positive et stable sur la scène internationale. L'analyse de ces trois exemples de «best-practice» a montré qu'il faut disposer d'un organe de promotion efficace pour qu'un pays tire le maximum de retombées dans sa démarche de *nation branding*. Cet organe de promotion doit s'appuyer sur l'approbation du plus grand nombre (Etat, entreprises, citoyens), et œuvrer à propager le savoir faire du pays qu'il promet, sans nullement chercher à dénaturer ses valeurs intrinsèques.

### ■ Et l'image actuelle du Luxembourg ...?

Pourquoi le Grand-Duché, un pays qui accueille sur son territoire 45 % de non-nationaux et plus de 150.000 frontaliers et qui exporte 80 % de sa production nationale, ne dispose-t-il pas d'une image de marque plus positive? Ne devrait-il pas être le champion du *nation branding* avec une telle intensité d'échange? Théoriquement oui, puisque le degré d'ouverture est un élément central de l'image. Mais en réalité, le Luxembourg jouit d'une image très variable suivant les individus interrogés et souvent fondée sur des clichés. En somme, l'image du Luxembourg – pour autant que le pays soit connu – est pour le moins brouillée et hétérogène. Jusqu'à présent, dans les meilleures intentions, l'image du Luxembourg est celle d'un petit pays européen, fortement financiarisé. Afin de corriger la méconnaissance du pays, le positionnement de la «marque Luxembourg» doit être revu, corrigé et amélioré. Il est ainsi essentiel que le pays s'attribue une nouvelle image de marque qui ne repose plus sur le seul avantage compétitif de sa place financière, mais qui s'appuie davantage sur ses autres, nombreux, atouts.

Si IDEA salue le fait que le Luxembourg dispose d'un «Comité de coordination interministériel et interinstitutionnel *Nation Branding*» qui vise à promouvoir le pays en tant que destination de tourisme et d'affaires, et que le *nation branding* soit devenu une priorité politique et stratégique du pays,

IDEA estime que la stratégie du Grand-Duché en la matière est encore à affiner. Certes, le Luxembourg a, ces dernières années, multiplié les actions visant à améliorer son image de marque. Toutefois, les récents efforts de «démontage institutionnalisé» du Luxembourg prouvent que le but recherché par ces actions n'a pas été atteint. A titre d'exemple, encore en avril 2014, Laurent Wauquiez – député français et ancien ministre chargé des affaires européennes – déclarait à une heure de grande écoute que le Luxembourg était un «pays artificiel» et qu'il fallait construire une nouvelle Union européenne sans le Grand-Duché. Cette déclaration, farfelue au possible, est symptomatique du fait que le Luxembourg jouit encore d'une mauvaise image et prouve que l'histoire européenne du Luxembourg et son europhilie actuelle ne sont pas assez valorisés.

### ■ Recommandations d'IDEA

Pour mieux promouvoir le Grand-Duché à l'international, il faut instaurer une nouvelle politique de *nation branding*. IDEA est d'avis que le Comité *Nation Branding*, l'organe national qui s'occupe de la coordination des activités de promotion de marque-pays du Luxembourg, devrait adopter une politique qui repose sur une approche transversale et participative ainsi qu'une stratégie de communication et de marketing (identité visuelle, logo) partagée par les différents acteurs s'occupant de la promotion du pays. Ces acteurs, publics comme privés, doivent se mettre d'accord sur une stratégie coordonnée, cohérente, pertinente et ambitieuse qui se base sur les valeurs et messages centraux et fondamentaux du Luxembourg.

Dans le cadre des réflexions menées par le gouvernement pour redéfinir son image et développer cette nouvelle stratégie de marque-pays, IDEA propose que le Luxembourg doive tirer parti d'un événement majeur le concernant durant l'année 2015. La 12<sup>e</sup> présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2015 sera une occasion idéale pour le pays de mettre en avant son rôle majeur dans le processus de la construction

européenne. Avec 86 % des étrangers résidents au Luxembourg possédant la nationalité d'un Etat membre de l'UE, 44 % des salariés au Luxembourg étant des frontaliers, (vraisemblablement) 3 présidents de la Commission européenne de nationalité luxembourgeoise et le statut de «capitale européenne» (avec Strasbourg et Bruxelles), le Luxembourg est l'exemple parfait d'une nation vivant l'idée européenne au jour le jour et pourrait se repositionner avec le slogan «*Il n'y a pas plus européen que le Luxembourg*», une déclinaison parfaite de la devise de l'UE «Unie dans la diversité». Ainsi il devrait «oser» proposer des mesures fortes, capables d'insuffler du renouveau à l'unité européenne, comme par exemple de faire du 9 mai, journée de l'Europe, une journée «avec du sens» – un jour férié<sup>2</sup> et/ou le jour des élections européennes à travers toute l'UE.

En plus de ces initiatives, qui ont pour but de redorer le blason luxembourgeois en affirmant sa grande «europanéité», le Grand-Duché a besoin d'une identité visuelle (*corporate identity*) unique qui dispose d'un important degré de reconnaissance. Actuellement, chaque institution, publique comme privée, dispose de sa propre identité avec ses propres éléments graphiques (logos, slogans, couleurs, mise en page, etc.) qu'elle utilise pour promouvoir le pays – une approche non optimale et surtout coûteuse. Généralement, l'identité visuelle consiste en un logo qui doit être reconnaissable et percutant, afin de conférer la plus grande visibilité possible à la marque, et d'une charte graphique qui, par la récurrence qu'elle instaure, doit faciliter l'attribution des messages à la marque. En plus du logo, l'élément auquel on se réfère immédiatement lorsqu'on pense au terme «identité visuelle» est le «slogan». S'il semble résolument optimiste de supposer que le Luxembourg disposera déjà l'année prochaine d'une stratégie complète (avec logo, charte graphique, ensemble des messages à véhiculer, etc.), la présidence du Conseil de l'Union européenne est néanmoins une opportunité à ne pas manquer dans l'ambition luxembourgeoise de

<sup>2</sup> En remplacement un jour férié existant dont la pertinence actuelle est toute relative (i.e le 8 mai en France).



se faire connaître «positivement». Un autre vecteur important qu'il ne faut pas ignorer est le label des biens et services «*Made in Luxembourg*»<sup>3</sup>. L'utilisation d'un label «*Made in*» bénéficie à la fois aux consommateurs et aux entreprises. Pour les consommateurs nationaux comme étrangers, le label «*Made in Luxembourg*» garantit l'origine luxembourgeoise du produit (biens ou services) pour lequel il a été accordé, ce qui peut le rassurer. Pour les entreprises, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation dans un monde globalisé. Le label leur permet ainsi d'afficher l'origine de leur savoir-faire et peut également être utile pour la promotion de leurs produits et services, au Grand-Duché et à l'étranger afin de se distinguer de leurs concurrents.

La notion «*Made in Luxembourg*» est ainsi un porteur important de valeur, de contenu et de réputation et représente un autre instrument de promotion et d'image de marque. Par conséquent, si l'image de marque du Luxembourg est bonne, le «*Made in Luxembourg*» en profite; de même, si le label est utilisé et visible pour l'étranger, il peut contribuer à l'image de marque du pays et aux efforts de promotion.

Une autre recommandation d'IDEA pour repositionner l'image de marque du pays est d'impliquer pleinement la population dans le processus de *nation branding*. Pour assurer que la population s'identifie avec la nouvelle image de marque du pays, le Luxembourg devra, dans la durée, mettre en avant, faire connaître, répéter, et valoriser son europhilie et son caractère international. A cet égard, l'éducation nationale est un partenaire sur lequel il faut s'appuyer afin que les jeunes du Luxem-

bourg (et donc les futurs citoyens-décideurs) soient les plus éduqués d'Europe en matière d'histoire européenne et de fonctionnement des institutions européennes; ce sera à n'en pas douter un avantage comparatif que de considérer l'Europe comme un élément de la culture générale indispensable au Luxembourg. Aussi, serait-il intéressant d'activer le réseau des Luxembourgeois (et des amis du Luxembourg) vivant à l'étranger en créant une «*Luxembourg Connexion*» – une plateforme dont l'objectif serait de renforcer les liens des expatriés avec le Luxembourg, et d'en faire des relais d'opinion d'un Luxembourg dynamique, innovant, accueillant et résolument européen. Les membres de cette communauté seraient autant d'ambassadeurs du Luxembourg, véhicules de son message, mais aussi garants de la visibilité internationale du Grand-Duché et (grâce à ceux dont les positions le permettent) «détecteurs» éventuels de projets d'investissement en direction du Luxembourg.

Initiatives intelligentes, percutantes, pro-européennes, les pistes de réflexion mises en avant par IDEA (tirer profit de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, mettre en place une identité visuelle forte, utiliser davantage le label «*Made in Luxembourg*», instaurer une scolarité résolument pro-européenne et l'activation de la plateforme «*Luxembourg Connexion*») pourraient guider la nouvelle stratégie d'image du Luxembourg, et lui permettre de sortir du cliché de « paradis fiscal » et se faire connaître comme le pays où l'idée de l'Europe vit le plus fort. ■

Retrouvez la publication entière, ainsi que la vidéographie de l'Idée du mois sur le site:  
[www.fondation-IDEA.lu](http://www.fondation-IDEA.lu)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:  
[www.facebook.com/FondationIDEA](https://www.facebook.com/FondationIDEA)  
<https://twitter.com/fondationIDEA>  
[www.linkedin.com/pub/fondation-idea/93/367/264](https://www.linkedin.com/pub/fondation-idea/93/367/264)  
<http://vimeo.com/fondationidea>

<sup>3</sup> Une marque créée en 1984 sur initiative du ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers.

A hand is shown holding a glowing blue globe. The globe is covered with various business-related images and icons, including people in meetings, construction sites, and industrial machinery. The background is a dark blue with a grid of glowing lines and dots, suggesting a digital or network environment.

RETROUVEZ TOUTES  
LES ACTUALITÉS  
DES ENTREPRISES SUR  
**[WWW.CORPORATENEWS.LU](http://WWW.CORPORATENEWS.LU)**

ENTREPRISES,  
ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS  
À [MERKUR@CC.LU](mailto:MERKUR@CC.LU)

## The Europe 2020 Competitiveness Report 2014 Edition

## Stratégie Europe 2020: le Luxembourg parmi les huit pays les plus performants de l'UE



La 2<sup>e</sup> édition du rapport sur l'application de la stratégie Europe 2020 vient d'être publiée par le Forum Economique Mondial (WEF). Pour rappel, la stratégie Europe 2020 de l'UE vise à instaurer en l'espace de dix ans une croissance intelligente, durable et inclusive au sein de l'Union Euro-

péenne. Concrètement, l'UE a fixé cinq objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et d'énergie (ainsi que de lutte contre le changement climatique). Chaque Etat membre a adopté ses propres objectifs nationaux dans chacun de ces domaines.

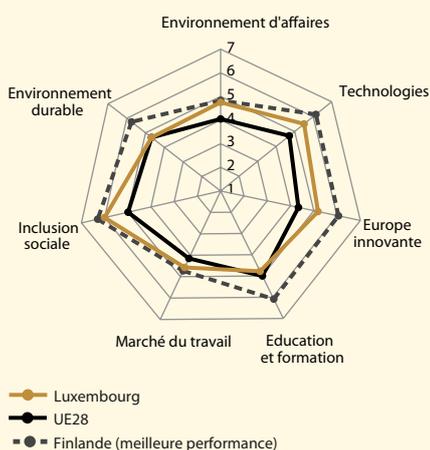
Le rapport de suivi et d'évaluation du WEF de la stratégie Europe 2020 se base sur les données quantitatives et qualitatives collectées par le biais des enquêtes annuelles auprès des décideurs économiques européens. Ces données sont condensées en trois indices composites, composés de sept sous indices répartis ainsi:

- Croissance intelligente (affaires, technologies, innovation, éducation)
- Croissance inclusive (marché du travail et inclusion sociale)
- Croissance durable (environnement durable)

Le classement 2014 permet d'établir une première comparaison avec l'édition précédente de ce rapport datant de 2012. La Finlande, la Suède et les Pays-Bas sont en tête du classement. Le Luxembourg se positionne à la 8<sup>e</sup> place avec un score de 5,07, se situant ainsi au dessus de la moyenne européenne (4,56). L'Allemagne est 5<sup>e</sup> avec 5,28 points, la Belgique 9<sup>e</sup> (4,93 points) et la France 10<sup>e</sup> (4,81 points).

Le WEF note une amélioration du Luxembourg dans les domaines de l'économie intelligente et de l'économie inclusive avec un gain de 3 places pour atteindre respectivement la 7<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> position de ces deux indices.

### Détails des performances du Luxembourg par pilier:



	Rang (sur 28)	Score (1-7)
<b>Index Europe 2020 (Edition 2014)</b>	<b>8</b>	<b>5,1</b>
Index Europe 2020 (Edition 2012)	8	5,1
<b>Croissance intelligente</b>	<b>7</b>	<b>5,1</b>
Environnement d'affaires	4	4,8
Technologies	6	5,5
Innovation Europe	8	5,2
Education et formation	19	4,8
<b>Croissance inclusive</b>	<b>5</b>	<b>5,3</b>
Marché du travail	9	4,6
Inclusion sociale	3	6,0
<b>Croissance durable</b>	<b>14</b>	<b>4,7</b>
Environnement durable	14	4,7

Le pays est particulièrement performant de par son environnement d'affaires (4<sup>e</sup> place) et sa capacité d'inclusion sociale (3<sup>e</sup> place). Les deux domaines dans lesquels le Luxembourg démontre une faiblesse relative

considérable sont ceux de l'éducation (19<sup>e</sup> place) et du développement durable (14<sup>e</sup> place). Le WEF conclut que la faiblesse dans ces deux domaines est en partie liée, une amélioration significative du système d'éducation permet-

tant de soutenir les activités de R&D et d'innovation et ainsi une meilleure gestion des performances environnementales des infrastructures et des processus de production. ■

### ■ Comparaison des performances par pays entre 2012 et 2014 :

Pays	Index Europe 2020		Rang utilisant l'échantillon de 2012* (sur 27*)	Index Europe 2020 (méthode 2012 sur 27)	Changement 2012-2014 (constant)
	Rang (sur 28)	Score (1-7)			
Finlande	1	5,70	1	2	1
Suède	2	5,55	2	1	-1
Pays-Bas	3	5,41	3	4	1
Danemark	4	5,32	4	3	-1
Allemagne	5	5,28	5	6	1
Autriche	6	5,16	6	5	-1
Royaume-Uni	7	5,13	7	7	0
Luxembourg	8	5,07	8	8	0
Belgique	9	4,93	9	9	0
France	10	4,81	10	10	0
Irlande	11	4,75	11	12	1
Estonie	12	4,74	12	11	-1
Espagne	13	4,47	13	15	2
Malte	14	4,44	14	18	4
Portugal	15	4,44	15	14	-1

\* Cette colonne donne le classement selon l'échantillon de 27 pays utilisé en 2012 (exclue la Croatie).

Le rapport complet du WEF est disponible à l'adresse suivante:  
[www3.weforum.org/docs/WEF\\_Europe2020\\_CompetitivenessReport\\_2014.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_Europe2020_CompetitivenessReport_2014.pdf)

## Eurostat

# Taux de chômage: évolution défavorable au Luxembourg

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, a publié les derniers chiffres concernant le taux de chômage<sup>1</sup> de la zone euro (ZE18) ainsi que de l'Union européenne (UE28). Dans

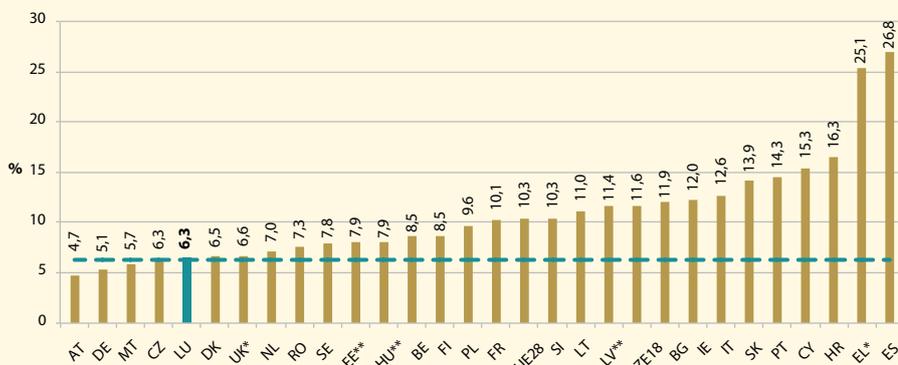
la ZE18, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,6 % en mai 2014, stable comparé à avril 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de mai 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi

à 10,3 % en mai 2014, en baisse par rapport au taux de 10,4 % d'avril 2014 et à celui de 10,9 % de mai 2013.

Eurostat estime qu'en mai 2014, 25.184 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18.552 mil-

<sup>1</sup> Eurostat définit les personnes au chômage comme les personnes de 15 à 74 ans qui (1) sont sans travail, (2) sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines et (3) ont activement recherché un emploi pendant les quatre semaines précédentes. Le taux de chômage correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active regroupe quant à elle l'ensemble des personnes ayant un emploi et des chômeurs.

**Graphique 1: Taux de chômage en mai 2014, données corrigées des variations saisonnières**



\*Mars 2014 \*\*Avril 2014

lions dans la ZE18. Par rapport au mois précédent, le nombre de chômeurs a diminué de 63.000 unités dans l'UE28 et de 28.000 dans la zone euro et par rapport au mois de mai de l'année dernière le chômage a même baissé de 1,361 million de personnes dans l'UE28 et de 636.000 dans la zone euro.

Parmi les Etats membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,7 %). Les taux les plus élevés ont, au contraire, été observés en Grèce (26,8 % en mars 2014) et en Espagne (25,1 %).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans 21 Etats membres, a augmenté dans 6 autres et est resté stable

qu'en Autriche. Les baisses les plus marquées ont été observées en Hongrie (de 10,5 % à 7,9 % entre avril 2013 et avril 2014), au Portugal (de 16,9 % à 14,3 %) ainsi qu'en Irlande (de 13,9 % à 12,0 %). Les plus fortes hausses ont été enregistrées au **Luxembourg** (de 5,8 % à 6,3 %), en Italie (de 12,1 % à 12,6 %), en Finlande (de 8,1 % à 8,5 %) et aux Pays-Bas (de 6,6 % à 7,0 %).

En mai 2014, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans s'est établi à 22,2 % (5.187 millions de jeunes) dans l'UE28 par rapport à 23,3 % (3.356 millions) dans la ZE18, contre respectivement 23,6 % (diminution de 464.000) et 23,9 % (diminution de 205.000) en mai 2013. Les taux les

plus bas en mai 2014 ont été observés en Allemagne (7,8 %), en Autriche (8,9 %) ainsi qu'aux Pays-Bas (10,8 %), et les plus élevés en Grèce (57,7 % en mars 2014), en Espagne (54 %) et en Croatie (48,7 % en mars 2014).

### La situation au Luxembourg

Le taux de chômage au Luxembourg a augmenté de 0,1 point de pourcentage à 6,3 %<sup>2</sup> au mois de mai 2014, par rapport au mois précédent. Bien que le Luxembourg reste en quatrième place dans le classement des Etats membres présentant le taux de chômage le plus faible, derrière l'Autriche, l'Allemagne et Malte, le Grand-Duché a déjà connu de jours meilleurs. A titre d'exemple, il s'est classé en mai 2010 au premier rang de ce même classement avec un taux de chômage de seulement 4,4 %; soit 1,9 point de pourcentage inférieur à celui de mai 2014.

En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans, le Luxembourg affiche le cinquième taux le plus faible dans l'UE28. Si le chômage des jeunes au Luxembourg est passé entre 2013 et 2014 de 16,7 % à 15,2 %, il a de nouveau légèrement augmenté de 14,9 % à 15,2 % entre avril et mai 2014; par rapport au mois de mai 2010 il a même augmenté de 0,9 point de pourcentage.

<sup>2</sup> Taux de chômage publié par l'Adem pour mai 2014: 7,3 %.

## Worldwide Corporate Tax Guide & Worldwide VAT Guide

# Analyse des règles fiscales et du régime fiscal du Luxembourg

Le cabinet EY a publié récemment deux nouvelles éditions de ses guides *Worldwide Corporate Tax* et *Worldwide VAT*, deux manuels synthétisant les règles fiscales applicables aux sociétés et les régimes fiscaux en matière de taxe sur la valeur ajoutée et taxe sur les biens et services dans la plupart des pays du monde. Les messages principaux des deux études concernant le Luxembourg sont brièvement explicités ci-après.

### Worldwide Corporate Tax Guide

Le guide intitulé *Worldwide Corporate Tax Guide* qui résume les régimes d'imposition des sociétés valables pour 161 pays différents constate qu'au Luxembourg, l'impôt sur le revenu des entreprises est de 21 % et que 7 % sont ajoutés à cet impôt pour le fonds pour l'emploi. A ceci s'ajoute la taxe professionnelle qui s'élève en moyenne à 7,5 % (6,75 % à Luxembourg-Ville).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, une taxe minimale s'applique à toute entreprise contribuable soumise à l'impôt sur les sociétés qui s'échelonne entre 500 et 20.000 EUR en fonction du total du bilan de l'entreprise.

Au Luxembourg, il existe également des supports de placement permettant une structuration fiscale efficace, notamment les organismes de placement collectif en valeurs mobilières

(OPCVM) qui sont sujets à une taxe annuelle d'abonnement de 0,05 %, prélevée sur la valeur de leur actif net total.

Les entreprises réalisant des investissements visant la préservation environnementale et permettant une utilisation rationnelle de l'énergie peuvent bénéficier d'un régime avantageux de taxation de l'amortissement.

En outre, il importe de mentionner que le Luxembourg a établi de nombreux accords bilatéraux permettant la dispense de taxes avec des pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne.

### Worldwide VAT, GST and Sales Tax Guide

Le deuxième guide «Worldwide VAT, GST and Sales Tax Guide» analyse entre

autres les champs d'application, les critères d'assujettissement ainsi que les taux applicables dans 110 pays différents. Le chapitre sur le Luxembourg s'intéresse davantage à la hausse annoncée du taux de la TVA.

Début 2014, le ministre des Finances luxembourgeois a annoncé que les taux réduits, intermédiaire et normal augmenteront de 2 %. La TVA sur les produits à taxation réduite passera donc de 6 % à 8 %, le taux intermédiaire de 12 % à 14 % et le taux standard augmentera lui aussi de 15 % aujourd'hui à un taux de 17 %. L'augmentation de la TVA qui ne touchera cependant pas le taux super-réduit et qui restera de 3 % est attendue pour début 2015.

Le guide souligne en plus le fait que les entreprises étrangères n'étant

pas établies au Luxembourg, ainsi que celles n'étant pas enregistrées au régime luxembourgeois de TVA, peuvent obtenir un remboursement de la TVA encourue du fait de leur activité au Luxembourg.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 il est ainsi possible de souscrire à une facturation électronique pour toute entreprise redevable de la TVA au Luxembourg. Ici il importe que, pour les entreprises qui doivent soumettre leur déclaration de TVA mensuellement et trimestriellement (c'est-à-dire les entreprises dont le chiffre d'affaire excède 112.000 EUR), ces déclarations se font obligatoirement de manière électronique, via le portail gouvernemental *eTVA*.

Les lecteurs intéressés pourront se procurer les publications à l'adresse suivante:

[www.ey.com/GlobalTaxGuides](http://www.ey.com/GlobalTaxGuides)

## Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

### 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

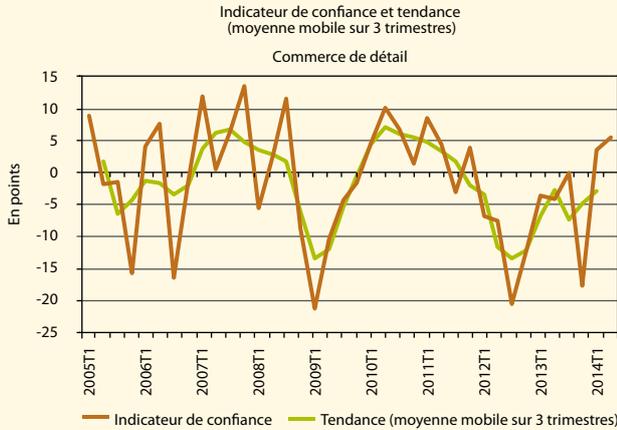
Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014 (p)	2015 (p)
<b>Croissance du PIB à prix constants</b> (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) <sup>(1)</sup>	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,1 %	2,9 %	3,3 %
	32,72	33,35	33,29	34,00	34,99	36,14
<b>Taux de chômage</b>	5,8 %	5,7 %	6,1 %	6,9 %	7,3 %	7,3 %
<b>Emploi total intérieur</b> (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %
<b>IPCN</b> (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,0 %	2,2 %
<b>Capacité/besoin de financement</b> (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	0,1 %	0,2 %	-0,7 %

Sources: STATEC, Note de conjoncture n°01/2014 / Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations.

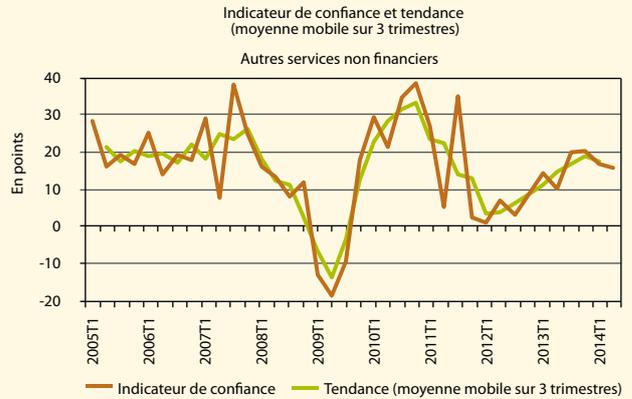
2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce de détail



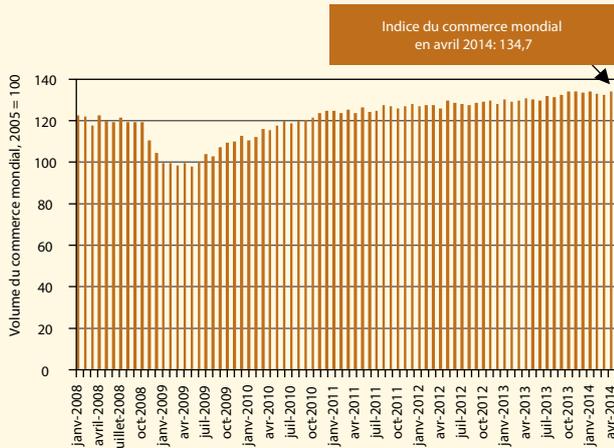
Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce.  
Remarque: L'indicateur de confiance du commerce correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique des ventes du trimestre passé, de celles du trimestre en cours, diminuées de l'état du stock actuel des entreprises sondées.

Graphique 2 – Enquête de conjoncture dans le secteur des services



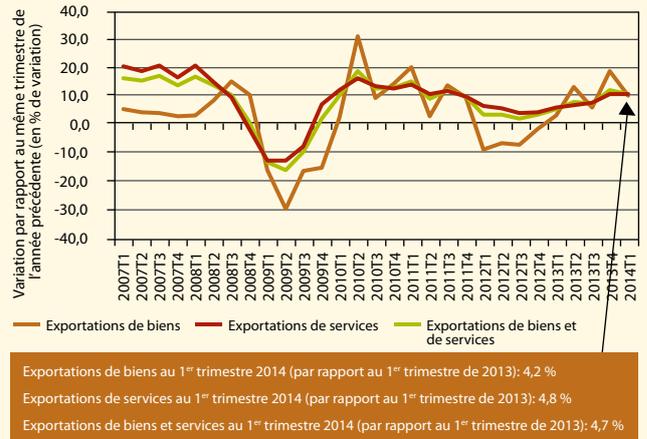
Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce.  
Remarque: L'indicateur de confiance des services non financiers correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique du chiffre d'affaire passé, de celui du trimestre en cours et de l'évaluation de la situation économique globale des entreprises sondées.

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



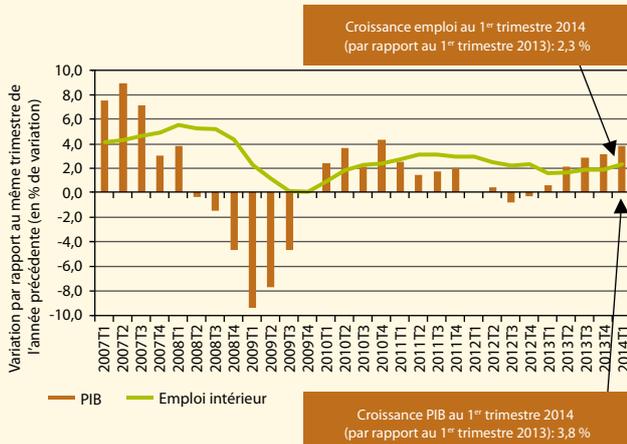
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



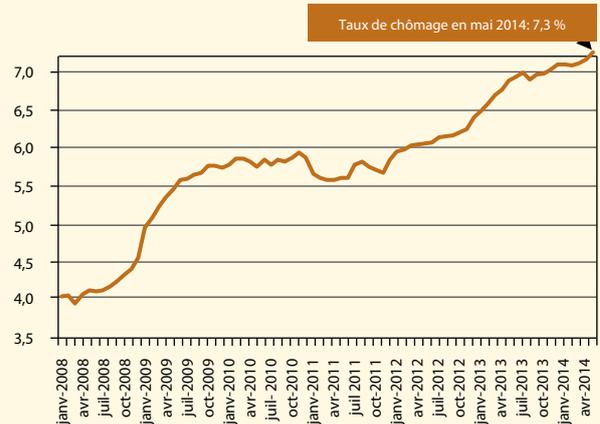
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



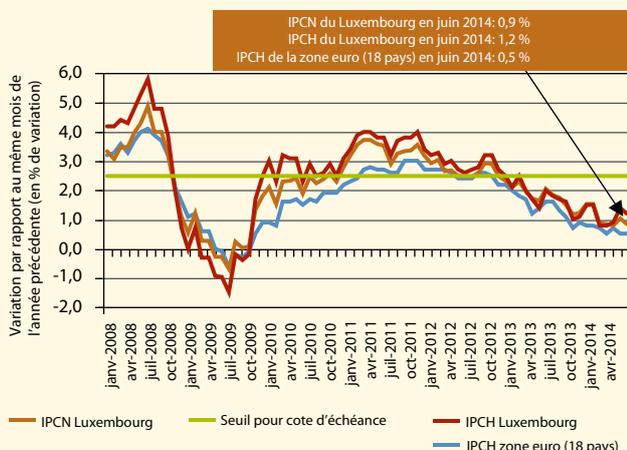
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



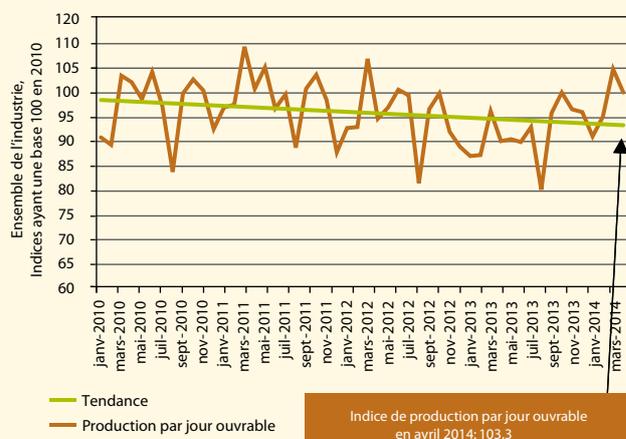
Source: STATEC

**Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**



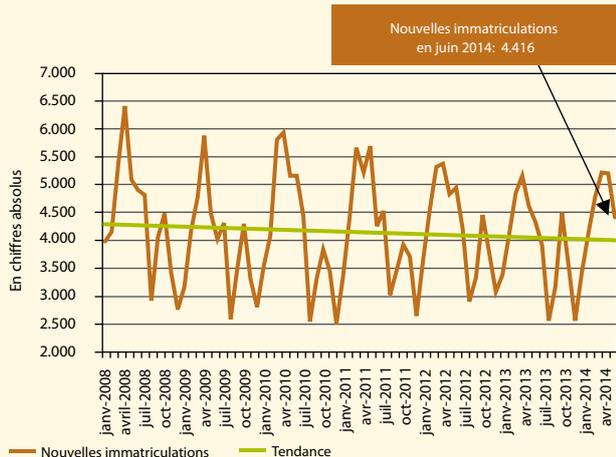
Sources : STATEC, Eurostat

**Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes**



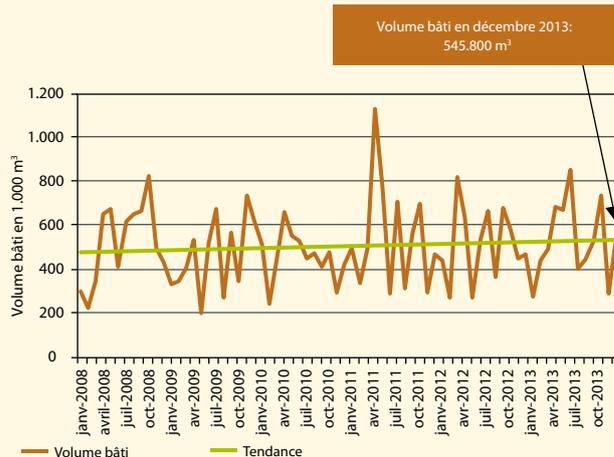
Source : STATEC

**Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves**



Source : STATEC

**Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir**



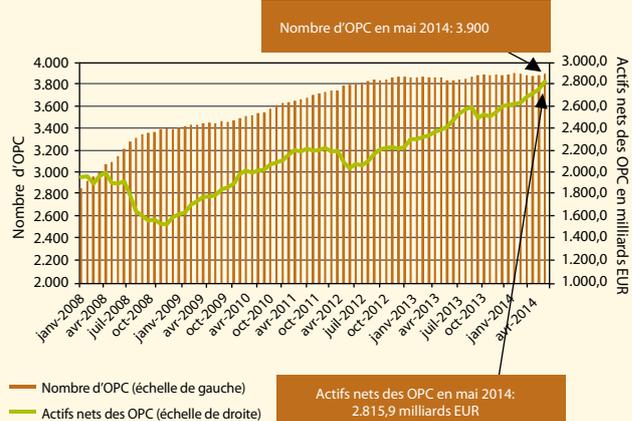
Source : STATEC

**Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit**



Source : BCL

**Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets**



Source : CSSF

## Parole à un chef d'entreprise: Bob Faber



Bob Faber, Managing Partner de Paddock Corporate Services et membre du Conseil d'administration de LIMSA (Luxembourg International Management Services Association)

### ■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Bob Faber a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

### ■ Focus sur son secteur de la domiciliation de sociétés

Le secteur de la domiciliation de sociétés, qui représente quelque 2.600 personnes actives et un chiffre d'affaires global estimé à 500 millions d'EUR, est un pilier important de notre place financière. Le secteur s'adresse quasiment exclusivement à une clientèle non résidente.

Face à une évolution du cadre réglementaire complexe, une demande pour des services de moins en moins standardisés, une pression sur les prix, l'introduction d'un impôt minimum pour les Soparfis ainsi que le futur échange d'informations, le secteur s'est rapidement adapté, par un recours à des employés de plus en plus qualifiés, par un élargissement de la palette de services offerts et par la prise en compte positive d'un cadre fiscal international beaucoup plus contraignant. Cet ajustement a, cependant, eu des effets négatifs sur les marges.

On peut estimer que le secteur de la domiciliation continuera à attirer des investisseurs internationaux et contribuera ainsi très positivement à la croissance de la place financière, malgré le fait que de nouveaux défis se dessinent à l'horizon, tels que les discussions au sein de l'OCDE au sujet du BEPS (*base erosion and profit shifting*). De nouveaux véhicules, tels que la société en commandite spéciale (SCSp), la loi sur le *family office* et peut-être un jour la fondation patrimoniale, contribuent positivement à ce développement. Le secteur peut s'appuyer sur une vaste accumulation d'expertise et un personnel très compétent venant de multiples pays.

Un défi majeur pour les années à venir sera la maîtrise des coûts, afin de préserver la compétitivité. L'évolution des salaires en sera l'élément essentiel.

Je suis convaincu que les services de domiciliation vont contribuer positivement à l'accroissement du PIB et à la création d'emplois dans les années à venir. Parallèlement, je suis tout autant convaincu que le secteur continuera à s'adapter à l'environnement fiscal et légal, qui n'a certainement pas terminé de changer.

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	3
Taux de chômage	1	2
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	4	4



## ■ **Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, directeur général et chef économiste de la Chambre de Commerce**

En cette période estivale, voyons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Certes des risques persistent et la durabilité de la reprise n'est pas certaine, mais de franches améliorations sont enfin constatées et doivent être soulignées.

Au sein de la **zone euro**, le chômage poursuit sa baisse, la confiance des entrepreneurs et des ménages est à la hausse et la croissance du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre 2014 devrait être supérieure à celle du 1<sup>er</sup> trimestre. Il s'agit donc de signes palpables d'embellie économique, bien que les risques en termes de finances publiques et la stagnation des prix n'aient pas disparu.

Au **Luxembourg** aussi la reprise économique est bien présente puisque le PIB en volume pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 2014 a crû de 3,8 % sur un an et de 0,8 % par rapport au trimestre précédent.

Il subsiste toutefois une certaine hétérogénéité dans l'évolution des différents secteurs de l'économie: alors que la *production industrielle* a progressé de 2,5 % sur un mois en avril 2014 (+10,6 % sur un an), la *production dans le secteur de la construction* s'est repliée de quelque 6 % sur un mois en mars 2014, mais cette baisse ne s'avère pas alarmante puisqu'elle peut être la conséquence de conditions climatiques particulières. En ce qui concerne les OPC, le volume des actifs nets a connu une augmentation de 6,9 % entre avril 2013 et avril 2014.

S'agissant de la **balance courante**, qui a connu une dégradation de son excédent de 28 millions EUR au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 (passant de 459 millions EUR à 431 millions EUR), ses soldes évoluent diversement. Alors que le déficit commercial se résorbe fortement (-421 millions EUR), le déficit engendré par les opérations de revenus connaît une hausse de plus de 450 millions EUR. L'excédent des échanges internationaux de services diminue (-54 millions EUR).

Défi de taille, le **marché du travail**. Au cours des quatre derniers trimestres, l'emploi a progressé de 0,6 % et le Luxembourg demeure le pays où l'emploi évolue le plus vite depuis le début de l'année 2014. Ce sont les services qui connaissent la dynamique la plus favorable en termes de création d'emplois tandis que des emplois sont encore détruits dans l'industrie.

Alors que la confiance des ménages et des entreprises luxembourgeoises est en hausse, il est important que le gouvernement luxembourgeois, par ses actions concrètes et pragmatiques soutienne cette évolution.



## Cluster for Logistics Luxembourg

# Le Luxembourg se dote d'un label vert au niveau logistique



(de g. à d.) Max Nilles, ministère du Développement durable et des Infrastructures; Emilie Parthoens, Logistics in Wallonia; Charles Gosselin, Cluster for Logistics Luxembourg et Nicolas Rigo, Dart

**S**ous l'impulsion du ministère du Développement durable et des Infrastructures, le Cluster for Logistics a lancé le Label «Lean and Green» au Luxembourg lors du *kick-off meeting* du 25 juin dernier. Une douzaine d'entreprises ont pris connaissance du plan d'action qui incite les sociétés actives dans le secteur de la logistique à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 20 % sur cinq ans. Max Nilles du ministère du Développement durable et des Infrastructures a accueilli les visiteurs et présenté l'initiative à Luxembourg. Le label «Lean and Green» de l'association Connekt est l'un des plus connus en Europe. Il a dès lors une grande valeur et le projet peut même contribuer à atteindre les objectifs climatiques de l'UE.

Plusieurs entreprises logistiques luxembourgeoises se sont immédiatement engagées à soutenir ce projet. Ces sociétés participeront à plusieurs groupes de travail permettant de peaufiner leur plan d'action. Si une société basée à Luxembourg peut démontrer à travers un plan d'action qu'elle est en mesure de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % dans un délai de cinq ans, elle reçoit le premier label «Lean and Green». Si, au bout de cinq ans, les objectifs sont atteints, les entreprises obtiendront le label étoilé.

Le projet écologique cherche non seulement à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, mais également à fédérer les employés des entreprises. Et qui dit bienfaits environnementaux, dit également réduction de coûts, car les projets permettent souvent d'identifier des processus plus efficaces. Par ailleurs, les entreprises participant au projet sont invitées à échanger leurs expériences. La communauté «Lean and Green» est une vraie famille, estime l'association Connekt.

Le Cluster for Logistics centralise les informations et collabore avec Logistics in Wallonia et l'entreprise Dart. «Le programme est accessible à toute entreprise spécialisée en logistique», souligne Emilie Parthoens de Logistics in Wallonia, également responsable pour le projet en Wallonie. Ateliers et réunions doivent aider les entreprises à élaborer un plan de réduction des émissions polluantes. La société Dart, représentée par Nicolas Rigo, a reçu le mandat de valider les plans d'action.

Initié aux Pays-Bas en 2007 par l'agence Connekt, le phénomène «Lean and Green» concerne aujourd'hui plus de 350 entreprises aux Pays-Bas, en Italie, Belgique et Allemagne. Le label est devenu une reconnaissance européenne essentielle, se félicite les entreprises actives dans la protection de l'environnement.

Connekt est un réseau néerlandais à but non lucratif qui s'investit pour la mobilité durable. Il vise à encourager les entreprises à favoriser l'innovation dans la logistique verte, en prenant des mesures qui permettent non seulement de réaliser des économies de coûts, mais de réduire aussi la charge sur l'environnement.

Le Cluster for Logistics Luxembourg et le MDDI avaient signé un accord avec la société Connekt en date du 10 juin 2014, devenant ainsi le cinquième partenaire européen autorisé à attribuer le label écologique «Lean and Green». Fort de cet accord, Max Nilles du ministère du Développement durable et des Infrastructures, Charles Gosselin du Cluster for Logistics et Nico Anten, directeur général de l'agence néerlandaise Connekt encouragent les entreprises à redoubler d'efforts en matière de durabilité. ■

Plus d'informations: [www.clusterforlogistics.lu](http://www.clusterforlogistics.lu)

CFL

## CFL multimodal ouvre une nouvelle ligne de train combiné de Bettembourg à Lyon



Une nouvelle liaison entre le terminal intermodal de Bettembourg et le terminal Port de Lyon Edouard Herriot est desservie par CFL multimodal depuis le 28 juin. Dans une première phase, les trains circuleront trois fois par semaine, la traction étant assurée par CFL cargo. Les trains sont ouverts aux conteneurs, caisses-mobiles et semi-remorques préhensibles. Une augmentation de la fréquence à six trains par semaine est envisagée pour le dernier trimestre 2014. CFL multimodal opère déjà des trains combinés réguliers vers Anvers, Luebeck, Trieste et Le Boulou, et ouvre pendant l'été un train vers Duisbourg. Grâce à la nouvelle ligne Lyon – Bettembourg, l'entreprise sera capable de couvrir les grandes régions industrielles entre la Suède, le bassin de la Ruhr en Allemagne et le bassin industriel Rhône-Alpes, en France. ■

### BVL – The Global Supply Chain Network

## “Sustainable Logistics for Modular Production in the Process Industry”

The fourth issue of the English Literature Series: “Supply Chain Management” has just been released. Whereas the previous editions gave an overview on network orchestration and common pool resources, this edition offers an insight into “Sustainable Logistics for Modular Production in the Process Industry”.

The editions of the series are published online on [www.bvl.de/litscm](http://www.bvl.de/litscm) and are available via MyBVL online. A novelty in the history of the Literature Series is its exclusivity: Starting with the current edition, only members of BVL International have access to the Literature Series and to the series' archive. ■



For further information, please contact M. Ronny Wolff,  
Cluster for Logistics Luxembourg;  
Tel.: (+352) 42 39 39-848 –  
E-mail: [ronny.wolff@clusterforlogistics.lu](mailto:ronny.wolff@clusterforlogistics.lu)

# Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de loi modifiant

- 1) la loi modifiée du 19 septembre 2008
  - a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs
  - b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;
- 2) la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets. -Amendements- (4218bisMJE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 7 décembre 2007

- a) concernant le transfert national de déchets;
- b) modifiant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets. (4275MJE)

Projet de règlement grand-ducal portant fixation de la taxe de rejet des eaux usées pour l'année 2014. (4276FMI)

Projet de règlement grand-ducal modifiant et complétant les annexes III et IV du règlement grand-ducal modifiée du 30 juillet 2013 relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. (4278MJE)

## ■ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Amendements gouvernementaux au projet de loi 6670 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures modifiant la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; et abrogeant la loi modifiée du 22 juin 2000 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures. (4233bisZLY)

Projet de règlement grand-ducal concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures. (4274ZLY)

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des Consommateurs

Projet de règlement grand-ducal définissant les conditions de police sanitaire régissant les échanges et les importations dans la Communauté d'animaux, de spermés, d'ovules et d'em-

bryons non soumis, en ce qui concerne les conditions de police sanitaire, à des réglementations spécifiques. (4268FMI)

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Aménagement du territoire

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire. (4269ZLY)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans le sud du pays. (4277ZLY)

## ■ Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 novembre 2003 pris en exécution de la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs. (4270FMI)

## ■ Ministère de l'Economie

Projet de règlement grand-ducal portant création des traitements de données à caractère personnel nécessaires à l'exécution de l'article 32 de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industrie ainsi qu'à certaines professions libérales. (4271PEM)

Projet de règlement grand-ducal transposant la directive 2012/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 21 novembre 2012 modifiant la directive 2008/106/CE concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, et modifiant le règlement grand-ducal du 16 novembre 2001 transposant la directive 94/58/CE du Conseil du 22 novembre 1994 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer telle que modifiée par la directive 98/35/CE du Conseil du 25 mai 1998. (4272TRO)

Projet de loi modifiant

- la loi modifiée du 1<sup>er</sup> août 2007 relatif à l'organisation du marché de l'électricité;
- la loi modifiée du 30 mai 2005 portant
  - 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation;
  - 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat. (4279WMR)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 1<sup>er</sup> août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel. (4280CCH)

## ■ Ministre des Affaires étrangères et européennes

Projet de loi portant approbation de l'amendement au Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adopté à Doha le 8 décembre 2012. (4273FMI) ■

## Le Benelux lance des actions contre les arnaques à grande échelle visant les professionnels

**C**haque année, les entreprises perdent plus d'1 milliard d'EUR en factures fantômes, fausses factures, piratage de données bancaires et arnaques visant les professionnels. Bien que le montant par entreprise soit généralement modique, la somme totale de la fraude est énorme. Pour combattre en profondeur ce problème croissant, le Benelux lance de nouvelles actions telle qu'un système d'alerte précoce. Dans ce domaine, le Benelux fait également figure de pionnier au sein de l'Union européenne.

### Une enquête statistique met en évidence l'importance de la lutte contre ce type de fraude

Une enquête menée par le Secrétaire général Benelux a révélé que 80 % des chefs d'entreprise interrogés sont confrontés quatre fois par an à des tentatives d'escroquerie. Il s'agit de fausses factures, de propositions trompeuses de publicité et d'insertion dans des annuaires professionnels ainsi que de phishing. 22 % des chefs d'entreprise ont signé un contrat et 12 % ont payé une ou plusieurs factures. Les estimations du préjudice économique varient de 800 millions à 1 milliard d'EUR pour l'ensemble du territoire Benelux. Le préjudice n'est toutefois pas uniquement d'ordre financier puisque les chefs d'entreprise subissent des pertes en termes de temps et de confiance mutuelle et n'osent pas avouer qu'ils ont été victimes de telles pratiques. Seuls 12 % d'entre eux portent plainte. 46 % des tentatives d'escroquerie présentent un caractère transfrontalier: les entreprises belges sont souvent visées par des escrocs néerlandais (dans 24 % des cas) et les entreprises luxembourgeoises sont majoritairement victimes d'arnaqueurs belges.

### Système d'alerte précoce, mesures préventives et enquête

Les pays Benelux lancent une action commune, à savoir un système d'alerte précoce permettant de signaler, au-delà

des frontières, les arnaques visant les professionnels. Ce système permettra aux points de contacts nationaux qui reçoivent les plaintes d'entreprises d'échanger très rapidement des informations sur les nouvelles formes de fraude. Une plate-forme Benelux permet également d'informer les entreprises dans tout le Benelux.

Des mesures préventives sont également prévues à l'échelle Benelux. Des campagnes communes devront sensibiliser les chefs d'entreprise à ces pratiques frauduleuses et leur indiquer la marche à suivre. Une collaboration avec les services d'information financière des pays Benelux permettra en outre d'identifier les arnaques transfrontalières.

Une enquête complémentaire sera menée pour retracer les flux financiers générés par ces pratiques commerciales trompeuses dans le circuit criminel.

Ce sont les fédérations de PME, UNIZO et MKB Nederland, qui ont alerté les pays Benelux. La collaboration entre le Benelux et la société civile s'est rapidement traduite par des solutions et des actions concrètes de lutte contre ce problème.

Le ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité, Ivo Opstelten, le secrétaire d'État belge à la Lutte contre la Fraude, John Crombez et l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg aux Pays-Bas, Pierre-Louis Lorenz, ont signé, au nom du Comité de ministres Benelux, une déclaration d'intention visant à agir pour mettre un terme à ces pratiques. Cette initiative des trois pays Benelux anticipe les développements européens visant à mettre un terme à ces arnaques transfrontalières. Ils adopteront des positions communes lors de discussions à ce sujet au sein de l'UE. ■



## UDEL

## Enfin une simplification pour les entreprises?



Jean-Jacques Rommes,  
administrateur délégué de l'UDEL

**D**ans sa réunion du 15 juillet, le conseil d'administration de l'UDEL a pris note des entre-

tiens du gouvernement avec les partenaires sociaux. Il prend acte que la question de l'indexation automatique des salaires a été définitivement écartée de la table des négociations. Il s'ensuit que, dès la rentrée, le gouvernement devra s'attaquer aux autres dossiers essentiels pour renforcer la performance de nos entreprises vis-à-vis de nos principaux partenaires économiques.

Malgré les signaux négatifs émis à l'encontre des entreprises ces derniers mois, le conseil de l'UDEL constate avec satisfaction qu'en matière de simplification administrative, les efforts promis semblent en bonne voie. Après des travaux préparatoires extensifs en collaboration avec les organisations patronales, les

premiers éléments d'une simplification administrative seront visibles très prochainement. Le conseil de l'UDEL encourage le ministre compétent ainsi que l'administration de l'Etat en général à poursuivre l'effort qui vient de commencer, notamment sur les points en relation avec les questions liées à l'environnement. Les membres de l'UDEL, selon leur spécialisation, ne manqueront pas d'accompagner les travaux futurs dans un esprit, certes impatient, mais constructif.

Durant l'été, le secrétariat de l'UDEL a été chargé de préparer, en concertation avec les organisations membres, les discussions entre partenaires sociaux qui débiteront à la rentrée.

*Communiqué par l'UDEL* ■

## clc

## Fernand Ernster, président



Fernand Ernster, président du comité exécutif succède à Gary Kneip

**L**a clc a élu son nouveau comité exécutif le 07 juillet dernier. Suite aux élections du nouveau conseil d'administration le 24 juin, celui-ci a élu Fernand Ernster au poste de président du comité exécutif succédant ainsi à Gary Kneip qui avait choisi de ne plus présenter sa candidature.

La clc est une organisation patronale dédiée à l'entreprise privée au cœur de l'économie et de l'histoire du pays. Elle est constituée de 58 fédérations issues des secteurs commerce, transports et services au Luxembourg, représentant 11.000 entreprises et plus de 22 % du PIB.

Le comité exécutif et le conseil d'administration se réuniront régulièrement afin de débattre des discussions à mener et des actions à entreprendre au sein de la clc désireuse et décidée de remplir au mieux sa mission auprès de ses membres en matière de conseil, de soutien et de promotion.

Le comité exécutif de la clc est dès lors composé de Fernand Ernster, président, de Georges Muller, Jos Sales, Laurent Schonckert, Bob Walté, vice-présidents, et de Thierry Nothum, directeur.

*Communiqué par la clc* ■

## clc

## Un nouveau site Internet pour l'organisation patronale



**L**a clc a le plaisir d'annoncer le lancement de son nouveau site Internet: **www.clc.lu**.

Le nouveau site, au layout accueillant, est plus facile d'accès et permet à tous les visiteurs de trouver rapidement les informations recherchées. Les fédérations et associations membres y ont une visibi-

lité accrue et des liens permettent une connexion directe à leurs sites respectifs.

Les formulaires d'adhésion sont téléchargeables facilement, la rubrique «actualités» relate des informations récentes dont certaines sont mises en évidence à la page d'accueil; et un agenda, lisible sous format hebdoma-

naire ou mensuel, montre le calendrier des activités regroupées sous leur déno-

mination correspondante. Une galerie photo complète l'ensemble.

*Communiqué par la clc* ■

## FLLV

# Gerry Wagner, président de la Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules

**L**e Conseil d'administration de la FLLV a confirmé Gerry Wagner, General Manager d'Arval Luxembourg S.A., au poste de président de la FLLV.

Gerry Wagner, 51 ans, diplômé d'un MBA, a débuté sa carrière dans le secteur des banques et assurances avant de rejoindre Arval (BNP Paribas Group) en tant que directeur général en 2005.

Il est épaulé par deux Vice-présidents: Dominique Roger (ALD Automobile) et Nicole Peeters (Hertz Luxembourg), dont les mandats ont également été confirmés. Le secrétariat de la FLLV est assuré par Alain Petry, conseiller clc.

La Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules, membre de la clc, compte actuellement 22 membres. Elle regroupe les intérêts des sociétés de leasing ainsi que celle des sociétés de loca-



**Gerry Wagner entouré de Nicole Peeters et Dominique Wagner**

tion court terme. L'ensemble des sociétés de la FLLV est fort d'un parc de véhicules de 35.000 unités. En 2013, environ un quart des immatriculations nationales de véhicules légers ont été

effectuées par les membres de la FLLV. La fédération représente un poids considérable dans l'économie du pays.

*Communiqué par la clc* ■

## ADAL

# Ed Goedert et Benji Kontz reprennent le volant

**L'**assemblée générale du 25 juin dernier a confirmé Ed Goedert et Benji Kontz aux postes respectifs de président et de vice-président de l'Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois (ADAL). Agé de 62 ans, Ed Goedert a été administrateur délégué d'Autopolis S.A. pendant plus de 20 ans. Il s'est retiré de cette position le 1er juillet et a été nommé président honoraire. Ed Goedert est également délégué de l'ADAL auprès de la fédération européenne du commerce et de la réparation automobiles CECRA.

Titulaire d'une maîtrise en droit et âgé de 33 ans, Benji Kontz est administrateur délégué du groupe Arnold Kontz S.A. depuis 2005 et membre du Conseil d'administration de l'ADAL depuis 2008.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la gestion journalière de l'ADAL est assurée par un comité exécutif qui se compose de Ed Goedert, Benji Kontz et Alain Petry, conseiller clc de l'ADAL.

L'ADAL regroupe aujourd'hui 52 distributeurs et 4 importateurs d'automobiles qui entretiennent 79 points de vente au Luxembourg. Les membres de l'ADAL distribuent plus de 35 des principales marques automobiles et emploient environ 60 % de la main d'œuvre du secteur. Ils assurent 70 % des ventes de voitures neuves au Luxembourg. L'ADAL a pour mission de représenter et défendre les intérêts des entreprises de la distribution et du service après-vente automobile, utilitaires, ainsi que des activités accessoires.



**Le comité exécutif de l'ADAL se compose de Ed Goedert, Benji Kontz et Alain Petry**

*Communiqué par la clc* ■

## Fedil

## Nicolas Buck nommé vice-président



**L**ors de la réunion du conseil d'administration de la Fedil de fin juin 2014, et suite à l'assemblée générale d'avril 2014, le conseil d'administration a procédé à la nomination des membres du bureau de la Fedil.

Robert Dennewald reste au poste de président, ceci jusqu'à la date de l'assem-

blée générale en 2016. Michel Wurth le soutiendra en tant que vice-président.

Un nouveau mandat de vice-président, pour une période de trois ans (2014-2017), a été attribué à Nicolas Buck, ceci après la démission de Jacques Lanners du poste de vice-président. Jacques Lanners gardera son mandat d'administrateur de la Fedil.

Âgé de 46 ans, Nicolas Buck est membre du conseil d'administration de la Fedil depuis 2012. Après des études en économie en Angleterre et en Allemagne, Nicolas Buck est entré dans l'entreprise familiale, l'Imprimerie Victor Buck, en 1995, avant de créer, quatre ans plus tard, la société Victor Buck Services. Il a remporté le titre de l'«Entrepreneur de l'année» en 2004. En 2012, la société Victor Buck Services a été cédée à l'Entreprise des P&T et Nicolas Buck crée, avec un associé, Seqvoia, une société d'édition de logiciels pour l'industrie financière. Le conseil a donné son approba-

tion à l'admission des onze nouveaux membres suivants: Boson Energy S.A. (conseil, développement, conception, technologie et production de carburants écologiques); Business Casanova S.à r.l (agence de communication et de l'événement); Cleancarb S.à r.l. (commercialisation de systèmes de stockage d'énergie); EFM S.à r.l. (constructions métalliques industrielles); Etude Mayer Mayer Law Firm S.à r.l. (étude d'avocats); Luxco S.à r.l. (entreprise générale de construction); Minusines S.A. (value added distributor for electrical supplies and lighting equipment); Mirad Systems S.A. (RF passive components for antenna ground stations and satellites); NautaDutilh Avocats Luxembourg (étude d'avocats); PWT S.A. – Apateq (unités de traitement des eaux usées) et Red Dog Communications S.A. (consulting, development & hosting of custom web solutions).

*Communiqué par la Fedil* ■

## Fedil

## Remise des certificats de réussite aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire



**L**a cérémonie de remise des certificats de la formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire a eu lieu récemment.

Les certificats ont été remis aux 11 lauréats de la formation par Nicolas Schmit, ministre de Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Jean-Pierre Mullenders, président du Fonds de for-

mation Sectoriel pour l'Intérim (FSI) et Gérard Eischen, directeur de la Luxembourg School for Commerce (LSC).

La formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire s'articule autour de six modules de cours: le droit du travail, la collaboration avec l'Administration pour le développement de l'emploi, la sécurité sociale, les mécanismes de calcul des salaires, les mécanismes de calcul des prix et le cours sur la sécurité et la santé au travail.

Cette formation, qui s'adresse de façon exclusive au personnel dit «permanent» des entreprises de travail intérimaire, a pour objectif de transmettre les connaissances théoriques de nature à garantir un haut niveau de qualité et de professionnalisme dans l'exercice de leur mission.

*Communiqué par la Fedil* ■

## Netty Thines, nouvelle présidente

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la MarkCom A.s.b.l. (Association des Agences Conseils en Marketing et Communication) a désigné, lors de son assemblée générale annuelle, sa nouvelle présidente, Netty Thines, administrateur-délégué de Mediation S.A.

Elle succède ainsi à Françoise Reuter (Concept Factory), nommée cette année à la vice-présidence, qui occupait ce rôle depuis juin 2012. Camille Groff (Mikado Publicis S.A.) est confirmée au poste de trésorier et Laure Elsen (Accentaigu) à celui de secrétaire. Daniel Dechmann (Dechmann Communication), Marc Haas (Binsfeld), Claude Muller (Comed), Carole Platz (Emotion Event Management) et Kristof Della Siega (plan K) sont élus administrateurs.

«C'est un grand honneur pour moi de m'engager pour la profession de «communicateur» et de faire mieux connaître et reconnaître le métier. Dans une première phase j'aimerais me concentrer sur le développement des liens entre ces professionnels. La MarkCom considère la communication à 360°. C'est pour cela qu'il est important pour nous de fédé-

rer encore davantage d'agences ayant des compétences de niche, comme les agences digitales ou les sociétés événementielles», a déclaré la nouvelle prési-

dente, s'engageant à promouvoir tout au long de son mandat les valeurs et la philosophie chères à l'organisation. ■



(de g. à d.) Rafael Raimundo (clc), Kristof della Siega (plan K), Camille Groff (Mikado), Netty Thines (Mediation SA), Claude Muller (Comed), Françoise Reuter (Concept Factory), Dan Dechmann (Dechmann Communication), Laure Elsen (Accentaigu), Marc Haas (Binsfeld)

## Journée mondiale de la normalisation

### Les normes créent des règles du jeu équitables

Les normes, fruits d'un processus ouvert et transparent entres toutes les parties prenantes intéressées, aident à créer des règles du jeu équitables. En effet, en définissant un langage commun, les normes permettent aux entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs d'exporter plus facilement leurs produits et ser-

vices dans le monde entier. A l'échelle nationale, plusieurs entreprises ont fait des normes un véritable atout au service de leur compétitivité tandis que d'autres hésitent encore ... Afin de mettre en avant les nombreux bénéfices liés aux normes et le travail des experts nationaux en normalisation, l'ILNAS et le CRP Henri Tudor célèbrent ensemble

la 45<sup>e</sup> journée mondiale de la normalisation le 14 octobre 2014 au Grand-Duché de Luxembourg. Venez partager vos expériences et échanger avec des experts du domaine. Événement organisé conjointement par l'ILNAS et le CRP Henri Tudor.

*Communiqué par l'ILNAS* ■

Mardi 14 octobre 2014 de 14h00 à 17h30

CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy Luxembourg-Kirchberg

Tél.: (+352) 42 59 91-300 – E-mail: [event@tudor.lu](mailto:event@tudor.lu)

## ILNAS

## Lancement du portail dédié à la qualité, sécurité et conformité au Luxembourg



**F**aciliter l'accès aux principaux services liés à la qualité, sécurité et conformité à l'échelle nationale: tel est l'objectif du nouveau portail [www.portail-qualite.lu](http://www.portail-qualite.lu) lancé le 16 juin 2014 par l'ILNAS avec le support de plusieurs partenaires. Le nouveau portail [www.portail-qualite.lu](http://www.portail-qualite.lu) propose une plateforme conviviale et ergonomique, dotée de nombreuses fonctionnalités telles que:

- une recherche simple et rapide d'informations et de services parmi sept principaux domaines d'activité: sécurité & santé, métrologie, accréditation & notification, confiance numérique, normes & normalisation,

propriété intellectuelle, prestations & récompenses;

- un suivi des dernières actualités avec un accès direct aux services les plus recherchés;
- un agenda des principaux événements;
- un système d'alerte sur les produits alimentaires et les produits dangereux;
- un système d'inscription pratique aux formations proposées;
- une identification simple et rapide des principaux acteurs de la qualité, de la sécurité et de la conformité au Luxembourg;
- une adaptation aux différents appareils numériques (tablettes, smartphones, etc.).

Ce portail a été développé par l'ILNAS en concertation avec l'Administration des douanes et accises, l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA), le Centre européen des consommateurs (CEC), l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance (ANEC GIE), l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR), l'Inspection du travail et des mines (ITM), le ministère de l'Économie, l'Organisme pour la sécurité et qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA), la Société nationale de certification et d'homologation (SNCH) et l'Union luxembourgeoise des consommateurs (ULC).

Ainsi, le portail [www.portail-qualite.lu](http://www.portail-qualite.lu) constitue un nouvel outil au service des consommateurs et des organisations (entreprises, administrations, associations, fédérations, établissements, etc.) intéressés par la qualité, la sécurité et la conformité au Luxembourg. Découvrez-le dès à présent. L'ILNAS a choisi de s'engager pleinement dans une démarche de simplification d'accès à l'information, c'est pourquoi le site [www.ilnas.lu](http://www.ilnas.lu) disparaît au profit du nouveau portail [www.portail-qualite.lu](http://www.portail-qualite.lu).

*Communiqué par l'ILNAS* ■

## FELSEA

## Première assemblée générale et lancement du site Internet

**L**a FELSEA (Fédération Luxembourgeoise des Services d'Éducation et d'Accueil pour Enfants), est une asbl constituée le 22 mars 2013 à l'initiative de plusieurs gestionnaires de crèches privées, elle a tenu sa première assemblée générale ce mercredi 9 juillet 2014.

Lors de son assemblée générale, la FELSEA a officiellement lancé son site internet [www.felsea.lu](http://www.felsea.lu) où les informations et les revendications les plus importantes de la fédération sont reprises.

Actuellement, la FELSEA souhaite avant tout s'associer aux réflexions que le

Ministère de l'Éducation est en train de mener en ce qui concerne la petite enfance vu les enjeux importants pour les crèches.

A noter que le conseil d'administration s'est renforcé du dynamisme de 6 nouveaux administrateurs pour pouvoir répondre aux nombreux défis du secteur privé.

Le Conseil d'Administration de la FELSEA se compose désormais comme suit: Marc Hoffmann (Villa Wichtel) – président-membre fondateur; Béatrice Martin (KidsCare) – vice-présidente – membre fondateur; Fabiana Caruso

(Kids'Ville) – secrétaire générale – membre fondateur; Pierre Godard (L'Enfant Roi) – trésorier – membre fondateur. Administrateurs: Yolande Haas-Hoffmann (Crèche Butzebuerg) – membre fondateur. Nouveaux administrateurs: David Huth (Crèche Butzemillen), Maxime Arend (Crèche Butzennascht), Maria Castrovinci De Almeida (Crèche Coccinella), Arthur Carvas (Crèche King Arthur's Castle), Christian Mitchell (Crèche La Luciole), Evita Jordao (Top Crèches).



ENTREPRISE  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE



## LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société.**

Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

**Pour devenir acteur du changement, consultez  
gratuitement le nouveau **Guide ESR** sur [www.esr.lu](http://www.esr.lu)**

### ÉDUCATION ▶

Comprenez les bienfaits  
de la RSE

### ÉVALUATION ▶

Testez la responsabilité  
de votre entreprise

### ENGAGEMENT ▶

Affirmez votre  
engagement RSE

### LABEL **ESR**

Confirmez votre responsabilité  
et valorisez votre entreprise



Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :





Louise Bang Jespersen, danish Ambassador to Luxembourg

## American Chamber of Commerce in Luxembourg

# “We hope to continue our good cooperation”

**In 2010, Louise Bang Jespersen became the Ambassador of Denmark to the Grand Duchy of Luxembourg. Prior to that, she served as Head of Department, Ministry of Foreign Affairs of Denmark; she has been dealing with EU-affairs, WTO, export promotion and innovation, among other roles. She will next transition to Brussels in her new role as Ambassador to Belgium and Luxembourg.**

**The Danish Embassy in Luxembourg will be shutting its doors on August 1. Could you give us a glimpse as to how this reflects a wider strategy?**

The whole change in the political and economic landscape has challenged us to carefully consider our diplomatic presence around the world. The Ministry of Foreign Affairs has conducted a comprehensive review of our network and representations and identified how to best help Danish interests abroad. This comprehensive study has led to the largest reform in recent times. There have been adjustments to our presence in more than 25 countries. The world and global growth is changing, and we

have to adjust as well. We are opening embassies in countries such as Nigeria, the Philippines and Colombia. We will also open an embassy in Myanmar to support the ongoing positive reform and democratization process. At the same time, resources are limited so we have to prioritize and cut resources in other places. For that reason we are closing some missions, mainly in Europe; these include Luxembourg, Switzerland, Slovenia, Slovakia and Cyprus. In the future, Luxembourg will be covered from our embassy in Brussels.

We have a very strong bilateral relationship between Denmark and Luxembourg, and closing our mission here

does not change our ambition and interest to continue working closely with Luxembourg on a bilateral level and within the EU. Both being small countries, Luxembourg and Denmark know the importance of adapting and being flexible.

We also have more than 2,000 Danes living in Luxembourg. Consular business will be handled by the Danish Embassy in Brussels in close cooperation with the Danish Consulate in Luxembourg. A lot of Danes came already in the 1970s when we entered the EU, and in general are well-integrated, mostly working in the financial sector or with the EU institutions.

**Your Embassy was quite involved in several initiatives here including Discovery Zone and Design City, among others. Will your country continue supporting these initiatives despite the Embassy's closing?**

We will do whatever we can to continue to support such initiatives. Of course, it will be less intensive than it has been in the past, but in many areas we also now have established partners in Luxembourg and we hope to continue our good cooperation and build on this already existing network. Indeed, as I will still cover Luxembourg from Brussels, I'll do my best to make sure the transition runs well: we are fortunate to have an active Danish community in Luxembourg, so I'm sure there will be plenty of opportunities.

**Denmark is consistently ranked high, if not first, in competitiveness in entrepreneurship. How do you see entrepreneurship and business development progressing in Luxembourg?**

Over the past four years, Luxembourg has opened up more to entrepreneurship, also trying to see it in a more holistic way. It isn't just seen as an add-on; I think that is very important. It has to be an integrated part of the different sectors and activities, and I think Luxembourg has a number of great projects and initiatives running to get there. Of course, this does take time – entrepreneurship is also very much about culture and changing a culture cannot be done overnight.



**Could you share any memories on your tenure in Luxembourg which will most stick with you after your departure?**

There are so many! For me, it is the everyday life I appreciate so much. I've really enjoyed the past four years here. It has been a great experience and privilege for me to be here. Luxembourg has so much to offer, and when you walk through the streets you really feel both the past and the future very close, very present. History shows how Luxembourg has coped with different challenges and innovated itself for the future. In many respects, it is a small country punching above its weight, economically and politically. Luxembourg was one of the founding fathers of the EU and has

placed its mark also in this context and played a very important role.

It has also been a daily pleasure to experience this melting pot of nationalities and languages. And to see how smoothly it works! I bring with me a lot of good memories and many good Luxembourgish friendships as well. And I'm glad I'm not really leaving Luxembourg altogether. I'll be a very regular visitor to Luxembourg indeed!

**Thank you. On behalf of AMCHAM Luxembourg, we wish you all the best for the future.**

*Interview: Natalie Gerhardstein,  
AMCHAM*

*Photos: Stephen Roberts ■*

Interested in joining AMCHAM? Visit [www.amcham.lu](http://www.amcham.lu) or call (+352) 43 17 56

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail [info@creditreform.lu](mailto:info@creditreform.lu)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECOURVEMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



EN BREF



**SGG Luxembourg**  
The group licensed as a professional depository

SGG Luxembourg has successfully obtained its depository license. The granting of this license reflects not only our commitment to offer the widest range of services to our clients, but also our inherent ability to adapt to shifting market regulations. This new service line is a natural evolution for the group as it completes its alternative investment funds' offering comprised of corporate administration, global accounting & consolidation and fund administration services. As a professional depository, SGG Luxembourg will complement and leverage the long standing depository and custody services already provided by SGG Netherlands.



**Immobilier, Besix Red et CLI**  
Cession du projet «Galerie Kons» à Axa Belgium

Immobilier, Besix Red et CLI cèdent la société qui détient le projet Galerie Kons à Luxembourg à Axa Belgium. Le projet comprend 20.500 m<sup>2</sup> hors-sol, dont +/- 14.600 m<sup>2</sup> de bureaux, 2.400 m<sup>2</sup> de commerces et 3.500 m<sup>2</sup> de logements. Une surface de 10.000 m<sup>2</sup> de bureaux a été pré-louée à ING dans le cadre d'un bail de longue durée. ING y installera ses quartiers généraux luxembourgeois dès la fin des travaux, prévue au 2<sup>e</sup> semestre 2016. 1.800 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales sont également pré-louées au locataire actuel, Primavera. La cession du projet à AXA Belgium représente un volume d'investissement total de l'ordre de 150 millions d'EUR.



**BGL BNP Paribas**  
L'agence Strassen ouvre ses portes après réaménagement

BGL BNP Paribas a récemment inauguré son agence Strassen, située au 255, route d'Arlon, qui a été profondément réaménagée dans un esprit de convivialité et de proximité avec le client. Ce réaménagement est en ligne avec le déploiement du concept tout à fait innovant que BGL BNP Paribas est en train de mettre en place dans son réseau et qui vise à mettre l'accent sur l'accueil du client tout en étant à la pointe des nouvelles technologies (iPads, wifi gratuit, vidéo-conférence...). La banque entend répondre à l'évolution des besoins des clients, tout en misant sur une proximité accrue avec ceux-ci. Les conseillers viennent à la rencontre des clients pour les accompagner dans la découverte des lieux et les aider à utiliser les services mis à disposition. Le client a accès aux mêmes services que dans une agence classique, tout en bénéficiant d'un conseil plus soutenu. Alain Wies, directeur de l'agence Strassen, et son équipe composée de 18 personnes, accueillent les clients et visiteurs du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 sans interruption.



**Guide routier 2014-2015**  
Des nouveautés pour le best-seller

L'édition 2014-2015 du Guide Routier a innové en ajoutant pour la Ville de Luxembourg des données démographiques. Par exemple on y découvre les 24 quartiers de la Ville de Luxembourg avec, quartier par quartier, le nombre d'habitants, la densité et la superficie. Egalement nouveau, les cartes de Luxembourg-Ville, sont illustrées avec un filtre de manière à pouvoir visualiser exactement la limite des 24 quartiers. On y retrouve, pour Luxembourg-Ville, un tableau avec les noms des rues et lieux-dits actuels correspondants aux anciennes expressions toponymiques luxembourgeoises qui sont aujourd'hui inconnues par la plupart des citoyens. Afin de rendre le guide plus maniable et léger le nombre de pages a été réduit de 1.000 à 804 en supprimant les POI (points d'intérêts). Ces POI, théâtres, musées, maisons relais, bancomats..., tout de même très intéressants et utiles pour le particulier, seront repris dans une autre publication le Guide Communal 2014-2017.

Production locale

**Cactus et BEO Ourdaller**  
renouvellent leur partenariat



Laurent Schonckert (administrateur-directeur Cactus S.A.), Norbert Eilenbecker (président de BEO), Claude Ries (Service achats Cactus S.A.) et Marc Hoffmann (directeur marketing Cactus S.A.)

**E**n permanence à la recherche de produits de qualité, Cactus affiche la volonté de soutenir les producteurs locaux et régionaux dans la commercialisation de leurs produits, souvent parce ce sont d'excellents produits fabriqués par des passionnés qui ont à cœur de respecter les richesses du terroir et les qualités des matières premières, ensuite, parce que la proximité est gage de fraîcheur maximale.

Fondée en 1994, BEO, est une initiative des agriculteurs de l'Oesling et du Parc Naturel de l'Our. Sur ces champs à perte de vue d'environ 100 ha, les agriculteurs de BEO Ourdaller produisent des plantes servant à produire de huile de colza, de lin, de tour-

nesol, de chanvre et de pavot ainsi que la farine de sarrasin.

En 2000, Norbert Eilenbecker, président de BEO, l'un des agriculteurs qui s'occupe de ces cultures avec passion et amour, débute sa collaboration avec Cactus. Depuis les débuts, Cactus a toujours soutenu les différents projets de BEO et aidé à la commercialisation de leurs nouveaux produits. L'assortiment des supermarchés se compose maintenant d'huiles de lin, colza, tournesol, chanvre, pavot, de farine de sarrasin, de pâtes à base de farine de sarrasin, de moutardes, de miel ainsi que les tisanes et thés à base de chanvre. En juillet 2014, Cactus et BEO Ourdaller ont souligné leur long partenariat solide, empreint de respect mutuel. ■

Traitement de l'eau

**Epuramat met en place un site de démonstration en Allemagne**

**E**puramat, société luxembourgeoise spécialisée dans les solutions compactes et mobiles de traitement des eaux usées, a récemment mis en place un site de démonstration à Ehekirchen en Allemagne, destiné à présenter les produits de la société en situation réelle.

L'efficacité du système ainsi que l'intérêt manifesté par différentes communes ou organismes de la région, ont incité Epuramat à mettre en place sur ce même site un équipement complet de démonstration, représentatif de l'ensemble des solutions techniques proposées par la société dans le domaine du



traitement des eaux usées. Ce site de démonstration comporte deux applications distinctes. La première est un système de prétraitement constitué de deux ExSep, technologie innovante et brevetée d'Épuramat pour la séparation solide-liquide, accompagné d'une unité de déshydratation des boues, et permettant de traiter jusqu'à 35 m<sup>3</sup> par heure, ainsi qu'un traitement avancé par STM-Aerator™ d'une capacité de 3 m<sup>3</sup> par heure. La seconde application est une Box4Water, système complet de traitement des eaux usées, entièrement intégré dans un container maritime de

20 pieds, comportant un bassin d'homogénéisation, une unité de prétraitement (ExSep), un traitement biologique (bioréacteur à membrane), ainsi qu'un système de déshydratation des boues.

Grâce à leur implantation sur une station d'épuration existante, l'ensemble de ces systèmes peuvent être utilisés en conditions réelles de fonctionnement. Cela permet ainsi aux visiteurs de bénéficier d'une explication interactive du principe de fonctionnement, ainsi que d'apprécier la conception et les performances des produits. ■

Plus d'informations: [www.epuramat.com](http://www.epuramat.com)

## Anniversaire

# ADT-Center fête ses 15 ans



Le cabinet de consultance ADT-Center, connu pour son savoir-faire dans les métiers RH et de formation continue, a célébré ses quinze ans entouré de ses clients et partenaires.

Fondé en 1999 par les associées Josiane Eippers, diplômée en sciences humaines et Joëlle Letsch, diplômée en psychologie du travail, le cabinet luxembourgeois a

connu une belle croissance tant en termes de projets variés et intéressants qu'en termes de taille et de ressources. ADT-Center, avec ses 6 professionnelles multilingues, est devenu un acteur incontournable de la place luxembourgeoise dans le domaine des ressources humaines. Et cela, il le doit à une collaboration personnalisée et durable avec ses clients de longue date ainsi qu'à une énergie à développer de nouveaux partenariats solides.

ADT-Center offre à une clientèle de tout secteur d'activité, une gamme complète de services comprenant le Centre d'évaluation (Assessment Center, Development Center), le coaching, le teambuilding et la réalisation et l'animation de projets de formation. ■

Plus d'informations: [www.adt-center.lu](http://www.adt-center.lu)

## EN BREF

### ING

#### Soutien à la Croix-Rouge

Fil rouge du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Croix-Rouge, le «Challenge 100» propose à tous de se lancer un défi (individuel ou en équipe) autour du chiffre 100 pour soutenir l'association. Dans le cadre du déménagement de ses bureaux de la Cloche d'Or au Centre Drosbach, ING a participé au «Challenge 100» en organisant une vente de ses anciens meubles au profit de l'association. Grâce à la mobilisation de son personnel (plus de 100 meubles ont été vendus aux employés d'ING Luxembourg), ING a pu remettre, en juillet 2014, un chèque de 4.200 EUR aux représentants de la Croix-Rouge.



### Athlon

#### Luxembourg

#### La société s'installe à l'Ecoparc Windhof

En juin dernier, toutes les équipes d'Athlon Luxembourg ont emménagé dans des locaux flambants neufs situés sur le site de l'Ecoparc du Windhof. Plus accessibles, spacieux, accueillants et responsables, les bureaux sont à la hauteur des ambitions et de la philosophie de la société. Ce déménagement s'inscrit dans une philosophie globale de l'actionnaire, le Groupe DLL, qui consiste à adopter une approche responsable à tous les niveaux, y compris le choix des locaux. Pour cela et pour le bien-être des collaborateurs qu'Athlon a opté pour l'Ecoparc du Windhof, au cœur d'un espace fonctionnel et respectueux de l'environnement.



### dean&david

#### La révolution

#### «fresh to eat» au Kirchberg

Depuis environ quatre mois, dean&david a ouvert un restaurant à Utopolis et y connaît un franc succès. Les produits ont bon goût, sont sains et nutritionnels. La qualité des aliments et la durabilité de la production y jouent un rôle déterminant. Tous les plats sont à base d'aliments naturels et riches en vitamines et minéraux, ils ne contiennent pas d'ingrédients conservateurs ou d'additifs. Le cadre n'est pas celui dans fast food traditionnel. Chez dean&david le design est moderne et reconnaissable à travers les différentes enseignes de la chaîne. Des matériaux naturels, tels que le chêne, le cuir ou l'inox ont été utilisés. Les meubles ont été adaptés à l'environnement. L'ensemble est haut de gamme sans être trop voyant, mais met l'accent sur les détails.



Au-delà des thèmes traditionnels, ADT-Center est connu pour introduire et développer des sujets innovateurs comme la RSE et le développement durable, le bien-être au travail (*work-life-balance*), la diversité en entreprise ou le tutorat. Tant par conviction que par intérêt les deux associées ont aidé à promouvoir et à développer aussi bien des sujets comme l'entrepreneuriat et la transmission d'entreprise que des sujets touchant à la société comme le bénévolat ou la complémentarité hommes et femmes dans le monde du travail. ■

## Stockage

## Streff se lance dans la construction d'un nouveau centre high-tech à Luxembourg



**A**ctuellement l'entreprise Streff dispose de 3 entrepôts d'archivage et de stockage. Ce nouveau centre sera au Luxembourg le produit phare pour les services d'archivage et de stockage hautement spécialisés et sécurisés et à prix abordables. Il complètera d'autres entrepôts de stockage spécialisés, comme le nouveau Freeport prévu à Luxembourg-Findel. Ce nouveau centre d'archivage et de stockage de haute technologie, permettra d'em-

piler jusqu'à six conteneurs métalliques (conteneurs marins) sans que personne n'ait besoin d'entrer dans la zone de stockage. Des systèmes robotiques avancés donneront un accès sécurisé aux propriétaires du matériel stocké. Des documents d'archives, des objets de valeur, des objets de collection et des articles ménagers seront stockés dans le nouveau centre de l'entreprise Streff et cela dans des conditions particulières pour assurer de manière optimale la conser-

vation et la sécurité. Plusieurs quais de chargement indépendants seront disponibles pour les clients afin d'accéder, sur demande à leurs biens individuels, et cela dans un environnement sécurisé et confidentiel.

Des bureaux et des espaces de manutention seront prévus pour le personnel de Streff afin qu'ils puissent préparer le stockage des marchandises, et en particulier, pour procéder à l'étiquetage et l'encodage, ainsi qu'à la numérisation et l'emballage des documents et des archives. le volume de stockage total disponible de l'entreprise Streff augmentera d'environ 70.000 m<sup>3</sup>, pour atteindre environ 250.000 m<sup>3</sup> au total. Avec une grue portique (pont roulant) automatisée capable d'empiler jusqu'à 6 conteneurs, l'entrepôt aura une capacité équivalente à près de 700 conteneurs standards de 20 pieds en acier et pouvant être verrouillés. L'achèvement des travaux est prévu pour début 2015. ■

Plus d'informations: [www.streff.lu](http://www.streff.lu)

### Marchés internationaux

## Luxcontrol diversifie ses activités en Chine

**D**epuis 1986, Luxcontrol est agréé en tant que bureau technique de la Société Nationale de Certification et d'Homologation, une administration publique luxembourgeoise. L'homologation automobile vise les constructeurs non-européens qui désirent exporter en Europe leur production dans le secteur automobile, qu'ils s'agissent de véhicules complets ou simplement de composants. Pour que ces véhicules ou leurs composants puissent circuler librement sur le marché européen, sans tests supplémentaires, ils doivent répondre aux nombreuses directives européennes réglant

tous les aspects de la sécurité active et passive, ainsi qu'aux normes environnementales applicables en Europe. Ainsi, en Europe, Luxcontrol travaille avec un grand nombre de constructeurs réputés comme Opel et BMW en Allemagne ou Ferrari et Case New Holland (CNH) en Italie. Luxcontrol SA sert autant le marché allemand, que le marché français, italien et turc. Comme la branche automobile est une activité internationale, Luxcontrol possède également une filiale à Detroit (USA) qui assiste, en priorité, General Motors, pour laquelle elle couvre 90 % des besoins en homologation automobile.

Parmi ses clients, Luxcontrol compte aussi la société Chrysler.

Depuis les années 80, Luxcontrol a une filiale au Japon qui œuvre avec des clients prestigieux comme Subaru et Nissan.

Tenant compte de l'émergence du marché chinois, Luxcontrol a fondé il y a 3 ans, une société à Shanghai pour servir les constructeurs automobiles chinois qui scrutent depuis longtemps le marché européen. Elle compte parmi ses clients des grands producteurs comme Geely et GAC-Guangzhou Automobile Group Co, Ltd. Aujourd'hui, Luxcontrol prépare sa prochaine étape de

développement qui lui ouvre des perspectives très prometteuses sur le marché chinois, marché émergeant le plus dynamique actuellement.

Depuis 3 ans, Luxcontrol collabore étroitement avec le «China Automotive Technology&Research Center «(Catarc)». Catarc est, de loin, le plus grand laboratoire technique et le plus important centre de recherche en Chine.

En plus de ce rôle de prestataire de services intégrés pour l'industrie automobile, Catarc est une organisation de «support» pour le gouvernement chinois en ce qui concerne toutes les questions relatives au secteur automobile. Catarc vient de créer, en partenariat avec Luxcontrol, une société dite «sino-foreign Joint venture» dans laquelle Luxcontrol tient 49 % du capital social. Le but de cette société est d'offrir à toute l'industrie automobile chinoise une gamme complète de services intégrés en relation avec les activités d'importation ou d'exportation – vers ou depuis – la Chine. La gamme des prestations comprend aussi bien le conseil et la surveillance, que les tests en laboratoire et ce en vue de l'obtention de la certifi-



cation européenne EU/ECE respectivement de la certification chinoise «Chinese Compulsory Certification (CCC)». La gamme des services inclut également le conseil permettant l'accès aux marchés mondiaux d'exportation. Catarc est en voie d'accréditation comme second organisme de certification de la norme chinoise CCC qui est obligatoire pour tout produit importé en Chine. Catarc contribuera à l'ouverture du marché chinois car il donnera aux producteurs étrangers la possibilité de réaliser les tests requis par la norme CCC au sein même de leurs installations, mais aussi dans des laboratoires

accrédités à proximité. En effet, actuellement, tous ces tests doivent être effectués en Chine, ce qui signifie un coût financier très lourd pour le producteur. Sous la direction de Luxcontrol, Catarc va mandater la nouvelle société pour offrir ces tests d'homologation directement aux constructeurs européens. Dans ses efforts de rapprochement avec la société Catarc, Luxcontrol a été activement soutenue par la Chambre de Commerce et par le ministère de l'Economie luxembourgeois, ainsi que par le Grand-Duc Héritier. ■

## Business et gastronomie

### Le Bec Fin: terrasse gourmande et vue unique

**P**roche du quartier des affaires et des séduisantes artères commerciales à Luxembourg, l'Hôtel Parc Plaza s'inscrit dans un écrin de verdure tout de charme et de quiétude. De catégorie «Business», cet hôtel du Goeres Group convient aussi bien à la clientèle «affaires» que «détente». Si la qualité de l'accueil et des infrastructures de l'établissement font partie de ses principaux atouts, son restaurant bénéficie aussi d'une solide et excellente réputation.

Dans un décor alliant le design à l'élégance, le chef de cuisine du restaurant Le Bec Fin et son équipe proposent une cuisine généreuse qui combine avec une rare harmonie les délicieux plats du jour, un splendide buffet d'entrées «Antipasti», ainsi qu'une des meilleures spécialités italiennes, qui ravira gour-

mets et gourmands. Grâce à ce joli décor, à une cuisine savoureuse et à un service attentif et soigné, Le Bec Fin est devenu l'un des rendez-vous gastronomiques préférés des cadres des entreprises du quartier mais aussi, d'une manière plus générale, de celles et ceux qui aiment associer gastronomie et décontraction.

Le Bec Fin met aussi à la disposition de sa clientèle une vaste terrasse panoramique qui offre une splendide vue sur la vallée de la Pétrusse. Spacieuse, fleurie et conviviale, cette magnifique terrasse permet à une soixantaine de convives de profiter non seulement des spécialités italiennes, du buffet, des plats du jour, mais également des généreux barbecues qui agrémentent, à volonté, les jeudis de la saison estivale. Implantée au cœur de Luxembourg, cette terrasse

offre une véritable explosion de saveurs et une oasis de quiétude à quelques pas de la vie très active de Luxembourg-Ville. Un cadre exceptionnel pour une cuisine qui l'est tout autant. ■



Le Bec Fin, 5, avenue Marie-Thérèse, Luxembourg – Tél.: (+352) 45 61 41 1



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



### ■ Lynn Schetgen

Chargée de projets auprès de la Fondation IDEA A.s.b.l.

Economiste de formation, Lynn travaille auprès de la Fondation IDEA A.s.b.l., un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. Dans le cadre de ses fonctions, Lynn est chargée d'assurer le bon fonctionnement des outils de communication, comme par exemple le site d'IDEA, [www.fondation-idea.lu](http://www.fondation-idea.lu) ou la présence d'IDEA dans les médias sociaux. Elle rédige régulièrement des contributions (l'Idée du mois, contributions pour le blog, etc.) à travers lesquels IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la

qualité du débat socio-économique en proposant des idées novatrices dans l'intérêt du développement durable du pays. Elle s'assure que l'ensemble des contributions et des contenus médias se retrouve sur le site d'IDEA et participe également à la réalisation d'analyses économiques. Lynn apprécie particulièrement la diversité des sujets traités. IDEA est un projet ambitieux qui n'est qu'aux prémices de son développement, ce qui est très stimulant pour une jeune diplômée. Des passions? Lynn aime jouer au golf et voyager à travers le monde.



### ■ Annelore Domingos

Employée auprès du service Affaires Internationales – Services européens et Grande Région

Annelore est secrétaire au sein des Affaires Internationales- Services européens et Grande Région. Elle est également assistante de projets dans le cadre des activités de l'Enterprise Europe Network, un réseau d'appui aux entreprises sur les questions européennes. Les principales fonctions d'Annelore consistent à soutenir les entreprises dans leur démarche d'internationalisation et à mettre en relation ces entreprises, en vue de favoriser des partenariats d'affaires. Elle a à sa charge l'organisation de la promotion du Salon à l'Envers (Thionville) auprès des entreprises luxembourgeoises. Le concept de ce salon repose sur une idée simple qui consiste à proposer un plateau de plus d'une centaine de donneurs d'ordre représentés par leurs services achats à des visiteurs issus de PME/PMI. Annelore fait également partie de l'équipe organisatrice des Greater Region Business Days destiné aux PME et start-up innovantes. Premier salon b2b de la

Grande Région, les GR Business Days ont pour vocation de stimuler la compétitivité, la croissance et le développement économique des entreprises, en leur proposant toute une panoplie d'événements, de rencontres et de services b2b réinventant la façon de «parler business». Annelore répond aux demandes des exposants et les accompagne pour optimiser leur participation au salon. Outre la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe, Annelore aime les contacts qui sont, à ses yeux, très enrichissants. Quand elle n'est pas plongée dans l'organisation de projets d'ordre professionnel, Annelore prend plaisir à marcher au grand air ou se détendre en salle de fitness. Elle aime encore se plonger dans un livre ou partager de bons moments en famille et entre amis.

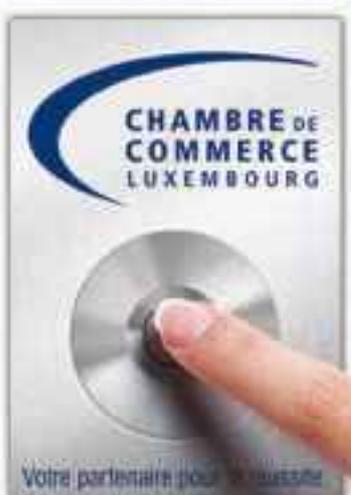
Besoin de  
conseils ?

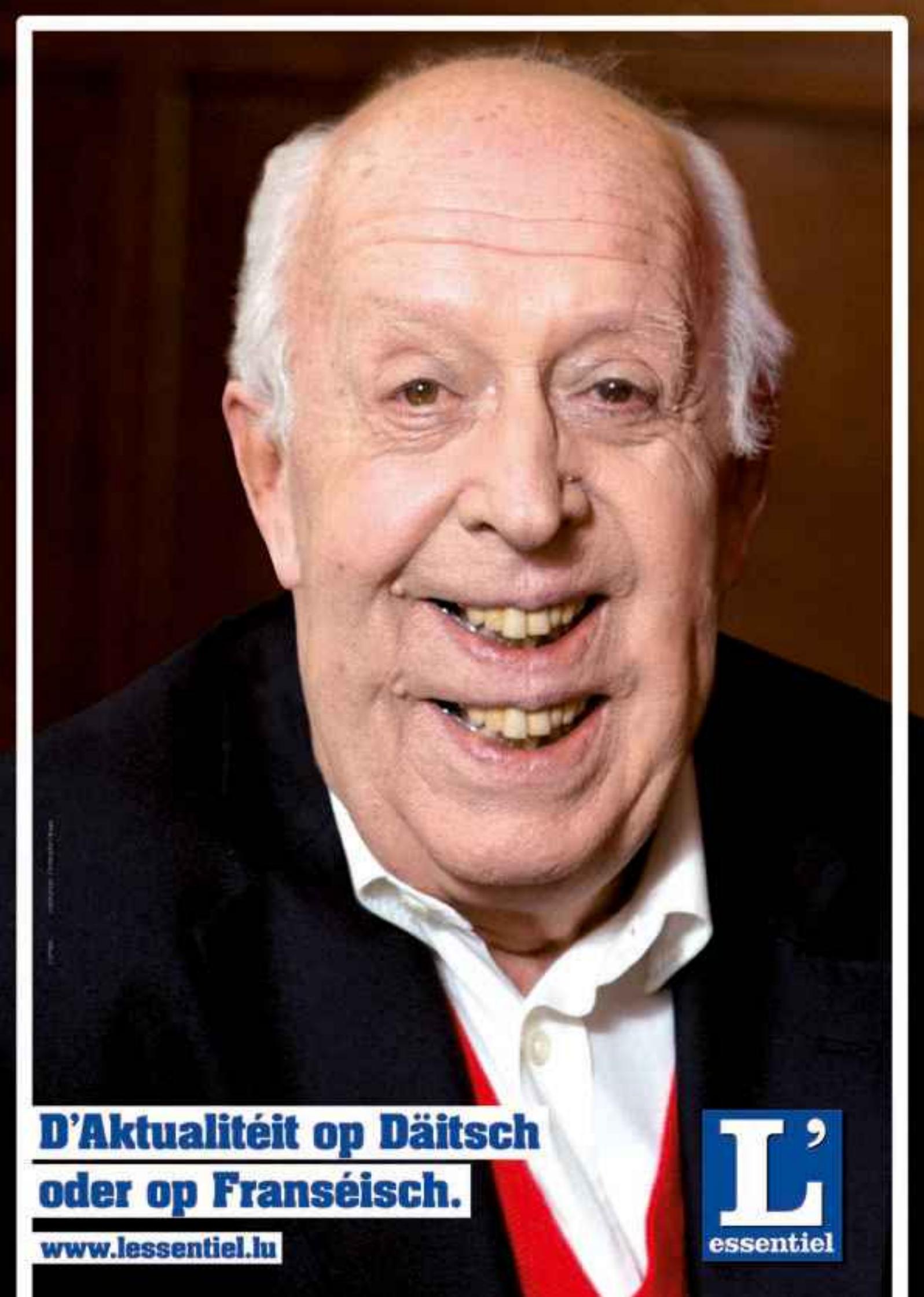


Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

**ESPACE ENTREPRISES**

Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 330  
info@espace-entreprises.lu  
www.espace-entreprises.lu





**D'Aktualitéit op Däitsch  
oder op Franséisch.**

[www.lesstiel.lu](http://www.lesstiel.lu)

**L'**  
essentiel